

T. 2574

... Vers un nouveau pôle universitaire pour la ville de **CORTE** :

Enseignement Supérieur et Recherche, l'Institut de l'Environnement.

Michael AGATI

juin - juillet 2005

Ecole d'Architecture de Marseille Luminy

Travail Personnel de Fin d'Etudes

REMERCIEMENTS

Je remercie,

Tous mes professeurs, sans qui cette étude n'aurait pu être possible.

Mon directeur d'étude, **René Pasquali** qui a toujours été disponible pour me guider et m'apporter de précieux conseils lors de la réalisation de ce T.P.F.E.

Messieurs, **Antoine Campana, Jean Baptiste Leccia, Jean François Quelderie et Jean Louis Roux** d'avoir accepté de participer à mon jury.

Tous ceux, qui pendant toutes ces années, m'ont aidé et encouragé dans tous mes projets : **Karine** pour son soutien et son amour, **ma famille et mes amis**.

Un grand merci à **Etienne, Roland et Bruno** pour m'avoir transmis leur savoir faire.

Merci également à **Didier, Michel, Angéla et Sébastien**.

Je dedie ce mémoire à **mes parents pour avoir toujours été présents**.

TOUTE REPRODUCTION MÊME
PARTIELLE EST INTERDITE,
sans autorisation des
propriétaires des droits
LOI DU 11.03.1957

T 2574

Ecole d'Architecture de Marseille Luminy
Service documentation
184, Avenue de Luminy
13288 MARSEILLE Cedex 9 - C.924

COMPOSITION DU JURY

Monsieur **René PASQUALI** :

Architecte, Enseignant EAML,
Directeur d'étude.

Monsieur **Jean-baptiste LECCIA** :

Docteur en Aménagement, Géographe, Juriste.
Directeur du Centre Habitat et Développement, Enseignant
Second enseignant EAML.

Monsieur **Jean-François QUELDERIE** :

Architecte, Enseignant
Troisième Enseignant EAML.

Monsieur **Jean-Louis ROUX** :

Architecte, Enseignant
Enseignant extérieur, EALR.

Monsieur **Antoine CAMPANA** :

Architecte à Corte
Personnalité compétente.

SOMMAIRE

INTRODUCTION	P.2
CHAPITRE I : l'Université de Corse «Pascal Paoli» naissance, évolution, problématique	P.3
I. La mise en place de l'université	P.5
1. Les premières revendications...	
2. Une mise en place difficile.	
II. 1981, naissance de l'université de Corse	P.7
1. Une croissance étudiante inattendue, des infrastructures insuffisantes.	
2. La fin des années 1980, une réelle prise de conscience.	
3. Nouveaux enjeux, nouveaux objectifs, nouveaux problèmes.	
CHAPITRE II : La ville de Corte, approche historique, géographique et contexte actuel	P.13
I. Histoire et Géographie	P.15
1. Quelques notions historiques	
2. Situation géographique	
II. La ville de Corte	P.17
1. Morphologie urbaine : les zones d'habitat.	
2. Le contexte démographique, une population en hausse.	
3. Le fonctionnement urbain.	
4. Les principaux équipements.	
CHAPITRE III : La ville et l'université, vingt cinq ans de cohabitation, état des lieux	P.29
I. L'implantation de la structure universitaire	P.30
1. Le site de Caraman	
2. Le site de Grossetti	
3. Les sites annexes	
II. Corte en tant que ville universitaire: les relations ville-université	P.34
1. L'influence de l'université sur la ville	
2. Echanges réciproques?	

SOMMAIRE

CHAPITRE IV : Dysfonctionnements et objectifs de développement de l'Université.....	P.40
I. La situation immobilière de l'université.....	P.41
1. Les dysfonctionnement rencontrés aujourd'hui, un frein au développement	
2. Amorce de solution.	
3. Le site acquis, stratégie urbaine ou opportunité foncière.	
II. Vers un autre site.....	P.52
1. Les potentialités de la ville.	
2. Analyse du secteur concerné.	
II. Objectifs poursuivis et hypothèses de travail.....	P.59
1. Le quartier universitaire, un nouvel enjeu pour l'université.	
2. Vers un nouveau programme pour un nouveau pôle	
CHAPITRE V : Le schéma directeur du nouveau pôle.....	P.62
I. Le programme d'ensemble.....	P.63
1. Les besoins: données qualitatives.	
2. Données quantitatives générales.	
II. Le projet général: schéma directeur d'implantation.....	P.69
1. Préoccupation du parti d'aménagement.	
2. Recherches et études préliminaires sur le schéma directeur.	
3. Description de l'esquisse.	
CHAPITRE VI : Projet architectural: l'Institut de l'environnement.....	P.84
I. L'importance de la recherche dans le contexte économique de l'île.....	P.86
II. L'institut de l'environnement.....	P.88
1. Présentation de l'institut.	
2. Le programme	
3. Esquisse: recherches sur le parti architectural.	
CONCLUSION.....	P.115
BIBLIOGRAPHIE.....	P.116

Lieu privilégié de **production et de transmission du savoir et de la culture**, l'université française a connu **de nombreux bouleversements** et des **transformations profondes** durant **ces trente dernières années**.

Passant d'une période **peu novatrice en matière de construction** dans les années 1960- où le **quantitatif** avait pris le pas sur le **qualitatif**- à **une période de stagnation** durant laquelle peu de réalisations voient le jour (1970 -1980); elle fait désormais l'objet **d'une attention particulière** de la part de tous les gouvernements depuis une quinzaine d'années.

Dans un premier temps, ces derniers n'ont pu que constater **les insuffisances** d'un parc immobilier universitaire ne répondant plus à **une démographie étudiante en constante évolution**, puis, dans un second temps, ils ont réalisé que **les structures existantes de ce parc n'étaient plus adaptées** aux nouvelles missions que l'université allait se donner pour les années à venir, à savoir le renforcement **de la Recherche au sein de ses fonctions**.

Si aujourd'hui **les premiers objectifs de constructions nécessaires** semblent avoir été pratiquement atteints sur l'ensemble du territoire (l'effectif étudiant s'étant stabilisé), l'accent est dorénavant mis sur un nouveau point :

« **la relation entre Enseignement Supérieur et Recherche Universitaire** » et, donc, sur les moyens mis en œuvre afin d'assurer **cette nouvelle coordination**.

L'ouverture sur l'Europe - entraînant une plus forte mobilité de la population étudiante, des enseignants et des chercheurs et, de surcroît une forte concurrence entre universités - n'est pas étrangère à **ce nouvel enjeu**.

INTRODUCTION

C'est dans ce contexte que **l'Université de Corse**, la plus petite et plus jeune université de France, ressent le besoin de **faire sa place dans le monde des universités** du pays et du bassin méditerranéen. Le choix de l'université est de devenir **un pôle d'excellence en environnement**. Si, jusqu'à présent, elle constitue **un outil majeur de la formation** des étudiants et peut s'enorgueillir d'un honorable parcours, **elle reste une petite université condamnée à végéter si elle ne trouve pas sa niche de spécialisation**.

Ancien étudiant de l'Université de Corse, soucieux de son développement et du rôle qu'elle peut avoir pour l'île, j'ai ainsi saisi **l'opportunité qu'offre l'Université, en partenariat avec la Collectivité Territoriale de Corse**, de créer un nouvel ensemble de structures indispensables à son développement.

Mais, située dans **un contexte local économiquement difficile**, nous sommes en mesure de nous demander quels sont les moyens dont elle dispose afin de devenir **ce pôle d'excellence**. **Sa situation géographique**, au centre de l'île et de la méditerranée en fait-elle un emplacement stratégique ? **La ville de Corte** qui l'accueille possède-t-elle toutes les caractéristiques d'une ville étudiante, **participe t-elle au développement de cette dernière ou est ce, au contraire, l'université qui, par sa présence et sa vocation régionale, participe au rayonnement de la ville ?**

Outre sa situation géographique, **le tissu structurel** de l'université doit également être pris en compte: **les infrastructures actuelles sont elles suffisantes?**

Autant de questions que je me suis posées et auxquelles je m'attacherai de répondre afin de comprendre pourquoi l'université a aujourd'hui **besoin de renouveau pour faire face à son avenir**.

Au vu de la problématique soulevée par ces interrogations, **mon objectif** sera donc d'apporter, par **la réalisation d'un ensemble de structures** à vocation universitaire, un début de solution aux enjeux que se fixe l'université.

Face à **l'importance d'un tel projet**, le but consistera, **dans un premier temps**, à définir uniquement sous forme **de plan masse, un schéma directeur d'implantation** du pôle avec tous les équipements dont l'université à besoin.

L'objectif principal de mon projet se focalisera alors sur l'activité de Recherche universitaire.

Il se traduira par **la conception d'un bâtiment pour l'Institut de l'Environnement**, qui apparaîtra alors comme **l'élément fédérateur** de ce nouveau pôle.

.....L'UNIVERSITE DE CORSE «PASCAL PAOLI», NAISSANCE, EVOLUTION, PROBLEMATIQUE

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE MARSEILLE

DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

1

1

Chapitre

Intervenir aujourd'hui sur l'université, d'un point de **vue architectural et urbain**, nous renvoie tout d'abord en premier lieu à **un problème de société**.

En effet, lorsque je me suis intéressé à **un sujet touchant au thème de l'université**, cette dernière était pleinement au fait de l'actualité : **réforme L.M.D** (Licence- Master- Doctorat), **mobilisation des étudiants, du personnel de l'enseignement supérieur, revendication des chercheurs**, etc.

Autant de sujets qui étaient entrain de véritablement **changer l'espace universitaire**.

J'ai alors compris que pour arriver à **la production de son espace**, il était nécessaire, dans un premier temps, de se pencher **sur les mutations qu'elle était entrain de subir**, et, plus particulièrement, sur **les origines** qui ont conduit à ces mutations.

Ces origines, de plusieurs formes, comme **l'accroissement de l'effectif étudiant**, ou encore **la mise en place de mesures politiques**, ont alors considérablement apporté leur contribution à **l'évolution de notre université**.

Si, à partir d'un second chapitre, nous nous intéresserons plus particulièrement à la **ville de Corte** puis au fonctionnement actuel de l'université, il convient de voir en amont tout d'abord quels sont **les changements** qui ont modifié, et qui **modifient toujours la structure universitaire**

Ce premier chapitre traitera donc de **l'évolution de l'université** au travers des différentes périodes les plus significatives de **ces vingt dernières années**, l'**objectif étant de trouver une explication aux divers problèmes rencontrés aujourd'hui**.

I. La mise en place de l'université.

1. Les premières revendications...

Si la date officielle de l'ouverture de l'Université de Corse correspond au 26 octobre 1981, les revendications concernant sa création apparaissent bien plus tôt.

En effet, les années qui précèdent cette ouverture furent riches en événements.

La volonté de voir la Corse se doter d'un institut universitaire apparaît dès le début des années 1960.

A cette époque, **le monde universitaire est en plein bouleversement.** Les premières revendications viennent d'étudiants dont la politique d'expansion universitaire est entrain de **multiplier le nombre sur tout le territoire national.**

Une poignée d'étudiants corses, effectuant leurs études sur le continent, surtout à Paris, réclament dès lors **l'ouverture d'une université dans l'île.**

Ce mouvement prend alors **une ampleur considérable** et reçoit l'appui de certains hommes politiques de l'île, mais se heurte très tôt, en 1962, à **un premier refus de la part du ministère.**

En 1968, le cœur du mouvement étudiant corse ne se trouve plus à Paris, mais à Nice.

A partir de cette date, **la nécessité de créer une université en Corse** occupe la première place dans leurs revendications. Un congrès est ouvert à **Nice** afin de débattre sur ce sujet. Plus d'un millier de participants sont alors présents : étudiants, enseignants, hommes politiques...

A la suite de ce congrès, est fondée **la Fédération des Etudiants Corses du Sud-Est.** Il s'en suit alors une série de manifestations et d'occupations telles que celles du rectorat ou bien du restaurant universitaire.

Le mouvement étudiant, qui est vite rejoint par d'autres mouvements tels que les régionalistes et les lycéens, **ne fait que se renforcer face à un second refus.**

Ce mouvement, qui avait jusque là revendiqué dans des villes comme Paris ou Nice, se répand alors **en Corse** ; c'est dans **la petite ville de Corte**, au centre de l'île, que s'organisent alors les premières rencontres **pour débattre d'une université en Corse.**

Le Centre d'Etudes Corses de l'Université de Provence va alors jouer **un rôle décisif** en organisant des rencontres entre étudiants et enseignants qui avaient décidé de se retrouver dans cette ville, considérée comme un **haut lieu historique de la Corse** car elle avait accueilli, entre autre, **la première université de l'île de 1765 à 1769 .**

2. Une mise en place difficile.

Ces rencontres vont vite donner lieu, **en 1972**, à des évènements culturels tels que les « **jours de la culture Corse** » qui seront complétées par des journées pédagogiques sur lesquelles on débat notamment **sur les études corse** (langues, histoire, littératures, etc.).

Plus d'un millier de personnes furent attirées par de tels évènements et, parmi celles-ci, les étudiants qui y voyaient **un début de réponse à leur revendication**.

Face à l'engouement qu'ont pu représenter ces rencontres, aussi bien de la part des étudiants, des enseignants, que de la population, seront alors créées l'année suivante, **en 1973**, toujours dans **la ville de Corte, les premières universités d'été**.

Pendant **cinq années consécutives**, ces universités verront se rassembler **de nombreux étudiants**, le matin, lors de cours reprenant toutes les disciplines des sciences humaines, et, l'après midi, autour de débats concernant les problèmes économiques, sociaux et culturels, etc.

Mais, dans les années qui suivirent, **ces universités ne représentaient plus le même enthousiasme**.

Petit à petit, alors que l'on parle toujours de **la création d'une réelle structure universitaire**, les universités d'été s'essouffleront pour **disparaître définitivement**.

C'est le décret de 1975 qui donne naissance à l'université de Corse et de l'Académie.

Un **premier président** est alors nommé.

Nous entrons dans **la phase de conception de l'Université**. Cette période **est marquée par six années de lenteurs et d'incertitudes**, plusieurs débats ont ainsi lieu, le premier portant sur **la nécessité d'une université en Corse**, puis sur **la localisation d'une telle structure**. Dès lors, les avis sont partagés : certains voient **l'implantation de l'Université** dans des villes plus importantes comme **Bastia** ou **Ajaccio** tandis que d'autres font peser la balance en faveur de Corte, faisant prévaloir l'argument de **la position centrale** de la ville et de **son passé historique**.

C'est finalement **en 1981**, après **une mise en place difficile** et de **nombreuses polémiques**, que **l'université de Corse ouvre ou « (ré) ouvre » ses portes**.

L'université entre alors dans une phase nouvelle, celle de son fonctionnement.

II. «1981», naissance de l'université de Corse.

1. Une croissance étudiante inattendue, des infrastructures insuffisantes.

L'université ouvre ses portes le 26 octobre 1981 dans la ville de Corte.

Mais, contrairement à ce qui avait été prévu, **au ministère personne ne veut croire au millier d'étudiants annoncés et l'université est donc, dès son ouverture, limitée à 500 étudiants.**

A partir de là, **les travaux entrepris seront de faible nature** : seulement 9300 m² de construction sont réalisés. **Le campus, nommé Pascal Paoli**, accueille l'ensemble des locaux propres à l'enseignement. Il regroupe également **la cité universitaire** d'une capacité de 200 chambres ainsi que **le restaurant universitaire** qui ne compte que 250 places.

Les équipements réalisés restent donc peu nombreux.

Nous sommes face à **une petite université** tant par **le nombre d'étudiants**, que par **le nombre de m² réalisés.**

Les formations proposées sont : les premières années de DEUG en Droit, Biologie et en Langues Etrangères Appliquées.

Toutefois, **dès la première année**, le chiffre prévu concernant l'effectif étudiants **est largement dépassé sans que soient réellement prises en compte les conditions d'environnement.**

Face à **un manque de volonté** de la part **des gouvernements** et placée sur **un site ne permettant guère d'extension** au cœur d'une petite ville **sans grands moyens financiers**, les débuts de l'université de Corse **sont difficiles**, tandis que beaucoup attendent de celle-ci et notamment **un rôle moteur pour l'île tant au niveau économique que culturel.**

Malgré ces difficultés, **en deux ans, le nombre d'étudiants a pratiquement triplé** passant de 350 à plus d'un millier, donnant ainsi naissance à de nouvelles formations telles que quatre nouveaux DEUG, un DUT de gestion ainsi qu'une Licence de droit.

En 1984, neuf nouveaux diplômés sont mis en place.

Ainsi, accroissant son offre de formation et limitée à 500 étudiants, l'université de Corte rencontre ses premiers problèmes, dûs au manque d'infrastructure, lorsque cet effectif est dépassé.

L'université, qui ne cesse **d'accroître son offre de formation**, a été calibrée dès son ouverture **pour seulement 500 étudiants**, **les premiers problèmes dus au manque d'infrastructure se font alors ressentir lorsque cet effectif fut dépassé.**



(1) Campus CARAMAN, 1981



(2) Article de journal, 27 octobre 1981

L'UNIVERSITE DE CORSE «PASCAL PAOLI», NAISSANCE, EVOLUTION, PROBLEMATIQUE

Afin de répondre à cet **accroissement**, l'université **recupère** et **aménage** d'anciens bâtiments, auparavant occupés par la Légion étrangère.

En **s'investissant dans des locaux qui ne lui étaient pas destinés lors de son ouverture**, mais qui apparaissent **comme les seuls dont elle peut disposer rapidement**- afin de faire face à la forte augmentation de l'effectif étudiant- l'université étend son parc immobilier sur des **sites différents de celui qui fut choisi à l'origine** et qui se **révéla vite insuffisant en terme de surface**.

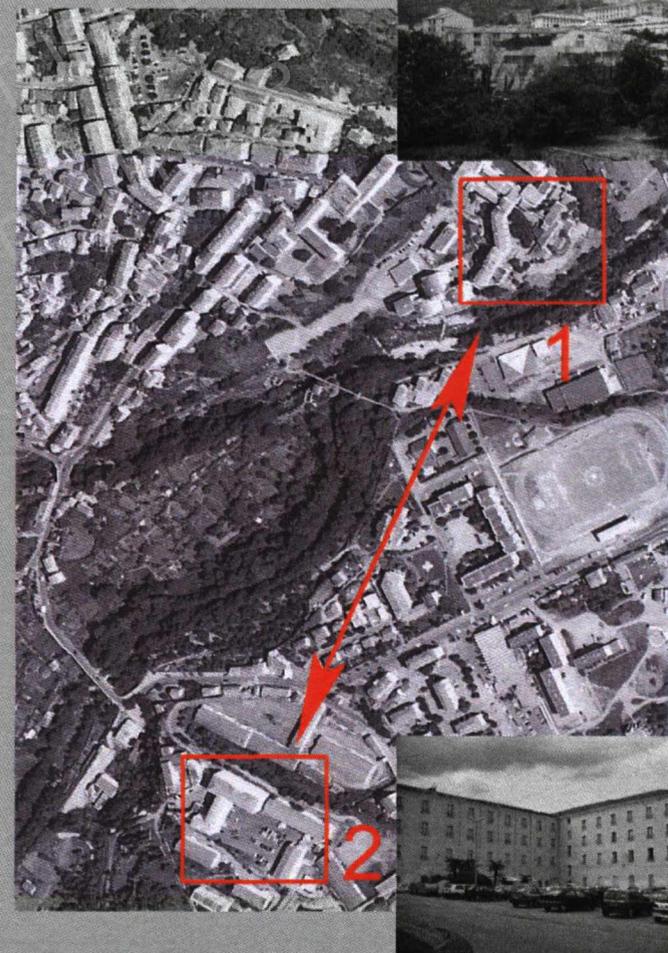
Les infrastructures de l'université commencent alors à se développer **au-delà du campus initial**.

Tout en comblant **son déficit en matière de surface**, en s'étendant comme elle le peut à travers la ville de Corte, l'université **poursuit ses objectifs de développement**, prenant conscience du **secteur de la recherche** et de l'importance qu'il peut avoir pour son avenir. Elle se dote de cinq instituts : Energétique, Etudes Corses, Valorisation des ressources naturelles et Développement des îles méditerranéennes.

Mais face à tout cela, **augmentation du nombre d'étudiants, nouvelles formations, nouveaux instituts**, l'université se trouve dans **un contexte délicat**, notamment au niveau des aides gouvernementales avec le gel des crédits par la classe politique locale.

Toutefois **la menace de fermeture**, engendrée par les problèmes dont elle est victime, ne l'empêchera pas de poursuivre **son expansion**.

(3) Campus CARAMAN



(4) Campus GROSSETTI

L'UNIVERSITE DE CORSE «PASCAL PAOLI», NAISSANCE, EVOLUTION, PROBLEMATIQUE

2. La fin des années 1980, une réelle prise de conscience.

L'année 1988 avec la visite de Lionel Jospin, alors ministre de l'éducation nationale, semble être une date charnière pour l'université. Il cite à ce sujet :

«Cette université est comme les autres, elle est de bonne qualité, je l'atteste et nous l'aiderons»

Les gouvernements prennent conscience de l'augmentation croissante du nombre d'étudiants par rapport au manque de surfaces nécessaires.

A partir de là, l'Université qui compte alors 3000 étudiants, s'inscrit dès le début des années 1990, dans un **contrat de plan** liant Etat et Région : **le Plan « U2000 »** .

La mise en place de ce contrat donne naissance à un **nouveau partenariat avec la Collectivité Territoriale de Corse (C.T.C)**, qui apparaît comme un **acteur incontournable** du développement de l'université.

Les choses commencent alors à **évoluer** avec la mise en place du **plan U2000**.

L'université se voit affecter de **nouveaux équipements** : une nouvelle cité universitaire est réalisée, 390 lits supplémentaires voient le jour, le **second site de l'université, Grossetti** (ancienne caserne de la légion) est **entièrement restructuré**, de nouveaux locaux sont récupérés dans des bâtiments de la vieille ville.

Le nombre d'enseignants ainsi que celui du **personnel administratif** augmente.

Pour affirmer son rôle d'outil de recherche, l'université se dote d'un troisième cycle, et d'un I.U.T (Institut Universitaire de Technologie) .

Malgré un début difficile, les dix années qui suivent l'ouverture de l'université **sont riches en événements et en réalisations au sein de la ville de Corte.**

Mais l'université s'est développée **au delà** de son enceinte de départ (site de CARAMAN).

LE CONTRAT DE PLAN
U 2 0 0 0

Au début des années 1990, la démographie étudiante n'a toujours pas diminué sur l'ensemble du pays et continue au contraire son accroissement tandis que les locaux restent notoirement **insuffisants**. Le schéma «U2000» est mis en place afin de répondre en priorité à **une importante demande** de surfaces nouvelles **sans toutefois retomber dans les erreurs des années 1960** en comblant les besoins de manière expéditive. Il faut aboutir au contraire **à des aménagements réalistes** et à l'épreuve du temps tout en **replaçant les universités au cœur des villes**. Avec un financement de près de 4,9 milliards d'euros, à parité entre l'Etat et les collectivités territoriales, **U2000 a donc permis de construire dès 1991 et ce jusqu'en 1998 à peu près 3,5 millions de m² dans la France entière.**

L'UNIVERSITE DE CORSE «PASCAL PAOLI», NAISSANCE, EVOLUTION, PROBLEMATIQUE

Rien ne laisse alors présager, à cette époque, les conséquences de ce morcellement qui est en train de s'amorcer : des répercussions directes sur le fonctionnement de l'université dans les années à venir.

Malgré tous ces projets réalisés au long des années 1990, l'université **reste généraliste** et n'accueille pratiquement que **des étudiants venant de villes voisines**.

Certes, si des efforts sont réalisés au niveau des infrastructures, **l'ensemble reste insuffisant et limite alors l'effectif étudiants à 3000**.

C'est à partir de l'an 2000 que **l'université décide de sortir** de cette fonction d'université généraliste et cherche alors de **nouveaux créneaux**. Pour cela, elle s'engage sur **la voie de la spécialisation**. Le créneau qui est choisi est bâti sur **un raisonnement relatif à l'économie de l'île**. En basant alors ses choix sur les **possibilités proposées par la Corse** et dans des domaines où celle-ci **peut se développer**, l'université décide de se spécialiser **dans le domaine de l'environnement**.

Dès lors, **les travaux de recherche universitaire s'orientent vers ce domaine**.

C'est le thème de l'Environnement qui **structure alors l'ensemble de l'activité de Recherche**.

3. Nouveaux enjeux, nouveaux objectifs : nouveaux problèmes.

Si jusqu'à présent , malgré les difficultés qu'elle a pu rencontrer au cours de son développement, l'université a su assurer son rôle de **partenaires du développement social, économique et culturel au niveau local**, et a su **structurer l'ensemble de ses locaux**, malgré le déploiement de ces derniers, **c'est au niveau international** qu'aujourd'hui l'université entend faire ses preuves.

Elle entend pour cela **se placer sur la scène universitaire méditerranéenne.**

Mais, afin d'y parvenir, l'université **doit attirer davantage d'étudiants** et faire face à la **concurrence des universités voisines.**

Elle entend développer pour cela, **de nouveaux objectifs** tels que la mise en place **de la réforme L.M.D** (licence- maîtrise doctorat) qui uniformise l'offre de formation supérieure dans l'ensemble des pays de la Communauté Européenne. Au niveau de ses missions, **le développement du secteur de la recherche est fortement renforcé et tient le rôle principal.**

L'université **s'inscrit donc dans le contrat de plan « U3M»** (Université du Troisième Millénaire) lequel, lui permettra **de renforcer** les liens entre **la recherche et le développement économique.** Comme pour le plan U2000, la **C.T.C** en partenariat avec **l'Etat**, dans le cadre de leurs compétences respectives, **s'attachent à mettre en œuvre le plan U3M.**

Cet objectif se traduit par **des efforts financiers** inscrits dans **une démarche d'aménagement du territoire.**

L'université souhaite atteindre d'ici 2010 **plus de 5000 étudiants.**

Mais aujourd'hui **face à ces enjeux**, c'est toute **la structure actuelle** de l'université qui est remise en question.

Freinée dès son ouverture, l'université n'a pas su maîtriser son expansion au cours de son développement, ce qui a entraîné, par la suite, **l'éclatement de ses locaux de part et d'autre de la ville.**

Si jusqu'à présent ce déploiement ne jouait pas en sa défaveur, il **apparaît désormais comme un nouveau frein à la mise en place de ses objectifs.**

LE CONTRAT DE PLAN U 3 M

Successeur du plan U2000, ce nouveau plan vise donc de **nouveaux objectifs** en fonction de la situation actuelle de l'université. U3M (université du troisième millénaire), toujours basé sur la concertation régionale et un large partenariat entre l'Etat et les collectivités **entame un processus d'harmonisation au plan Européen.** En effet, il recadre l'université française dans **l'espace européen qui se construit** et il doit lui permettre d'être compétitive dans la concurrence qui s'opère entre les différentes universités européennes. Pour cela, U3M favorise directement **le secteur de la recherche** au sein même de **l'enseignement supérieur.** Ces deux facteurs ainsi réunis **contribueront au développement économique et technologique du pays.**

L'UNIVERSITE DE CORSE «PASCAL PAOLI», NAISSANCE, EVOLUTION, PROBLEMATIQUE

Mais ce n'est pas tant par le fait que l'université **soit divisée en plusieurs sites** que le problème se pose, mais par le fait que **chaque composante de formation est elle-même divisée et partagée entre plusieurs structures**, engendrant ainsi des **incohérences et des difficultés de fonctionnement**.

Parmi ces composantes, force est de constater que **le secteur de la recherche**, pourtant si cher au développement de l'université, **se trouve touché par cet éclatement**.

D'autres entités en sont également victimes, comme **les services administratifs** (direction, scolarité, etc), dont la répartition sur plusieurs sites entraîne **la confusion la plus totale** aux yeux des étudiants et **ne favorise guère la communication entre les différents services eux-mêmes**.

Les dysfonctionnements ne s'arrêtent pas là. A la suite de cet éclatement, l'université ne dispose **pas réellement de véritable pôle d'accueil direct**.

Que dire également **des conditions de vie étudiante**? Au niveau du logement, la capacité d'accueil **reste insuffisante** tandis que **les activités extra-universitaires** (sports, culture) **manquent de lieux adaptés**.

Face à ces diverses incohérences, que nous étudierons plus en détail dans un prochain chapitre, l'université qui souhaite devenir un pôle d'excellence en environnement, doit nécessairement passer par **une réorganisation** de ses entités, ainsi que par **la création** de nouvelles structures.

Plusieurs raisons peuvent expliquer **le phénomène d'éclatement** de l'université : si, dès sa création, le manque de volonté de la part des pouvoirs publics en est le premier responsable, nous sommes en mesure de nous demander également comment **cette déstructuration** aurait pu être réellement évitée. En effet, **la ville de Corte** avait-elle la possibilité **de contenir sur un seul et même site l'ensemble de l'activité universitaire**?

La naissance de l'université, les **différentes périodes** qui ont marqué son histoire ainsi qu'**un premier bilan partiel** de la structure actuelle, ayant été développés dans ce chapitre, il convient d'étudier à présent **la ville de Corte** dans son ensemble et de s'imprégner du contexte local. L'objectif est de comprendre comment se sont **implantées les structures de l'université** dans le **tissu urbain** de la ville, quels sont **les problèmes engendrés** par le **déploiement** de l'université et quelles sont **les relations entretenues** entre la ville et cette dernière.

.....LA VILLE DE CORTE, APPROCHE HISTORIQUE, GEOGRAPHIQUE ET CONTEXTE ACTUEL

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE MARSEILLE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

LA VILLE DE CORTE, APPROCHE HISTORIQUE, GEOGRAPHIQUE ET CONTEXTE ACTUEL

« Commencer l'analyse d'une ville ou d'une agglomération par l'étude de sa croissance apparaît comme un des moyens de la saisir globalement »

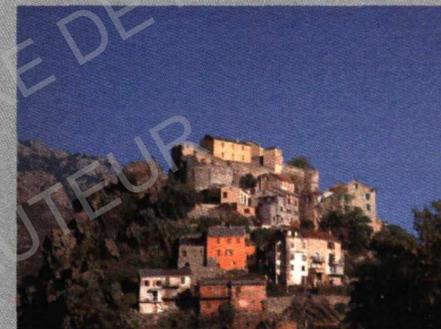
Philippe PANERAI

C'est au **cœur de l'île**, au sein de **la ville de Corte**, que l'université de Corse fut créée il y a presque vingt-cinq ans.

Cette petite ville de **6000 habitants** s'est alors trouvée projetée dans un monde jusqu'alors inconnu : celui de la culture, de l'information, de la recherche... **celui du monde universitaire.**



(5) Photographie aérienne



(6) Citadelle de Corte.



(7) Le cours Paoli.

LA VILLE DE CORTE, APPROCHE HISTORIQUE, GEOGRAPHIQUE ET CONTEXTE ACTUEL

I. Histoire et géographie

1. Quelques notions historiques...

La ville de Corte, qui a toujours joué **un rôle militaire important** au cours de son histoire, était déjà considérée dès le IX^{ème} siècle comme **une place forte**.

C'est au XIII^{ème} siècle, lors de l'occupation de l'île, que les Génois s'en emparent.

En réaction à cette occupation, un seigneur féodal Corse, **Vincentello D'Istria** reconquit la ville et y fit construire dès 1419 **la Citadelle** ou « **Nid d'aigle** », familièrement appelé ainsi par les gens de la région.

Au XIV^{ème} siècle, la ville est redonnée aux Génois des mains des seigneurs de Campo Fre-gosso.

En 1553, lors de l'annexion Française, Sampiero Corso est envoyé par le Maréchal de Thermes à la reconquête de la ville, ce dernier rallie alors la population Cortenaise à la cause Française.

Mais, en 1559, après la signature du **traité de Cateau-Cambrésis**, la ville sera reprise par les Génois.

Ce ne sera qu'**en 1734**, soit pratiquement deux siècles plus tard, que les Français s'empareront à nouveau de la ville.

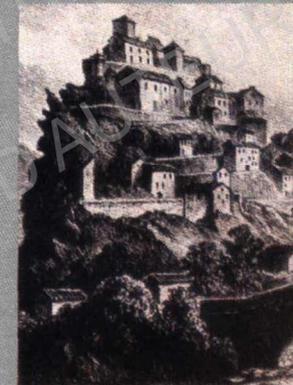
Jean Pierre Gaffori, nommé « général de la Nation » en 1751 à la Consulte d'Orezza, rendit **l'indépendance à la ville**.

Pendant quatorze années de **1755 à 1769**, Corte fut **la capitale de la Corse** sous **Pascal Paoli**. Celui-ci **réorganisera son Etat** et donne à la Corse **une constitution démocratique** établissant **la séparation des pouvoirs et la souveraineté du peuple**.

Le nouveau gouvernement **siège alors à Corte** et c'est en **1765** que Paoli fonde la première **université de Corse**. La séance d'ouverture solennelle se tient en l'église Saint Marcel **le 3 janvier 1765**.

L'Université fondée par Paoli entre alors en scène. Toutes les conditions sont réunies. Les moyens financiers sont des dons du clergé, les professeurs seront composés d'ecclésiastiques.

Mais, en 1769, date qui marque l'indépendance de la Corse lors de la défaite de Ponte Novu, la ville tombe aux mains des Français et **l'Université sera fermée**.



(8) La citadelle (Nid d'aigle)



(9) Plan Corte, 1748



(10) Dessin de ville, début 19^{ème}

LA VILLE DE CORTE, APPROCHE HISTORIQUE, GEOGRAPHIQUE ET CONTEXTE ACTUEL

2. Situation géographique.

Située sur **une zone de contact** entre deux grandes régions naturelles, c'est en **plein centre de la Corse** que s'étend la commune de Corte.

Celle-ci fait partie du canton de Corte et de l'arrondissement de Bastia.

D'une superficie de **14 926 ha**, cette commune représente la **seconde étendue communale** de la Haute-Corse et la quatrième de toute l'île.

Son territoire constitue une bande d'à peu près **19 Km de long** sur environ **8 Km de large**, se développant selon un axe **Sud-Ouest/Nord-Est**.

Les caractéristiques du paysage s'appuient sur la diversité des reliefs, quatre entités de paysages naturels ou urbanisés, liées aux composantes géologiques, mais aussi à l'adaptation humaine peuvent être délimitées :

- **Les deux vallées**, à l'Ouest, tout d'abord celle du TAVIGNANO avec ses deux versants identiques et dont le fleuve occupe une position centrale, et celle de la RESTONICA dont l'essentiel est constitué de zones montagneuses variant de 229 à 2622 mètres d'altitude avec le MONTE ROTONDO.

- **La plaine du TAVIGNANO**, à l'Est, qui apparaît en contradiction avec le reste de l'ensemble du territoire montagneux.

- **Le site de la ville de Corte**, à l'extrême Nord Est du territoire communal est la seule zone agglomérée.

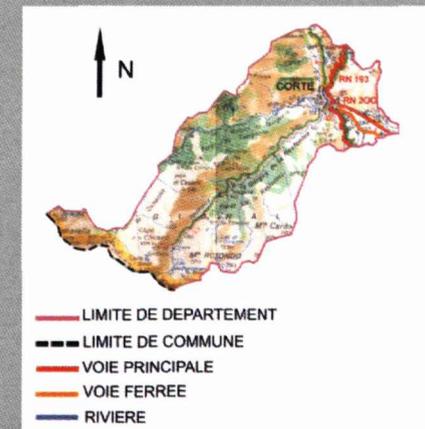
La ville culmine à 500 m et domine de 110 m le confluent des trois rivières qui la délimitent, le TAVIGNANO, la RESTONICA, et l'ORTA.

La commune présente **deux aspects fortement contrastés**, d'un côté la partie du centre et du Sud-Ouest composée de **massifs rocheux** et de l'autre, la partie du Nord-Est constitué de **plaines**, dans laquelle se situe la ville de Corte.

C'est une région de contact entre Corse primaire et Corse alpine.



(11) Situation



(12) Plan du territoire communal

LA VILLE DE CORTE, APPROCHE HISTORIQUE, GEOGRAPHIQUE ET CONTEXTE ACTUEL

II. La ville de Corte.

1. Morphologie urbaine.

Les différentes étapes d'urbanisation de Corte sont fortement liées aux périodes qui ont marqué l'histoire de la ville.

Nous pouvons ainsi dégager aujourd'hui **quatre zones** composant le **tissu urbain** de Corte.

■ La haute ville et la citadelle

La **haute ville** - ou vieille ville - première étape d'urbanisation, se caractérise essentiellement par un **bâti dense**.

Dominée par la **citadelle**, cette zone est fortement marquée par les conditions dans lesquelles elle s'est développée au cours de l'histoire, c'est à dire en réponse à d'éventuelles invasions. c'est autour du «**nid d'aigle**» (citadelle) que seront édifiées les premières habitations.

Les îlots ont été pensés comme des forteresses, les rues ainsi que les ruelles, très étroites, **s'organisent autour d'un bâti très resserré**.

Il n'y a guère de **véritables règles géométriques d'implantation**. Les quartiers des LUBIACCE, CHIOSTRA, CALANCHE composent ainsi la **vieille ville**.

Cette zone, essentiellement composée d'**habitations**, regroupe un tiers de l'ensemble des logements.

La citadelle accueille dans son enceinte le **Musée de la Corse**.



(13) La vieille ville



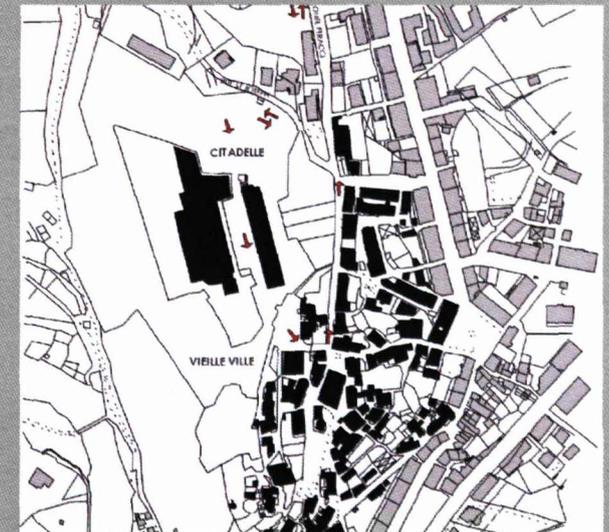
(14) Les ruelles étroites



(15) Place du poilu



(16) La haute ville et la haute ville



LA VILLE DE CORTE, APPROCHE HISTORIQUE, GEOGRAPHIQUE ET CONTEXTE ACTUEL

■ La ville basse

Au cours des siècles qui suivent **cette première étape**, l'urbanisation se développe et commence alors à **s'organiser**.

La nécessité de voir Corte, durant la période Française, se développer autour d'**axes structurants** tels que le **Cours Paoli** ou l'**avenue Pierrucci**, donne alors naissance à une seconde zone, **la ville basse** à la fin du 19ème siècle.

Cette partie constitue aujourd'hui **le centre ville de Corte**. Elle est composée d'îlots alignés selon **un axe principal, le cours Paoli**.

Contrairement au tissu ancien des quartiers de la vieille ville qui ne représentaient aucune organisation géométrique, il y a dans la ville basse **un véritable quadrillage orthogonal** à partir duquel des rues perpendiculaires au cours Paoli desservent d'autres îlots d'habitations.

C'est précisément dans cette zone qu'il y eut **une véritable volonté d'organiser la ville** selon des **règles géométriques** bien précises.

Le cours Paoli, autour duquel s'organisent les différents îlots réguliers, est considéré comme **l'artère principale du centre de la cité**. Divers commerces, restaurants, cafés constituent autant d'éléments participant **au développement de l'activité urbaine de la ville**.



(17) L'entrée du cours Paoli



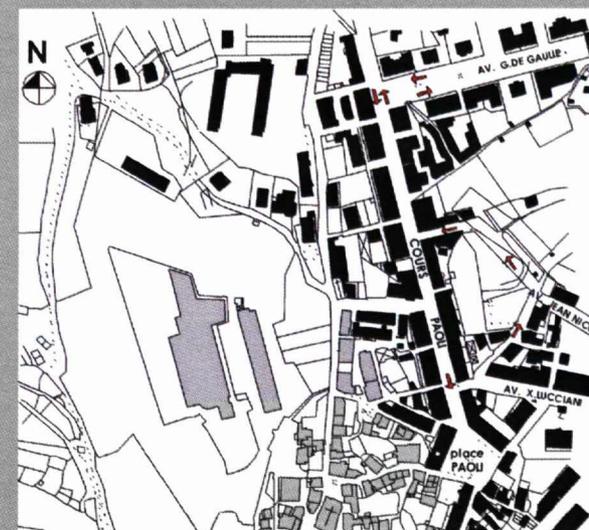
(18) Le cours Paoli



(19) Place du Duc de Padoue



(20) La ville basse



LA VILLE DE CORTE, APPROCHE HISTORIQUE, GEOGRAPHIQUE ET CONTEXTE ACTUEL

■ Les extensions périphériques

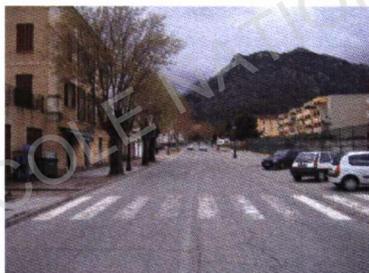
La période concernant l'après guerre voit **naître de nouvelles extensions**, en rupture avec la **vieille ville**.

De nouveaux quartiers prennent naissance **en périphérie de la ville**, tels que celui de PORETTE, de SAINT JOSEPH, ou encore de CAPUCCINI.

Ces extensions périphériques -comparables à celles des grands ensembles réalisés dans les années 1950 dans d'autres villes du reste du continent, mais à l'échelle de la ville de Corte- ne présentent guère de **problème de composition et de structuration urbaine**.

L'extension passe alors au delà des rivières qui ceinturaient jusque là le tissu urbain. L'ensemble de ces quartiers est **en rupture avec la vieille ville**.

Composés principalement de logements, même si certains commerces peuvent toutefois être observés, l'ensemble ne peut être assimilé à **un véritable lieu de vie et d'attraction urbaine** comme peut l'être par exemple la ville basse et le cours Paoli.



(21) Av. du 9 septembre



(22) Quartier St Joseph



(23) Quartier St Joseph



(24) Les extensions périphériques.

LA VILLE DE CORTE, APPROCHE HISTORIQUE, GEOGRAPHIQUE ET CONTEXTE ACTUEL

■ L'habitat pavillonnaire

La ville de Corte voit actuellement et ce depuis près **d'une vingtaine d'années**, se développer **l'habitat pavillonnaire** sous forme de lotissement.

La majeure partie de ce type d'habitat individuel se développe entre autre à l'Est de la ville, tout au long de la RN 200 menant à Aléria. C'est cette zone qui enregistre la plus forte augmentation en matière de lotissement.

Toutefois, le quartier de St PANCRACE, au Nord, voit également le nombre d'habitats pavillonnaires se multiplier de plus en plus sur les premiers vallons.



(25) L'habitat pavillonnaire

LA VILLE DE CORTE, APPROCHE HISTORIQUE, GEOGRAPHIQUE ET CONTEXTE ACTUEL

Le paysage urbain de Corte à subi de nombreuses transformations et ce, notamment, au cours de ce siècle.

C'est le relief géographique de la région qui a alors guidé les axes directeurs de l'urbanisation. En effet, l'extension de la ville n'a pu se faire qu'à l'Est et au Nord, c'est à dire vers les régions des plaines et des collines, tandis que la partie Ouest, celle des massifs rocheux, ne pouvait guère offrir de réelles possibilités d'implantation.



(26) Les différentes zones d'habitat.

	Citadelle, vieille ville
	Ville basse
	Extensions périphériques
	Habitats pavillonnaires

LA VILLE DE CORTE, APPROCHE HISTORIQUE, GEOGRAPHIQUE ET CONTEXTE ACTUEL

2. Le contexte démographique, une population en hausse.

Au dernier **recensement de 1999**, la population totale était de **6355 habitants**. C'est entre **1982** et **1990** que la population enregistre **une première hausse** de près de **448 habitants**. On note à cette époque **un rajeunissement de la population**: plus de **67%** de ses habitants sont âgés de moins de 40 ans tandis que les personnes de plus de 75 ans représentent **moins de 1%** de la population totale.

Cette augmentation va s'accuser à partir des années **1990 jusqu'en 1999** avec **710 habitants en plus**.

Pourtant, malgré une augmentation **de plus de 22,6%** de la population entre **1982** et **1999**, le solde naturel reste négatif.

La ville de Corte est la seule ville en Corse à enregistrer un déficit des naissances par rapport aux décès.

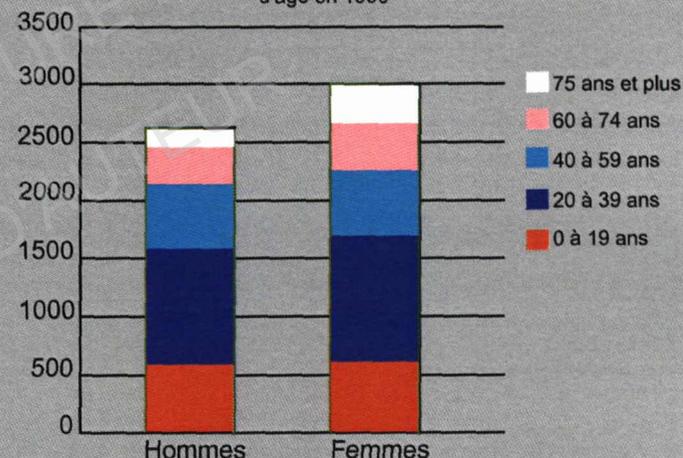
Si, entre 1982 et 1990, **le départ** de la Légion est apparu comme **un facteur déterminant** sur les chiffres de la population, **le développement de l'université** est devenu **un facteur compensateur**.

Depuis 1990, l'université joue **un rôle décisif sur l'évolution de la population**.

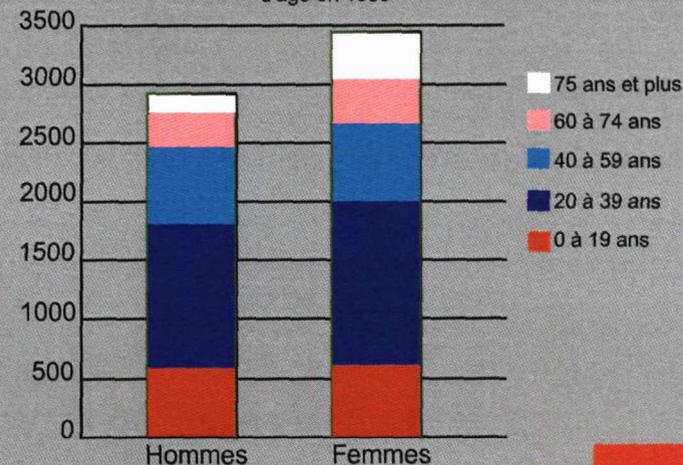
Deux facteurs démographiques peuvent être relevés:

- **L'arrivée de la population étudiante**, qui a engendré une augmentation des 20/24 ans.
- **L'augmentation de la tranche d'âge des 35/44 ans**, qui peut s'expliquer par les emplois (personnels, enseignants, etc.) créés par l'université.

Répartition de la population par sexe et par tranche d'âge en 1990



Répartition de la population par sexe et par tranche d'âge en 1999



LA VILLE DE CORTE, APPROCHE HISTORIQUE, GEOGRAPHIQUE ET CONTEXTE ACTUEL

3. Le fonctionnement urbain.

■ La circulation automobile dans la commune de Corte, les principaux axes.

De par sa position géographique, le territoire de la commune confère à Corte **une position centrale** par rapport au reste des autres villes de l'île telles que **Bastia** ou **Ajaccio**. De ce fait, elle facilite la relation directe aux accès menant à ces villes ; c'est ainsi qu'au Nord de la ville, la **RN193** mène à Bastia (**70 Km**), au Sud, celle-ci mène à Ajaccio (**85 Km**) et, à l'Est, la **RN200** conduit à Aléria et la Plaine Orientale (**48 Km**).

Jusqu'en 1994, date à laquelle la **déviaton de la RN 193** reliant les villes de **Bastia** et d'**Ajaccio** fut mise en place, Corte était traversée **en plein centre ville** par un **transit d'usagers locaux** et par un **trafic plus lourd** (Autobus, poids lourds).

La déviation eut donc pour objet de déplacer **ce deuxième transit** en le faisant passer en dehors **du cœur de la ville**, et d'alléger ainsi le premier.

Aujourd'hui la RN 193, **principal axe de distribution**, ne passe **plus par la ville**.

En centre ville tout a été ainsi mis en œuvre par la suite pour **favoriser le transit local**.

La circulation sur le cours Paoli se fait **en sens unique** dans **sa partie supérieure**.

Toutefois, le trafic observé sur le cours **reste très important**, véritable **poumon de la ville**, celui-ci voit ainsi circuler les déplacements internes de la population tels que les locaux, les étudiants l'hiver, les touristes l'été, les différents commerçants...

Mais dans la **vieille ville**, la circulation automobile rencontre encore **de nombreux problèmes**, le caractère de forteresse de cette zone n'offre guère **de larges voies de circulation**.

Autre axe important: la **RN200** reliant la ville de Corte à celle d'**Aléria** et à la plaine Orientale. Elle est fortement empruntée depuis l'extension de la ville vers l'Est de la commune, et est très utilisée par les nombreux étudiants en provenance de l'axe **Bonifacio-Porto-Vecchio**.

D'autres accès sont moins importants pour le transit local mais le restent cependant pour le transit de trafic concernant les véhicules de tourisme, comme le **CD623** permettant l'accès à la vallée de la RESTONICA.



(27) Entree nord



(28) Entree sud



(29) Vue de la déviation

LA VILLE DE CORTE, APPROCHE HISTORIQUE, GEOGRAPHIQUE ET CONTEXTE ACTUEL

■ Le réseau ferroviaire

Située dans le quartier des **Porette**, la **gare de Corte** est considérée comme **la station la plus importante de la ligne** qui relie les villes de Bastia et d'Ajaccio, **en fonction du nombre de passagers.**

Cette ligne concerne essentiellement le transport de **passagers** et non de marchandises.

Empruntée en majeure partie par les étudiants l'hiver et surtout par les touristes l'été, le nombre de ses passagers avoisine les 700 par jour.

■ Les déplacements piétons au travers de la ville.

Les relations entre **la vieille ville**, **la citadelle** et **la ville basse**, peuvent se satisfaire d'un cheminement piétons assurant **une liaison correcte** entre ces trois entités, par l'intermédiaire de nombreuses ruelles partant pour l'essentiel du cours Paoli. Mais, en nous déplaçant dans la ville, force est de constater qu'il n'en est pas de même pour **le reste des autres zones urbaines.**

Les quartiers **d'habitats collectifs**, sont en effet **mal desservis.**

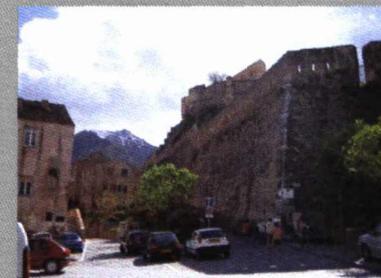
Ainsi, le quartier de PORETTE est-il séparé du centre de la cité par la rivière de l'ORTA: le cheminement piéton s'en trouve moins aisé. Une possibilité reste de longer la RN193, mais cela accroît alors considérablement le trajet.



(30) La gare ferroviaire

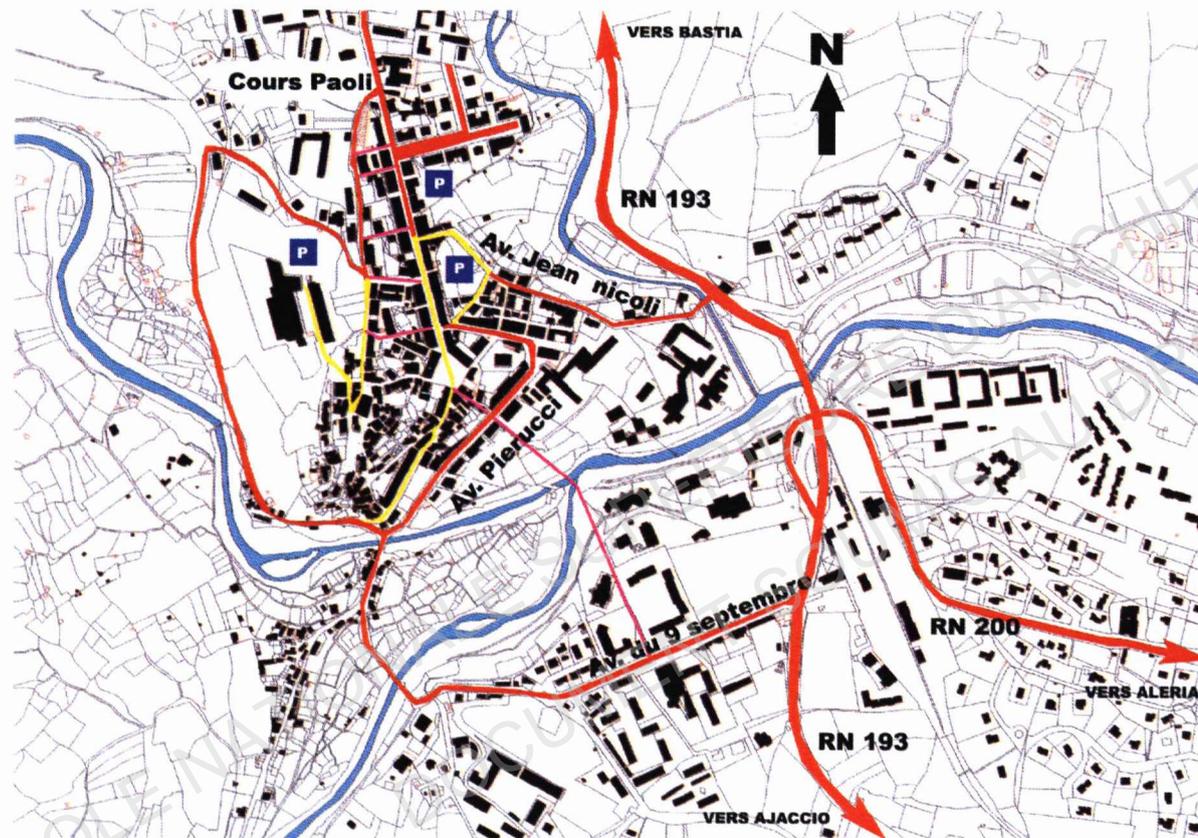


(31) Ruelle piétonne



(32) Déplacements ruelles citadelle

LA VILLE DE CORTE, APPROCHE HISTORIQUE, GEOGRAPHIQUE ET CONTEXTE ACTUEL



P

Parking

— Voie double sens

— Sens unique

— Voie piétonne

Les déplacements urbain



(33) Carrefour deviation



(34) Le cours Paoli



(35) Av. Jean Nicoli (haut)



(36) Av. Jean Nicoli (bas)



(37) Av. du 9 septembre



(38) Rampe Conca

4. Les principaux équipements.

C'est **dans la ville de Corte** que sont regroupés l'essentiel **des équipements et services** de la région.

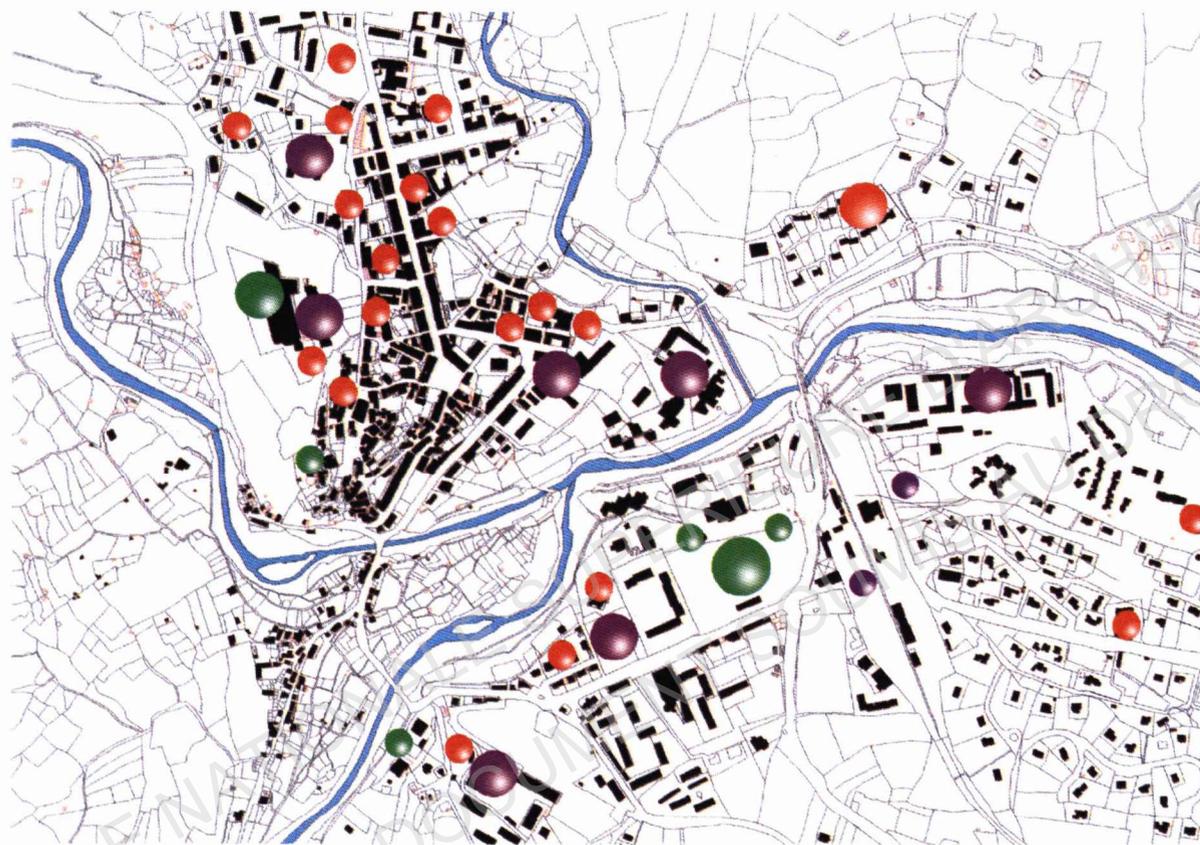
Deux endroit distincts regroupent à eux seuls la majeure partie de ces équipements.

La ville basse comporte davantage- de par sa position et son rôle de centre ville- tout ce qui concerne **les services publics et administratifs** : Mairie, sous-Préfecture, etc, ainsi que la plupart des commerces : services alimentaires, cafés, restaurants ... situés le long de l'artère principale, le cours Paoli.

Le quartier de PORETTE, deuxième zone, regroupe plutôt tout ce qui concerne **les équipements sportifs**: la piscine municipale, le stade, les cours de tennis... Cette **concentration** d'équipements sportifs s'explique par le fait que, contrairement au centre ancien, cette partie de la ville a pu offrir, au cours de son développement, **les seuls vastes espaces** capables de recevoir de telles infrastructures.

Les équipements d'enseignements- écoles, lycées, universités- sont, quant à eux, partagés entre ces deux entités de la ville.

LA VILLE DE CORTE, APPROCHE HISTORIQUE, GEOGRAPHIQUE ET CONTEXTE ACTUEL



Administratif, santé, équipement



Enseignement primaire, secondaire, universitaire, formation professionnelle



Sport et culture

Alors que l'urbanisation de Corte se limitait, il y a un peu plus d'un siècle **aux seuls quartiers de la citadelle, de la vieille ville et à une partie de la ville basse**, la ville s'est étendue, donnant naissance à **un urbanisme quelque peu « éclaté »**.

C'est dans ce tissu que s'inscrit aujourd'hui l'ensemble des structures de l'université.

Il est donc nécessaire de voir comment **l'activité universitaire se développe** et comment **ses structures sont implantées dans le contexte urbain**.

Il convient également de se pencher sur **la place qu'occupe actuellement l'université dans la cité Cortenaise** et surtout, sur **les relations entretenues entre la ville et cette dernière**.

.....LA VILLE ET L'UNIVERSITE, VINGT CINQ ANS DE COHABITATION, ETAT DES LIEUX

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE MARSEILLE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

3

Chapitre

LA VILLE ET L'UNIVERSITE, VINGT CINQ ANS DE COHABITATION, ETAT DES LIEUX

I. L'implantation de la structure universitaire

Bien qu'étant essentiellement **regroupées au sein de la ville de Corte**, les structures de l'université sont aujourd'hui **éclatées entre différents sites**.

L'université **c'est plus de 3700 étudiants dans une ville de pratiquement 6000 habitants** répartis en trois U.F.R (Unité formation recherche) : **UFR de Lettres, de Langues et de Sciences Humaines**, **UFR de Droit et Sciences Economiques**, **UFR de Sciences et Techniques**. Chacune de ces UFR est elle-même divisée en plusieurs composantes de formations : DEUG, Licence, maîtrise... auxquelles se rattachent pour chacune **ses unités de recherche**.

En ce qui concerne **la répartition des étudiants par UFR**, c'est l'*UFR de Lettres, Langues et sciences humaines* qui comptabilise le plus grand nombre, soit **1448 inscrits** en formation initiale.

L'*UFR de droit, sciences économiques et sociales* regroupe **811 étudiants** et enfin l'*UFR de Sciences et techniques* compte un effectif de **840 étudiants**.

L'institut universitaire de technologie (IUT) concerne **415 étudiants**.

L'implantation de l'université a, et ce, depuis plus de vingt ans, imprimé sa marque sur la structure urbaine de Corte.

Deux principaux sites, CARAMAN (1), ancien campus Pascal Paoli, et **GROSSETTI (2)** regroupent l'ensemble des infrastructures de l'université. Des **sites annexes (3)** viennent s'ajouter comme le **PALAZZU**.

Au niveau des **équipements**, l'université dispose d'un restaurant, propriété du C.R.O.U.S, ainsi que d'une bibliothèque, d'un complexe sportif et de trois résidences de logements.



(40) Les différents sites.

LA VILLE ET L'UNIVERSITE, VINGT CINQ ANS DE COHABITATION, ETAT DES LIEUX

1. Le site de CARAMAN

Lieu d'implantation **des premières structures universitaires en 1981**, le site s'est développé pratiquement **en centre ville**, non loin du Cours Paoli.

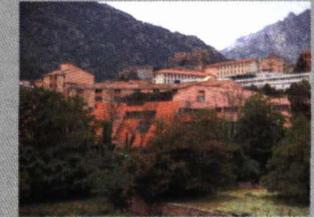
Regroupant aujourd'hui la majeure partie **des services administratifs** de la structure universitaire, ce site semble jouer le rôle de **site principal**.

Son ancienneté, mais surtout sa **position géographique** en sont les principales raisons.

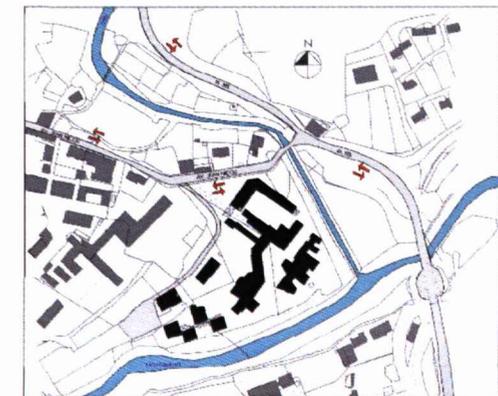
Nous retrouvons ainsi plus précisément sur **le site de CARAMAN** :

- La Scolarité centrale.
- Les UFR de *Lettres, de Langues et de Sciences Humaine plus Droit, Sciences Economique et gestion*.
- La Bibliothèque Universitaire.
- L'Administration Centre Culturel Universitaire (le C.C.U).
- Le service Universitaire des Activités Physiques et Sportives.
- La Médecine préventive.
- Le Centre des Ressources Informatiques.
- Les résidences étudiantes « **Pascal Paoli 1** » (PP1), première structure réalisée en 1981 qui comptabilise 200 chambres et la résidence « **PP2** » construite dans les années 1992/1993 d'une capacité de 195 chambres.

Facilement accessible du centre ville par la **rue Jean NICOLI** mais aussi de l'entrée Nord de la ville par le **principal carrefour entre la RN 193 et le centre de Corte**, l'ensemble occupe une superficie d'environ 1,8 hectares.



(41) Caraman.



2. Le site de GROSSETTI

Le second site de l'université, GROSSETTI, **né de la récupération** d'une ancienne caserne militaire, puis complété par la suite par de **nouvelles constructions**, se situe à l'**entrée Sud** de la ville.

Ce lieu a permis à l'université **d'étendre ses structures** lors des années 1980, mais il est aussi à l'**origine de l'éclatement de ces dernières**.

Le site regroupe l'ensemble de l'*UFR de Sciences et techniques* et tout ce qui s'y rapporte:

- La scolarité de l'*U.F.R de Sciences et techniques*.
- L'incubateur technologique.

mais aussi:

- Le Service d'Information et d'Orientation (SIO).
- L'administration de la formation continue.
- La scolarité de l'IUT (institut universitaire de technologie).
- Un ensemble de résidences comptant environ 370 chambres.

Le site ne se trouve pas, contrairement à celui de CARAMAN, dans le centre ville mais dans **les quartiers situés en périphérie**, dans lesquels se sont développés les ensembles **d'habitats collectifs**.

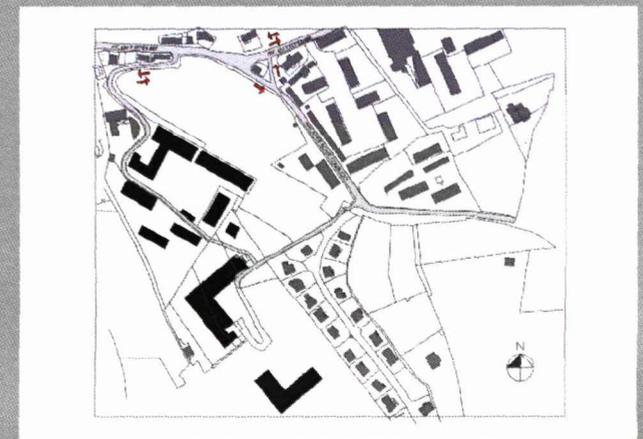
Facile d'accès, le site **bénéficie d'une bonne desserte**, que ce soit par l'entrée Nord de la ville ou bien par l'entrée Sud.

Le site de GROSSETTI est le dernier ensemble ayant reçu **des constructions récentes**.

C'est ainsi que nous avons pu voir se réaliser récemment **le nouveau bâtiment pour l'I.U.T** ainsi que **la halle des sports**.



(42) Grossetti



3. Les sites annexes.

Si CARAMAN et GROSSETTI constituent **les deux principaux sites** de l'université de Corse, la ville de Corte a vu **d'autres locaux accueillir l'université**.

C'est dans **la vieille ville** que se trouve le reste des structures de l'université.

Le **PALAZZU NAZIUNALE** (Palais national) , ancienne construction, accueille aujourd'hui l'ensemble **des locaux de la Présidence et la caserne PADOUE**, dans la citadelle, recevait, jusqu'à l'année dernière, l'ensemble des structures de l'IUT, dont les locaux ont actuellement pris place dans un nouveau bâtiment sur le site de GROSSETTI.



(43) Le palais national.



(44) Caserne padoue

II. Corte, en tant que ville universitaire : les relations ville-université.

S'intéresser **aux relations entre la ville de Corte et l'université de Corse**, c'est avant tout aborder **les domaines** sur lesquels ces dernières se rencontrent et par là-même se complémentarisent.

Le résultat de **cette cohabitation** devrait logiquement donner naissance à **des échanges réciproques**. Si d'un côté, l'université et son effectif étudiant **doivent apporter** à la ville **des retombées économiques importantes**, de l'autre, la ville doit tout mettre en œuvre **pour favoriser la place de l'étudiant dans son enceinte** et **permettre à l'université d'accomplir pleinement ses missions**.

Mais qu'en est-il réellement ?

La position de la ville de Corte suscita, déjà à l'époque, de nombreuses polémiques concernant l'implantation de l'université. **Plusieurs facteurs jouaient alors en sa défaveur** : son éloignement, son faible potentiel économique ainsi que sa faible démographie (5500 habitants.)

A partir de là, **la ville était-elle capable** et surtout prête à recevoir une structure telle que celle d'une université ?

Avec plus de **3700 étudiants** aujourd'hui, l'université semble avoir atteint une partie de ses objectifs de développement, mais nous sommes en mesure de nous demander si, parallèlement à ce développement, la ville elle-même, **a su assurer et assure toujours sa vocation de ville universitaire**.

1. L'impact de l'université sur le fonctionnement de la ville.

La présence de l'université n'est pas sans conséquences sur **la vie économique, sociale et culturelle de la ville.**

Corte, afin de bénéficier des retombées engendrées par l'université, doit tout faire pour conforter son rôle de ville universitaire

Est-elle dotée **des équipements nécessaires** face à l'enjeu que représente l'inscription d'une université dans son tissu?

La présence de la vie étudiante au sein de la cité cortenaise apparaît comme **un des facteurs primordiaux pour le développement de celle-ci.** Le cas de Corte étant particulier- la population étudiante représentant **une part démographique importante**, plus de **3500 étudiants** pour **6350 habitants**- il apparaît de ce fait plus facile de comprendre l'intérêt que peut représenter cette présence et donc les retombées qui en découlent.

C'est tout d'abord sur **la vie économique locale** que se font ressentir les effets de la démographie étudiante. En constante évolution, cette population représente une hausse de clientèle non négligeable pour l'ensemble des commerces et services de la ville (restauration rapide, papeterie, service de reprographie, alimentations, etc.).

En dehors du fait d'entraîner **des retombées directes** pour les divers commerces de la ville, elle entraîne également **une plus forte demande en logements** au sein-même de la ville.

Cet accroissement de la demande en matière immobilière, va ainsi profiter directement à différents organismes de logements tels que ceux du C.R.O.U.S, mais aussi et surtout à certains habitants (propriétaires de studios, agents immobiliers, promoteurs).

Cette forte demande en logements devrait normalement entraîner **un investissement considérable** dans l'immobilier et permettre à la ville de tirer parti de ses retombées.

LA VILLE ET L'UNIVERSITE, VINGT CINQ ANS DE COHABITATION, ETAT DES LIEUX

Toutefois, cette consommation **ne se limite pas seulement aux étudiants**, même si ces derniers en représentent la **majeure partie**. La présence de l'université au sein de la ville entraîne également le **recrutement d'une seconde catégorie de consommateurs**. En effet, le personnel (enseignants, agents administratifs et d'entretien) permet à la **consommation de s'étendre**, touchant ainsi, comme pour les étudiants, les différents commerces et le domaine de l'immobilier.

Outre le rôle que joue la **population étudiante pour la ville**, nous pouvons constater que le **poids de la présence de la structure universitaire** se manifeste et intervient par d'autres facteurs, tels que les activités ou bien les équipements induit par l'université.

En effet, **afin de pouvoir fonctionner**, ces derniers vont directement faire appel à des organismes installés dans la ville. Nous pouvons ici prendre comme exemple le suivi des locaux universitaires, (qu'ils soient administratifs, de recherches, d'enseignement), ceux-ci vont faire appel pour leurs fournitures en matériel divers (bureautique, informatique, etc..) ou bien, pour leur entretien, **à des entreprises cortenaises**.

En fait, plus l'activité universitaire continuera à se développer, plus **elle contribuera à l'essor des commerces et services** proposés par la ville, sa présence se traduisant par **un accroissement substantiel du potentiel de pouvoir d'achat de la ville dans son ensemble**.

Bien plus, l'université agit sur la vie urbaine de la cité.

Elle a une influence **sur la vie sociale et culturelle** dont les étudiants sont les acteurs principaux. Ces derniers contribuent largement à l'animation de la vie urbaine, tant par leur regroupement en dehors des heures de cours que par l'animation de la vie nocturne qu'ils entraînent.

LA VILLE ET L'UNIVERSITE, VINGT CINQ ANS DE COHABITATION, ETAT DES LIEUX

L'université de Corse et la ville de Corte doivent aujourd'hui s'inscrire dans ce mouvement d'ensemble.

Mais il semblerait que ces retombées, engendrées par l'université au bénéfice de la ville, **ne soient pas tout à fait réciproques.**

2. Echanges réciproques?

La ville de Corte **éprouve des difficultés** à conforter **son rôle** de vraie ville universitaire.

Une véritable problématique entre en scène car, si d'un côté, l'université **ne cesse de se développer**, la ville qui l'accueille, elle, semble être en proie à **de nombreuses difficultés** concernant les dispositions **de mise en place de la structure universitaire**.

Nous pouvons constater que, pendant plusieurs années, la ville a souffert d'un déficit considérable **en matière d'infrastructures dites à vocation urbaine**. C'est ainsi que la ville et les étudiants ont été privés de structures telles qu'une salle de spectacle, un complexe sportif ou encore même un cinéma.

Alors que l'université est source et diffusion de culture à travers le lieu qui l'accueille, il existe ici **un réel manque de communication entre le monde universitaire et le tissu social de Corte**. Il ne s'agit cependant pas de l'unique obstacle au développement des relations ville- université. **La question du logement** fait actuellement débat dans la cité Cortenaise.

La croissance de l'effectif étudiant entraîne **une forte demande en logements** ; certes des efforts sont faits- notamment de la part du privé- mais le manque **reste encore considérable**.

La difficulté à se loger, ajoutée aux prix prohibitifs des loyers et à la qualité des chambres, jouent alors **en défaveur de Corte**.

La situation est alors paradoxale. Corte, qui a besoin de cette population indispensable à son essor, semble ne rien faire pour la retenir dans son enceinte.

Par l'enjeu que représente **la cohabitation de différentes populations** (étudiants, enseignants, personnels divers...), tout devrait être fait pour les inciter à résider dans la ville.

LA VILLE ET L'UNIVERSITE, VINGT CINQ ANS DE COHABITATION, ETAT DES LIEUX

Ce problème se répercute alors indirectement sur **le fonctionnement de l'université**. En effet, car, si les enseignants et chercheurs ne résident pas dans la ville, ils ne peuvent s'investir dans leur mission éducative au-delà de leurs heures d'enseignement.

Or, les conditions de vie à l'intérieur de la ville leur donnent-elles envie d'y rester? Leur accorde-t-on vraiment de poursuivre leurs travaux en dehors de ce temps-là ?

De ce fait, par cette absence, ce sont les étudiants qui s'en trouvent pénalisés.

Autre problème observé, concernant **l'organisation et le fonctionnement urbain**: Corte connaît une effervescence hivernale très importante avec l'arrivée de plus de **3500 étudiants** à chaque rentrée, et se trouve ainsi confrontée **aux problèmes de circulation routière** et de **stationnement**.

De plus, **l'organisation spatiale de l'université**, répartie sur plusieurs sites et à différents endroits de la ville, entraîne des difficultés pour circuler à certaines heures de la journée.

La ville a besoin d'**augmenter sa population**, **l'université doit attirer davantage d'étudiants** afin d'atteindre une taille susceptible d'**assurer son développement**.

Mais, face à ces problèmes que nous venons d'évoquer, **la situation reste délicate**.

Les conditions de vie ne constituent-elles pas un élément fondamental concernant le choix d'un lieu d'étude ?

Or, jusqu'ici le statut de l'étudiant au sein de la ville n'a pas été mis en valeur.

Il semblerait que la ville n'ait pas vraiment cherché jusque là **à nouer de liens profonds** avec le monde universitaire.

Lui en a-t-on vraiment donné les moyens ?

Rappelons nous que lors de sa création, en 1981, **l'université a été «posée» dans la ville** sans que l'on se soit vraiment soucié des besoins en matière d'environnement urbain qu'il fallait entreprendre, afin d'intégrer au mieux la structure universitaire.

La situation immobilière dans laquelle se trouve aujourd'hui l'université découle directement des **directives prises dès son ouverture**.

Le site de CARAMAN, désigné à ses débuts comme le siège de l'université, s'est vite révélé insuffisant. Les opportunités foncières offertes par la ville se sont alors présentées à l'**extrême Sud en dehors du centre ville** et quelque peu **excentrées** du reste des activités proposées par la ville. Ce redéploiement, à l'**origine de l'éclatement des infrastructures**, ne confère guère aujourd'hui à l'université une **réelle unité d'ensemble**.

Mais dans une petite ville dont il reste difficile de contenir l'urbanisation en limites, les opportunités foncières restent limitées.

Cette problématique urbaine pourrait alors expliquer en partie les choix d'implantation qui ont pu être faits jusque là en faveur de l'université.

.....DYSFONCTIONNEMENTS ET OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DE L'UNIVERSITE

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE MARSEILLE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

I. La situation immobilière de l'université.

Nous avons démontré que le **problème majeur rencontré aujourd'hui**, outre le phénomène de saturation observé, réside dans le fait que **certaines composantes de l'université** (services administratifs, U.F.R, Recherche...) **restent elles mêmes divisées entre les différents sites** que nous venons de présenter.

Ce problème apparaît en effet comme **un frein au bon déroulement de ses missions** et comme **un obstacle à ses objectifs de développement**.

Certaines entités comme **le secteur de la recherche**, thème fort dans le développement de l'université et largement privilégié dans cette étude, se trouve **touché par cet éclatement**.

La répartition des structures universitaires en plusieurs sites, entraîne la dispersion des différents éléments constituant ce secteur (locaux, laboratoires, etc.).

1. Les dysfonctionnements rencontrés aujourd'hui : un frein au développement.

Le déploiement de la structure universitaire à travers **plusieurs sites** pourrait être bien vécu par l'université, à condition qu'**une logique de répartition, équitable**, concernant les locaux propres aux diverses composantes, **soit établie entre les différents sites**.

Or, force est de constater que certaines de ces composantes se voient touchées **par une mauvaise répartition géographique de leur fonctions**.

Après avoir vu précédemment comment l'université **s'est implantée dans la ville de Corte**, et quelles sont **les relations** qui découlent de **l'union ville-université**, cette partie de l'étude tentera de mettre en exergue **les différents problèmes** observés par l'université dans le déroulement de ses activités, et ce, par rapport au phénomène d'éclatement et de saturation dont elle est victime.

DYSFONCTIONNEMENTS ET OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DE L'UNIVERSITE

Saturation des sites existants.

Le site de **CARAMAN** a atteint son niveau de saturation **en terme de densité bâtie**. La réalisation de différents bâtiments au cours de ces dix dernières années, sur un site **présentant peu de possibilité d'extension** dès le départ, a ainsi engendrer **de nombreux problèmes** qui se font actuellement ressentir.

Il suffit pour s'en rendre compte de se déplacer au cœur du site. **La densification**, qui a pris le dessus sur **les cheminements extérieurs**, a également entraîné la disparition des **quelques espaces verts** qui subsistaient.

Les fonctionnements et les liaisons entre les bâtiments ont ainsi perdu toute logique et souffrent d'un **manque de clarté et de lisibilité pour les utilisateurs**.

Cette densification est également à l'origine d'un problème important : **le stationnement**, qui se fait de plus en plus difficilement **dans l'enceinte de l'université**, face à une fréquentation étudiante de plus en plus forte.

Le site de **GROSSETTI**, présente encore quelques possibilités d'extension.

Même si celles-ci **restent minces**, l'ensemble connaît tout de même **une densification** avec les projets récents de la halle des sports et du bâtiment pour l'IUT.

Ce dernier commence à rencontrer les mêmes problèmes que ceux observés sur le site de **CARAMAN**: **problèmes de stationnement, manque d'espaces verts** et disposition de bâtiments ne permettant guère de véritables liaisons.

Plusieurs incohérences peuvent alors être observées.



(45) Des passages sombres



(46) Les quelques espaces verts



(47) Les problèmes de stationnement



(48) Saturation du parking à Grossetti

DYSFONCTIONNEMENTS ET OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DE L'UNIVERSITE

Au niveau des différents services...

Les services administratifs centraux (Présidence, Scolarité, Service d'information et d'orientation, agence comptable...) constituent un de ces services touchés par le problème.

Alors que **les locaux** de cette entité **devraient être regroupés**, afin de conférer à l'université **une unité centrale** regroupant l'ensemble de ces services propre à son administration et à sa gestion, ces derniers restent partagés entre **trois sites**.

La direction de la Présidence occupe des locaux situés dans la vieille ville au sein du bâtiment du PALAZZU.

La scolarité centrale, qui regroupe l'ensemble des directions de chaque U.F.R., est elle-même partagée entre le site de GROSSETTI et celui de CARAMAN.

Le Service d'Information et d'Orientation (le S.I.O), qui a pour objectif d'accueillir l'étudiant et de l'informer, se trouve dans un bâtiment du site de GROSSETTI, hors du centre ville et de la scolarité centrale, loin de toute enceinte où les étudiants passent le plus de temps, comme la bibliothèque par exemple.

Ce manque de proximité entraîne non seulement **des problèmes de communication** et de relation interne à ces services, mais aussi **une confusion** et des difficultés de repérage pour les étudiants.

Le centre culturel universitaire (le C.C.U), dont le but est de promouvoir l'activité culturelle au sein de la vie étudiante par l'intermédiaire de nombreux ateliers (musique, danses, chant, peinture...), **ne dispose pratiquement pas de locaux**, seulement d'un bureau pour le directeur et sa secrétaire. Pourtant, il devrait jouer un rôle important sur le plan culturel des conditions de vie au sein de l'université.

La bibliothèque, dont le rôle moteur n'est plus à citer, dispose d'un fond de plus de **60000 ouvrages**, 100000 thèses ainsi que 1000 titres de périodiques. Composée d'un espace de consultation de 200 places et d'espaces de stockage, la bibliothèque semble aujourd'hui **ne plus pouvoir répondre en terme de surface à l'arrivée de nouveaux étudiants** toujours plus nombreux ainsi qu' à l'**accumulation de nouveaux ouvrages**.

DYSFONCTIONNEMENTS ET OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DE L'UNIVERSITE

...puis des composantes de formations

Concernant les composantes de formations (U.F.R et I.U.F.M), le problème se fait également ressentir.

L'institut universitaire de formation des maîtres (I.U.F.M) voit ses structures partagées entre **Corte, Bastia et Ajaccio**. L'éloignement entre ces trois villes peut paraître gênant, mais le cas est ici particulier: Ajaccio et Bastia ne constituent que des antennes, permettant ainsi aux étudiants de se rapprocher plus facilement des écoles d'applications où auront lieu les différents stages. **Il n'est donc pas nécessaire de regrouper sur un seul et même site** l'ensemble de cette composante. Cependant, **le manque de lisibilité** se concentre sur **son organisation** au sein de la ville de Corte. En effet l'IUFM souffre d'**un manque de proximité** entre ses différents services, c'est ainsi que le siège et l'administration loge dans un appartement de **la vieille ville** tandis que les salles de cours, en nombre insuffisant, se situent **sur le site de CARAMAN**.

Les trois U.F.R., dont la logique de répartition sur les sites de CARAMAN et de GROSSETTI les a positionnés par domaine thématique (les Sciences économiques et le Droit ainsi que les lettres et sciences humaines à CARAMAN; les Sciences et Techniques à GROSSETTI), se voient aujourd'hui - du fait de l'intérêt récent qu'ils représentent pour les nouveaux bacheliers- touchés **par un manque considérable de locaux**.

- **L'UFR de Lettres**, par exemple, occupe un des premiers bâtiments réalisés pour l'université au cœur du site de CARAMAN, mais face au nombre important d'étudiants (1448), ce dernier a dû récupérer un second bâtiment, toujours sur le même site, mais à l'opposé du premier, ainsi que des locaux se trouvant dans la caserne PADOUE (vieille ville) pour ses filières Arts.

- **L'UFR de Droit, Sciences économiques et sociales** regroupe l'ensemble de ses services sur le site de CARAMAN, mais, là aussi, **le manque de locaux se fait ressentir**.

Avec un effectif de 811 étudiants, il semblerait que la situation actuelle concernant l'occupation des locaux ne soit plus adaptée à la fréquentation des étudiants. En effet, les amphithéâtres de 450 et 250 places, utilisés jusqu'à présent par les promotions de 1^{ere} année, sont surdimensionnés par rapport au nombre d'étudiants, tandis que les salles de TD apparaissent trop petites.

- **L'U.F.R de Sciences et Techniques** se situe sur le site de GROSSETTI. Il occupe quatre bâtiments à proximité les uns des autres. Cette configuration lui confère une lisibilité fonctionnelle au regard des étudiants et du personnel. Mais là encore, comme pour le reste des autres U.F.R, **la pénurie de locaux apparaît fortement**.

DYSFONCTIONNEMENTS ET OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DE L'UNIVERSITE

Enfin, au niveau de la recherche.

Comme pour le reste des autres universités de France, le domaine de la Recherche universitaire **est un thème fort**, largement pris en compte aujourd'hui par l'université de Corse.

Il faut savoir que chaque UFR de l'université de Corse possède **sa propre structure de Recherche**, c'est à dire **ses propres équipes** dans **ses propres locaux**, qui travaillent toutes sur des thèmes relatifs à **l'Environnement de l'île**, mais dans leurs domaines spécifiques.

Ces unités de recherche, constituées des différents centres appartenant aux U.F.R, constituent une unité formant aujourd'hui **l'organisme de « l'Institut de l'Environnement »**.

Or, actuellement, ce secteur souffre lui aussi **de la répartition de ses centres entre différents bâtiments**.

En effet, **le rattachement géographique** de chaque équipe de recherche aux U.F.R dont elles dépendent, **induit forcément une séparation dûe au fait que les trois U.F.R se trouvent eux-mêmes répartis sur deux sites distincts**.

De plus, des problèmes, **internes à chaque centre**, se font ressentir. Certaines équipes peuvent ainsi voir leurs structures (laboratoires, salles de travail, etc.) **partagées entre plusieurs bâtiments**.

Là encore, les dysfonctionnements ne s'arrêtent pas là. **L'insuffisance de locaux** tels que bureaux, laboratoires, n'échappe pas a ce secteur.

Ce sont tous les U.F.R qui sont aujourd'hui concernés par ce genre de problèmes, et, à partir de là, c'est tout le domaine de **la Recherche** qui se voit handicapé dans l'exercice de ses missions.

Cette situation ne lui confère guère **l'unité d'ensemble** qu'elle doit présenter **face aux ambitions dégagées par l'université de Corse**.

DYSFONCTIONNEMENTS ET OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DE L'UNIVERSITE

La situation d'ensemble, au niveau de **l'organisation** et de **l'implantation** des infrastructures **ne peut plus être vécue à long terme par l'université.**

Celle-ci, afin d'entrer en compétition avec les autres universités du reste du bassin méditerranéen, doit nécessairement passer par une réorganisation de ses structures.

L'analyse de l'état actuel nous permet de mieux comprendre **la situation** dans laquelle se trouve l'université.

Un bilan a ainsi pu être établi. Ce dernier, dont l'objectif était **d'étaler les divers dysfonctionnements** rencontrés aujourd'hui par l'université de Corse, a alors pu désigner comme principal frein au développement l'organisation de ses diverses composantes et services au travers d'infrastructures qui se sont développées depuis plus de vingt ans de façon déstructurée dans la ville et qui apparaissent aujourd'hui comme **insuffisantes.**

Nous avons pu voir que **deux critères** étaient à l'origine de ce morcellement qui a entraîné par la suite l'éclatement des entités de l'université de manière incohérente et des moins fonctionnelles:

- Un retour sur les conditions dans lesquelles fut créée l'université nous a alors permis de comprendre que, dès le départ, **celle-ci n' avait été mise en place que pour une poignée d'étudiants** et pour une durée de vie «limitée», à croire que tout avait été fait pour que l'université ne fonctionne pas.

Les réelles possibilités d'extension ne furent pas prises en compte et, face au succès rapide de l'université, **l'urgence** et **le manque de réflexion** ont alors conduit les structures de l'université à **se déployer** de part et d'autre de la ville sans réel souci de relation entre elles.

- **L'échelle de la ville** peut être considérée comme le deuxième facteur ayant engendré l'éclatement de la structure universitaire. Le tissu urbain relativement restreint de **la ville ne disposait guère de site** susceptible de réunir en un seul et même lieu l'ensemble de l'activité universitaire.

Si le déploiement de la structure universitaire ne peut pas être évité, celui-ci peut ne pas constituer de frein aux ambitions de l'université à **condition qu'une meilleure organisation** et un **redéploiement de ses composantes soient aujourd'hui mis en place dans la ville de Corte**

2. Amorces de solutions...

Certes, si **les échanges** entre **l'université** et **la ville** n'ont, semble-t-il, été bénéfiques en partie que dans **un sens**, faisant ainsi de l'université **un acteur incontournable** pour le développement économique, démographique et urbain de la ville, une réelle prise de conscience est entrain de naître.

Tous s'accordent aujourd'hui à vouloir **rattraper le retard** concernant **les relations** de l'université avec Corte.

Pour ce qui est de la culture, par exemple, le cinéma a réouvert ses portes l'année dernière, concernant l'équipement sportif un nouveau complexe vient également d'être conçu sur le campus de GROSSETTI.

La ville de Corte s'implique petit à petit dans le développement de l'université.

Afin de palier aux insuffisances du P.O.S actuel, un **Plan Local d'Urbanisme** est mis en place. Par l'engagement d'actions telles que l'inscription de celle-ci dans son PLU, la ville entend accorder **une large place parmi ses priorités au développement de l'université.**

Il convient alors de voir comment, à travers le P.L.U, **l'université est prise en compte par la ville** dans ses objectifs de développement.

DYSFONCTIONNEMENTS ET OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DE L'UNIVERSITE

• Le Plan Local d'Urbanisme de la ville de Corte

L'ensemble du territoire communal est depuis peu couvert par un **Plan Local d'Urbanisme**.

Plusieurs objectifs sont pris en compte.

En dehors des orientations concernant la préservation des sites naturels, ainsi que l'activité touristique de la commune, **les perspectives à l'échelle de la ville** sont de nature plus importantes.

Il s'agit de maîtriser le développement urbain sur plusieurs points : renforcer le centre et organiser les fonctions d'habitat et d'activités, conforter les zones urbaines actuelles et leur niveau d'équipements, valoriser la qualité architecturale du patrimoine urbain, réhabiliter le centre ancien, aménager les entrées de ville, aménager les artères principales et enfin **organiser l'université dans la ville**.

En inscrivant l'université dans ses objectifs de développement, la ville cherche alors à assurer **sa position de ville universitaire**.

Afin de répondre à l'attente des instances universitaires, et en concertation avec ces dernières, un secteur Aun, permettant le développement d'un pôle universitaire, a ainsi été délimité à l'entrée Sud de la ville, **les deux sites existants ne permettant plus de satisfaire les besoins**.

Plusieurs dispositions, en faveur de l'université, ont pu être engagées.

Dans un premier temps une réserve de 22 hectares a été constituée et un site fait d'ores et déjà l'objet d'une acquisition.

Le dispositif de desserte, assurant l'accès à ce site, est en voie de réaménagement :

Une voie carrossable doit permettre l'accès depuis la route départementale.

Une piste cyclable, doublée d'une voie piétonne, reliant le site au centre ville est également prévue.

DYSFONCTIONNEMENTS ET OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DE L'UNIVERSITE

- **Un partenariat avec la CTC pour le développement de l'université.**

Associés à la volonté de la ville de contribuer **au développement de l'université**, d'autres acteurs interviennent.

Grâce à l'engagement de la **Collectivité territoriale de Corse (CTC)**, les projets en cours devraient considérablement évoluer.

Une convention tripartite entre la **CTC, l'Etat et l'Université** est signée.

Cette dernière valide le schéma directeur de développement de l'enseignement supérieur et de la recherche de l'Assemblée de Corse.

Ce schéma prévoit un investissement de près de **90 millions d'euros**, étalés sur les dix prochaines années.

C'est, dans un premier temps, par **l'acquisition d'une partie de la réserve foncière**, constituée par la ville, que la CTC s'engage: **7 hectares** viennent d'être récemment achetés sur un terrain **situé au Sud de la ville**.

3. Description du site acquis.

Le terrain acquis, afin d'y **élaborer le futur programme de construction universitaire**, se situe à environ **500 m du centre ville**.

Placé en bordure de la **RN 193**- menant à la ville d'Ajaccio- et de la voie ferrée, le site se trouve **à l'entrée Sud de Corte**.

La zone est vierge et peu urbanisée.

Seul le baptistère « St Jean », datant du 9ème siècle, et quelques habitations restent proches du site.

L'ensemble du terrain est également peu arboré, **le relief présente une vaste surface plane**.

Le site St Jean (du nom de l'édifice religieux), étant distant de la ville, ne peut être visible que de la route lorsque l'on arrive sur Corte ou lorsque l'on en sort direction Sud.

Sur le terrain, les vues s'orientent vers la campagne environnante.

La ville ne peut être perçue d'aucun point de vue.



(49) Localisation du site.

DYSFONCTIONNEMENTS ET OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DE L'UNIVERSITE

Actuellement, **aucune voirie ne permet l'accès au site** depuis la route nationale. Malgré les possibilités d'aménagement d'un cheminement piéton le long de la voie ferrée, **l'ensemble du site reste éloigné du tissu urbain de Corte.**

Cette acquisition constitue un réel effort de la part de la ville, de la Collectivité territoriale de Corse et de l'université. Néanmoins, son emplacement **en dehors du tissu urbain** semble relever davantage d'une **opportunité foncière** que d'une **réelle stratégie urbaine**. Ainsi, le site répond-il vraiment aux attentes espérées? Sa position géographique à l'extérieur de la ville ne risque-t-elle pas qu'accroître le **phénomène d'éclatement** dont est actuellement victime de l'université de Corse ?

Afin de tenter d'apporter une réponse à ces interrogations, il convient de voir plus en détails si le site choisi **correspond réellement aux attentes espérées par l'université** ou si le choix d'un site plus approprié ne devrait pas être envisagé.

Un tel site pourrait très bien répondre à l'ensemble du programme envisagé par les instances universitaires, tant en terme de surface que de possibilités d'aménagement.

Si la nature du site, en elle-même, peut sembler tout à fait appropriée, c'est **sa situation en dehors de toute zone urbanisée qui pose problème.**



(50) Le site du domaine St jean

DYSFONCTIONNEMENTS ET OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DE L'UNIVERSITE

En effet, **les conséquences néfastes** engendrées par **la mise en périphérie urbaine d'une université** sont connues: isolement, délabrement, repli de la communauté universitaire sur elle-même.

Tous ces phénomènes, associés aux problèmes dont souffre actuellement l'université de Corse tant **au niveau de la répartition de ses diverses entités** que de **son éclatement** et de ses relations avec la ville, ne ferait qu'aggraver la situation.

Face à ces différents critères, qui constituent autant d'éléments pouvant **jouer en défaveur de ce site**, le choix pour notre étude se portera vers **un espace proche de la ville**, permettant à l'université de s'inscrire pleinement **dans le tissu urbain de Corte**

Contrairement au site St Jean, dont les choix opérés semble apparemment plus découlés d'une **opportunité foncière**, le site qui sera désigné se voudra, quant a lui, plus proche **d'une stratégie urbaine**.

L'objectif d'un tel site, est de **renouer les liens entre ville et structure universitaire** et tous les **échanges réciproques** qui en découlent.

Il aura pour but **d'atténuer le morcellement** entre les différentes entités de l'université, **d'assurer une meilleure lisibilité** et de retrouver **une meilleure fonctionnalité** à l'ensemble des structures composant l'université.

Il convient donc tout d'abord **d'insérer l'université dans la ville**

C'est donc vers les **potentialités qu'offre la ville en terme de sites disponibles** qu'il faut à présent se tourner et s'interroger.

Une analyse des différents espaces est alors nécessaire **pour la localisation des sites les plus appropriés**.



(51) Les abords du site, la RN 193.



(52) Vues proche sur le site.

DYSFONCTIONNEMENTS ET OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DE L'UNIVERSITE

II. Vers un nouveau site

1. Les potentialités de la ville.

Dans sa configuration urbaine actuelle, la ville présente un territoire étendu, proche de celui d'une commune de **150 000 habitants**, mais faiblement dense.

C'est la **situation géographique** de la ville, située sur un piton abrupt, qui a dicté **les axes directeurs de son urbanisation**. Toutes nouvelles extensions de la ville n'ont pu et ne peuvent se faire qu'à l'Est ou au Sud, l'Ouest étant composé d'un relief montagneux excluant toute urbanisation.

Quatre zones ont pu être développées à partir de cette direction (cf. chapitre II).

Tandis que la majeure partie des équipements composant l'activité urbaine reste **en centre ville**, les possibilités concernant les terrains à construire dans **le centre demeurent limitées**.

Certaines zones peuvent déjà être éliminées quant à leur potentiel à recevoir de nouveaux équipements.

- **La citadelle et la vieille ville** -premières étapes d'urbanisation- surplombant le reste de la ville, voient leurs possibilités d'aménagement saturées, plus aucun espace vierge n'est disponible dans ces quartiers.

- **La ville basse**, deuxième étape d'urbanisation (XVIII siècle) et première zone structurée de Corte, avec comme axe principal le cours Paoli, dispose quant à elle **d'un espace encore vierge en plein centre**, proche de toutes les activités urbaines et universitaires (site de CARAMAN).

Face à cet espace et dans la continuité Est, **un autre terrain** apparaît mais séparé de celui-ci par la RN 193.

- **L'extension Sud de la ville**, vers les quartiers périphériques, à partir desquels s'est développé l'habitat collectif d'après guerre ainsi que la seconde partie de l'université (GROSSETTI) ne dispose plus d'espace.

- **L'Est de Corte**, point de départ vers lequel l'habitat pavillonnaire s'est développé à partir des années 1980, représente une zone vouée à l'extension de la ville qui s'éloigne petit à petit du centre ville. Ses terrains sont trop éloignés du cœur de la ville.



(53) Deux sites possibles.

DYSFONCTIONNEMENTS ET OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DE L'UNIVERSITE

Restent alors **deux sites** pouvant être retenus afin de favoriser l'implantation du nouveau pôle:

- le premier terrain situé **en centre ville**.
- le second dans la continuité Est de celui-ci.

D'une superficie à peu près équivalente, ces deux espaces présentent des caractéristiques diverses, de par **leur emplacement géographique, leurs accès, leur relation avec le tissu urbain**, ainsi que par **la typologie du bâti existant qui les entoure**.

Une analyse rapide de chaque site permettra d'en dégager brièvement **les points forts** et les **inconvenients**, afin de localiser le plus pertinent, dont une analyse plus détaillée sera réalisée.

- Le site du centre ville

Proche du cours Paoli, de la **RN 193** (l'axe routier le plus important) mais surtout du site de CARAMAN et de toutes activités liées à la vie urbaine (commerces, restaurants...), cet espace semble dénué de toutes contraintes concernant les accès et les relations avec le tissu urbain. La superficie du terrain présente une surface tout à fait capable de recevoir les futurs équipements de l'université.



(54) Premier site .

DYSFONCTIONNEMENTS ET OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DE L'UNIVERSITE

- Le second espace

Une des caractéristiques principales de cet espace, comme pour le précédent, réside dans le fait qu'il reste **proche de la ville**, facile d'accès par le carrefour principal desservant l'accès à la ville par l'Est.

Sa superficie demeure suffisante.

Toutefois, un élément majeur vient jouer en sa défaveur: la **RN 193** vient le couper à la fois du centre ville et à la fois de l'université (CARAMAN).

A partir de là, cette contrainte entraîne **une nette rupture** entre **la ville** et **les aménagements** qui auraient pu composer cet espace.

Un tel site ne peut permettre d'assurer la symbiose recherchée entre la ville et l'université.

Cet espace ne permet pas de répondre aux objectifs d'intégrer l'université à la ville. Il se sera donc pas retenu.

En conclusion, après avoir effectué **un état des lieux partiel** de deux espaces encore disponibles en ville et susceptibles de devenir le site de notre étude, notre choix, **pour accueillir la nouvelle structure universitaire**, se portera sur le **premier site du centre ville**.

Celui-ci sera alors considéré comme **le site support de notre projet**



(55) Deuxième site .

DYSFONCTIONNEMENTS ET OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DE L'UNIVERSITE

2. Analyse du secteur concerné.

Etat descriptif

Le site se trouve **au cœur de la ville**. En liaison directe avec le cours Paoli- **principal axe urbain**- et l'avenue **Jean Nicoli** qui dessert l'université (CARAMAN), il représente une surface d'environ 2,5 hectares pratiquement vierge à l'exception de quelques habitations.

Se situant dans la deuxième étape d'urbanisation de la ville (XVIIIème siècle), celle durant laquelle on décida de structurer Corte autour d'axes importants, tel le cours Paoli, **le bâti environnant est composé d'îlots réguliers**, l'ensemble étant défini par **une trame urbaine linéaire**.

Quatre axes importants viennent alors ceinturer le site.

A l'**Ouest**, le **cours Paoli**, véritable artère de Corte autour duquel s'organise l'activité de la cité.

Au **Nord**, l'**avenue du général de Gaule**, perpendiculaire au cours Paoli.

A l'**Est**, la **RN 193**- reliant **Bastia à Ajaccio**- et la rivière de L'**Orta**.

Au **Sud**, l'**avenue Jean Nicoli**, menant au campus de Caraman et permettant de sortir du centre ville pour reprendre la RN 193 ou d'y entrer afin de rejoindre le cours Paoli.

L'urbanisation est donc présente sur la majeure partie des contours du terrain, à l'exception de la partie Est où la végétation est présente (présence de la rivière).



(56) La trame urbaine.

DYSFONCTIONNEMENTS ET OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DE L'UNIVERSITE

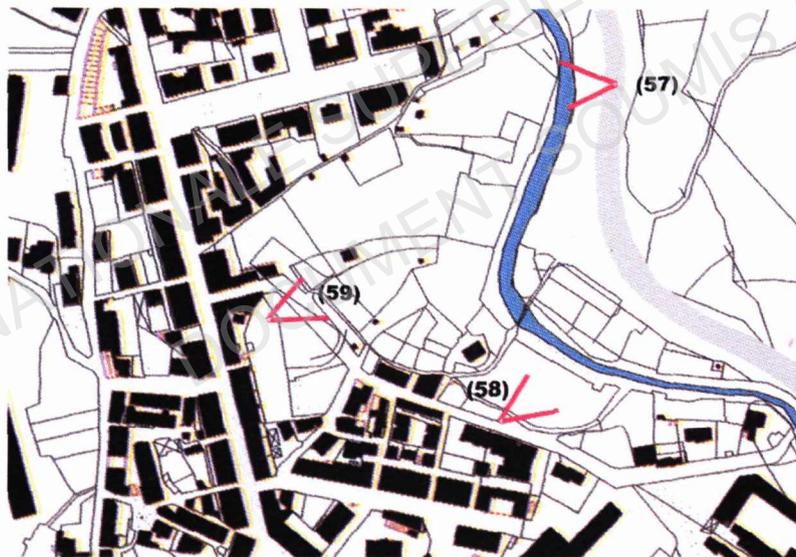
Vues proches sur le site

Lorsque l'on arrive de la RN 193, de Bastia vers Ajaccio, sans rentrer dans le centre ville, le site commence à apparaître à certains endroits tandis que, par moment, il reste légèrement masqué par les arbres existants en contrebas de la voirie.

Lorsque l'on remonte l'avenue **Jean Nicoli** en venant de la **RN193**, le site peut être également perçu sur toute sa partie **Sud**.

A proximité, juste avant de rejoindre le **cours Paoli**, c'est **une vaste esplanade** composée de restanques sur sa partie Est que nous pouvons observer.

Du cours Paoli, le site n'est visible qu'à travers les percées perpendiculaires qui le structurent, de même que de la place du Duc de Padoue



(57) Vue de la RN 193.



(58) Vue de l'av. Jean Nicoli (hauteur).



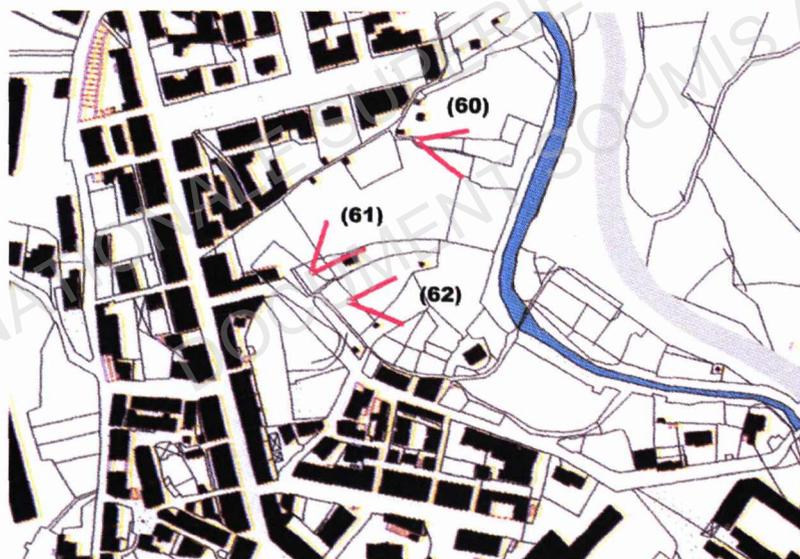
(59) Vue de l'av. Jean Nicoli.

DYSFONCTIONNEMENTS ET OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DE L'UNIVERSITE

Points de vue depuis le site

Plusieurs points de vue peuvent être observé depuis le site:

- Une vision sur la moitié des habitations du **cours Paoli** coté façade secondaire et sur les façades des immeubles de l'avenue du général De Gaulles.
- Coté Sud Est, le site universitaire de Caraman est également très proche, seule l'avenue Jean Nicoli les sépare. L'ensemble du site **est pratiquement vierge**, seule des anciennes restanques et deux habitations peuvent être observées.



(60)



(61)



(62)

DYSFONCTIONNEMENTS ET OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DE L'UNIVERSITE

Le fonctionnement urbain autour du site

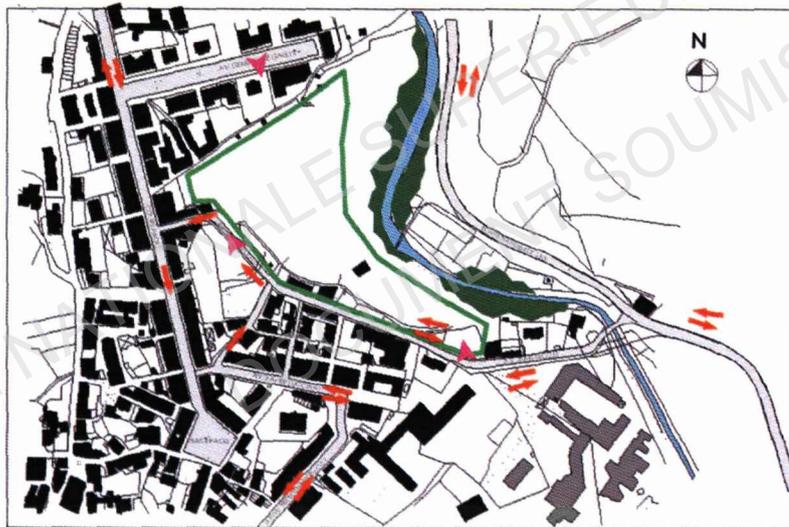
Le site actuellement **ne dispose pas** de réels accès directs.

Un accès piéton permet d'y accéder du haut de l'avenue du Général de Gaulle, ainsi que du côté de l'avenue Jean Nicoli.

Côté Route nationale, rien ne permet d'y accéder.

Cependant si les accès sont peu nombreux, ils sont toutefois faciles à réaliser, de nombreuses possibilités peuvent alors être envisagées.

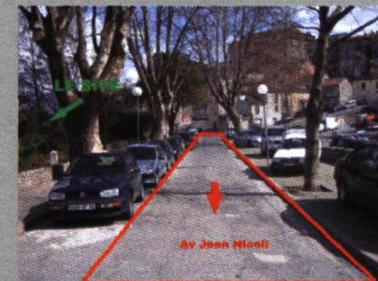
Le site se prête favorablement à la création de nouvelles dessertes.



(63) Sortie av. Général de Gaulle



(64) Le début du site.



(65) Av. Jean Nicoli

III. Objectifs poursuivis et hypothèses de travail

L'université se voit affecter un emplacement en centre ville.

Tout en lui conférant une dimension ainsi qu'une configuration plus **urbaines**, ce choix privilégie alors fortement **la question du rapport entre l'université et la ville.**

En inscrivant ces deux entités dans **une logique d'ensemble**, l'objectif est donc de faire **renouer** Corte avec son passé de ville universitaire, tout en permettant à l'université de retrouver **une unité d'ensemble** ainsi qu'une **meilleure lisibilité et fonctionnalité.**

En intégrant dans **la trame existante de la ville** l'ensemble des nouveaux équipements propres à l'université, notre démarche aura alors pour but de **s'inscrire dans une dynamique favorisant les échanges entre Corte et université de Corse, entre citoyens et étudiants.**

S'agissant d'un site localisé et désigné pour **sa situation géographique**, en plein centre ville, dans un ensemble déjà structuré en partie par des axes fondamentaux comme le cours Paoli et le type de bâti qui en découle, l'implantation de nouveaux équipements en un tel lieu nous renvoie dès lors à la question de l'insertion et à la notion de projet urbain.

Il ne faut donc pas raisonner ici en tant que nouveau « campus universitaire » que l'on viendrait poser sans aucune logique d'intégration et de relation avec la ville. Le passé en a montré les effets pervers pour la société universitaire. Il convient plutôt de penser ce nouveau pôle en tant que **« quartier universitaire »**, nouveau quartier venant se **greffer à la structure existante de la ville.**

L'implantation dans l'espace urbain de grands équipements universitaires doit, par la valeur symbolique que ces derniers véhiculent, permettre à l'université de **s'ouvrir à la vie urbaine.**

1. Le quartier universitaire, un nouvel enjeu pour l'université.

C'est par la **notion de quartier** que la **question de l'insertion** doit ici être appréhendée. En effet, cette démarche semble être la plus pertinente face à l'objectif souhaité qui consiste à **intégrer l'université à la ville** et **ouvrir la ville sur l'université**.

Dès lors, il s'agit, par la mise en place de structures dites à vocation universitaire, de **créer un nouveau quartier au sein d'un milieu déjà constitué**.

Ce concept, à **l'échelle de la ville**, doit apparaître en totale **opposition** avec l'image du campus traditionnel qui fut pendant longtemps **situé en périphérie des villes** et en marge de toutes **activités sociales et culturelles**.

Il convient donc de travailler sur **une unité permettant de toucher à la question de la morphologie de la ville et de son tissu urbain**- le quartier représentant alors cette unité- et non pas sur une entité fermée et autosuffisante, dont le territoire serait régi par des règles distinctes de celles applicables à la ville.

Au contraire, c'est en obéissant **aux règles de la ville** que l'université pourra pleinement s'intégrer à cette dernière.

Ce **nouveau quartier**, doit permettre, par la mise en place d'équipements universitaires accessibles à tous, de favoriser **les échanges** entre les différentes populations composant la ville de Corte (habitants, étudiants, visiteurs...).

Il devra apparaître en **continuité de la ville**, comme **une extension** de celle-ci, se servant du tracé existant, des rues, des voiries comme postulat de base, afin de créer de **nouveaux axes**, **le tout en adéquation avec les quartiers existants**.

A partir de là, accessible du centre ville et dans **le prolongement** du tissu existant où se côtoient toutes catégories de personnes, **le pôle universitaire peut pleinement jouer son rôle de quartier**.

A la jonction du **centre ville** et d'une partie **des structures existantes de l'université** (site de Caraman), le quartier doit ainsi permettre de relier et d'assurer la liaison entre ces deux composantes, que sont ville et université, **afin de n'en former plus qu'une**.

2. Vers un nouveau programme... pour un nouveau pôle.

L'analyse réalisée a permis de dresser **un état des lieux de la structure universitaire** au sein de la ville de Corte.

En étudiant l'évolution de l'université depuis son ouverture, en 1981, jusqu'à aujourd'hui, **plusieurs dysfonctionnements ont été recensés.**

Notre problématique s'est attachée à démontrer en quoi et comment les problèmes actuels que nous avons observés prennent leur source dans **la relation ville-université.**

Les possibilités d'aménagement « offertes » par la ville, pour l'université n'ayant pas été réellement étudiées dès son ouverture, **l'éclatement** de ses différentes entités ne pouvait être évité.

Les conséquences engendrées par cet éclatement apparaissent aujourd'hui comme **un frein aux ambitions de développement de l'université.**

Le travail effectué en amont a révélé comme principal problème, **la mauvaise répartition de certaines entités** telles que **les services administratifs, les structures de l'IUFM, les différentes composantes des UFR, le secteur de la Recherche**, mais aussi tout ce qui concerne **la vie étudiante** (logements, bibliothèques...).

Tout cela nous amène donc vers **la première démarche conceptuelle de notre étude.**

Après avoir **localisé** au sein de la ville **le site le plus approprié** et après en avoir défini les contours, l'objectif consiste à **redéfinir les principales orientations en matière de réalisation, de redéploiement et de réorganisation**, afin de trouver le meilleur fonctionnement possible pour l'université.

Tout en tenant compte des structures existantes de l'université avec lesquelles il conviendra de recomposer l'organisation générale, c'est **ce programme de nouveau pôle** qu'il convient de définir.

.....LE SCHEMA DIRECTEUR DU NOUVEAU POLE

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE MARSEILLE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

5

Chapitre

LE SCHEMA DIRECTEUR DU NOUVEAU POLE

I. Le programme d'ensemble.

Le programme concerne **l'ensemble des services et unités de formations** dont les locaux font actuellement défaut.

Il s'agit, en premier lieu, **des entités** dont nous avons pu définir **les dysfonctionnements** engendrés en partie par **le déploiement de l'université**.

Notre étude, **dont le résultat est un projet fictif**, diffère des intentions privilégiées actuellement par les instances universitaires.

Comme pour le choix du site, les échelles d'interventions devront offrir un **développement optimal** à l'université, rendant celle-ci viable à long terme.

1. Les besoins :

Nouveaux locaux pour :

- **Les services administratifs et services communs.**
- **L'institut universitaire de formation des maîtres (IUFM).**
- **Le centre culturel universitaire (CCU).**
- **La vie étudiante: logements, maison des étudiants et maison des universitaires.**
- **La Recherche : l'Institut de l'Environnement.**

Les bâtiments existant au sein des sites de Caraman et de Grossetti devront être réutilisés au maximum de leurs potentialités.

LE SCHEMA DIRECTEUR DU NOUVEAU POLE

2. Données quantitatives générales.

• Pour les services administratifs et les services communs.

Ces services sont structurés autour de trois pôles administratifs, qui sont eux-mêmes divisés en plusieurs services.

- La direction de l'université: Présidence, vice présidence, secrétaire général...
- La division des affaires générales et financières: Service financier, agent comptable...
- La division des relations extérieures.: Service d'Information, Centre Culturel Universitaire...

Les besoins pour les services administratifs ont été évalués comme suit:

Services	Surface utile
Direction de l'université	260 m ²
Division des affaires générales et financières	350 m ²
Division des relations extérieures	250 m ²

Les besoins pour les services communs:

Services	Surface utile
Scolarité	200 m ²
Service d'information et d'orientation	140 m ²
Service d'activités physiques et sportives	70 m ²

TOTAL services administratifs et communs 1270 m²

LE SCHEMA DIRECTEUR DU NOUVEAU POLE

- **L'institut universitaire de formation des maîtres (IUFM).**

Comme pour chaque composante de formation, l'institut universitaire de formation des maîtres intègre cinq principales fonctions: administration, encadrement, enseignement, vie sociale étudiante, services communs.

Les données sont données de façon générale pour chaque fonction.

Fonctions	Surface utile
Administration	200 m ²
Encadrement	60 m ²
Enseignement	1000 m ²
Vie sociale étudiante	240 m ²
Services communs	120 m ²

TOTAL 1620 m²

LE SCHEMA DIRECTEUR DU NOUVEAU POLE

- **Le centre culturel universitaire (CCU).**

Le CCU est un service commun ayant pour vocation d'offrir aux étudiants de multiples activités culturelles et artistiques.

Fonctions	Surface utile
Administration	80 m ²
Logistique	100 m ²
Atelier spectacle	200 m ²
Atelier audiovisuel	100 m ²
Atelier photographie	50 m ²
Atelier écriture	50 m ²

TOTAL 580 m²

LE SCHEMA DIRECTEUR DU NOUVEAU POLE

- **La vie étudiante: Maison des étudiants, maison des universitaires, logements.**

La maison des étudiants est un lieu qui leur permet d'être renseignés, informés sur tous ce qui se passe concernant la vie de l'université (voyages, activités...).

L'université de Corse manque fortement de logements, les besoins ont été évalués à environ 150 logements.

Equipements	Surface utile
Maison des étudiants	300 m ²
Maison des universitaires	500 m ²
Logements (150 logements de 25 m ²)	3750 m ²

LE SCHEMA DIRECTEUR DU NOUVEAU POLE

• L'institut de l'environnement.

L'institut regroupe l'ensemble des unités de recherche de chaque U.F.R.

A ce stade, le programme du bâtiment restera général, seules les surfaces totales de chaque composante seront présentées.

L'Institut de l'Environnement constitue le projet principal de notre étude, l'ensemble de son programme sera détaillé plus précisément lors du prochain chapitre consacré uniquement à ce dernier.

Services	Surface utile
Accueil	100 m ²
Administration	132 m ²
Services communs	422 m ²

Centres de recherches	Surface utile
Centre S.P.E	824 m ²
Centre B.I.M	567 m ²
Centre I.D.I.M	394 m ²
Centre C.R.C.M	512 m ²
Ecole doctorale	180 m ²

TOTAL

3131 m²

LE SCHEMA DIRECTEUR DU NOUVEAU POLE

II. Le projet général : schéma directeur d'implantation.

1. Préoccupation du parti d'aménagement

Le programme est **une réponse aux objectifs recherchés** aujourd'hui pour l'université.

Si celui-ci comporte principalement **les nouveaux bâtiments** à réaliser sur le nouveau site. Il part du principe que **le reste du parc immobilier** existant doit être conservé.

Il conviendra alors, peut être, de délocaliser telles ou telles entités (ex : UFR de lettres ou de Droit) de tel ou tel bâtiment, pour le resituer sur un autre site (ex : du site de Caraman vers celui de Grossetti) afin d'y trouver la meilleure cohérence possible, le tout entrant dans **une logique d'ensemble et de fonctionnement en relation avec le troisième pôle créé**.

Composer et structurer le nouveau pôle avec le tissu urbain de Corte, mais aussi avec la structure universitaire existante - en réorganisant celle-ci- constitue le point essentiel du parti d'aménagement.

Face à l'enjeu que représente l'implantation d'un tel espace en plein centre ville, l'environnement du site ne peut être laissé pour compte.

Créer, adapter et recomposer, trois échelles d'interventions résumant les étapes d'élaboration de notre projet :

- **Créer de nouvelles structures**
- **Adapter celles-ci au contexte urbain**
- **Recomposer l'ensemble des structures universitaires existantes.**

Toutefois cette partie du projet restera au stade du **schéma directeur**.

Celui-ci servira alors **de point de départ à la conception du projet architectural** :

Le bâtiment pour l'Institut de l'Environnement.

Sa localisation, au sein d'un ensemble structuré, constituera dès lors **la première étape** de la conception du bâtiment.

2. Recherches et études préliminaires sur le schéma directeur

Les croquis de recherche expriment **plusieurs esquisses potentielles d'aménagement** de l'ensemble du nouveau pôle universitaire.

Les choix opérés tout au long de ces esquisses donneront lieu à **un parti d'aménagement définitif**, au sein duquel **l'Institut de l'Environnement** prendra position **en tant qu'élément fédérateur de ce nouveau pôle**.

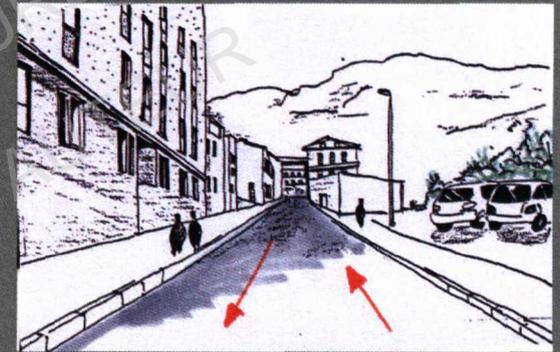
ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE MARSEILLE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

LE SCHEMA DIRECTEUR DU NOUVEAU POLE

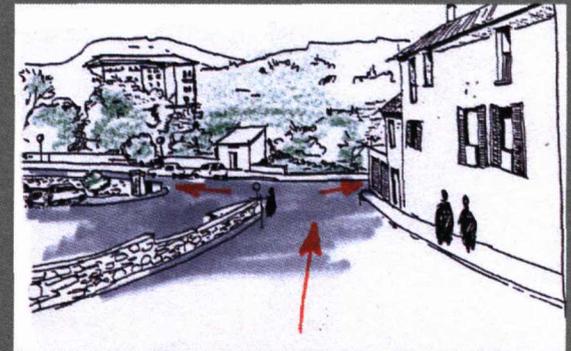
Analyse du site: fonctionnement, accès et contraintes.



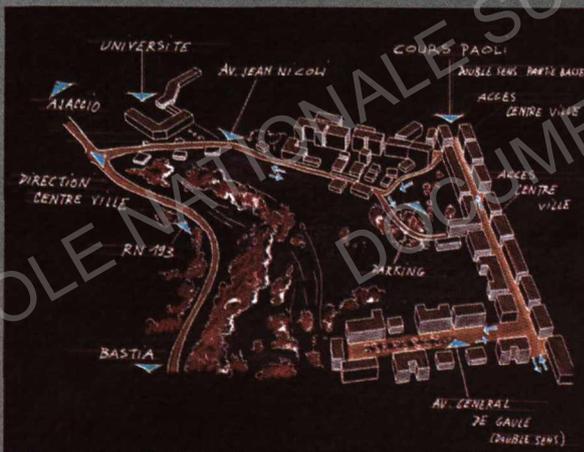
Fonctionnement



Av. Jean Nicoli

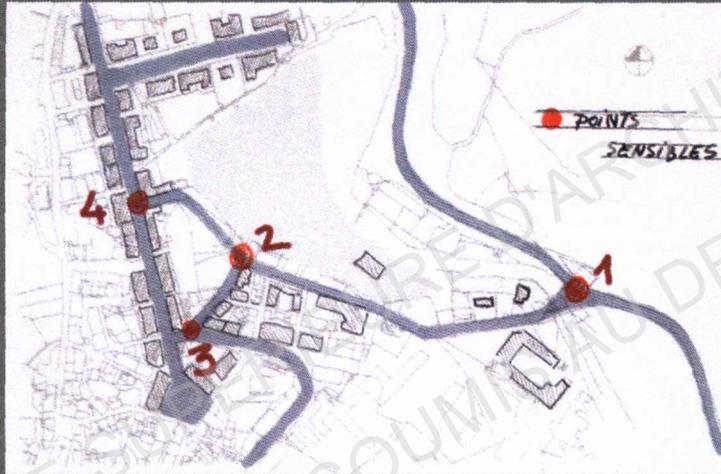


Rampe Conca

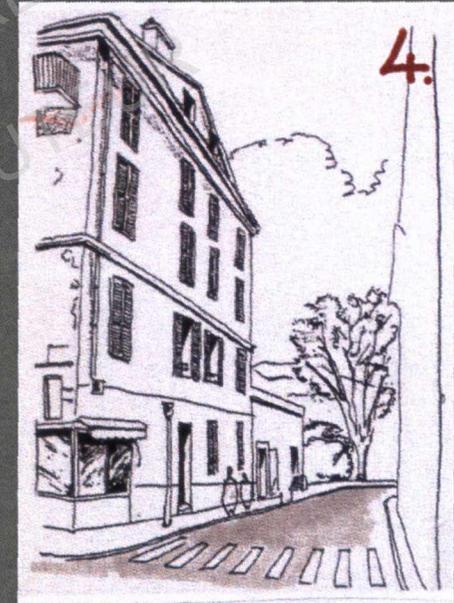


Circulation autour du site

LE SCHEMA DIRECTEUR DU NOUVEAU POLE



Concentration automobile



Sortie av. Jean Nicoli



Carrefour reliant le centre ville et la RN 193



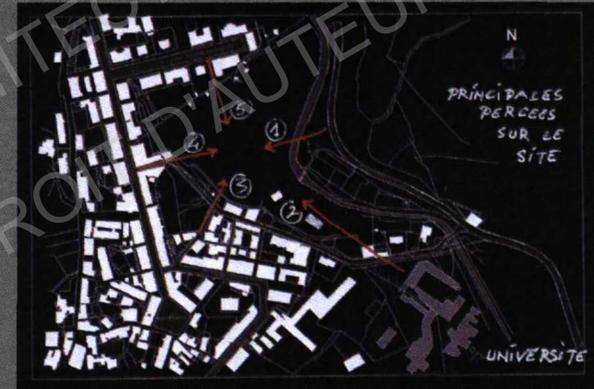
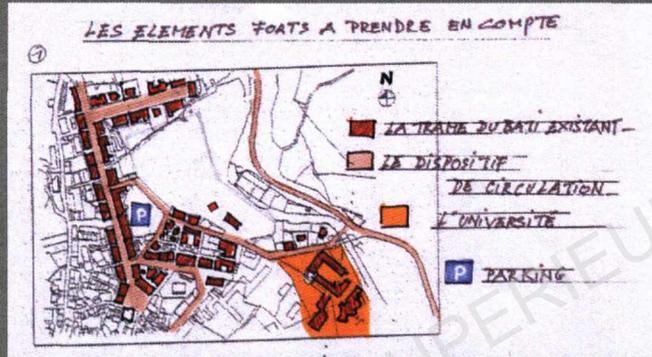
Sortie du parking Tufelli



Entrée rampe conca (partie supérieur).

LE SCHEMA DIRECTEUR DU NOUVEAU POLE

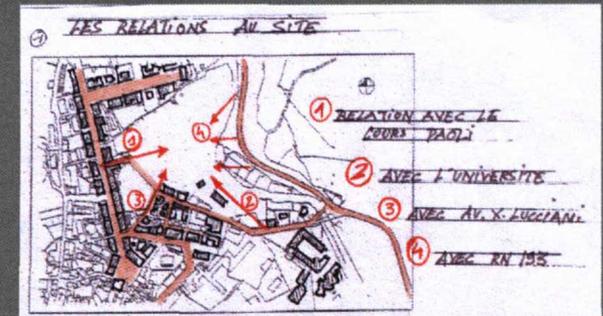
Elements et percées à prendre en compte



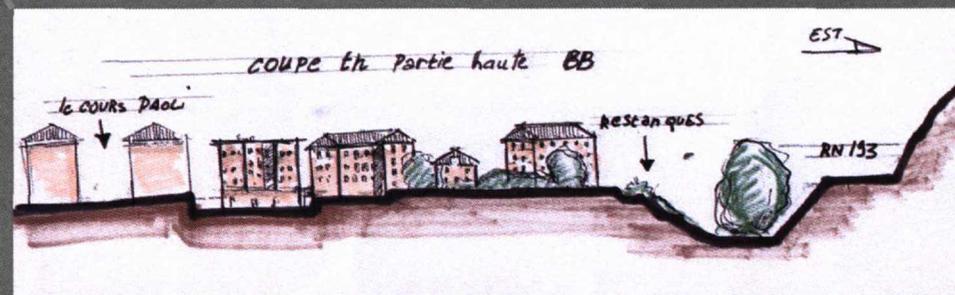
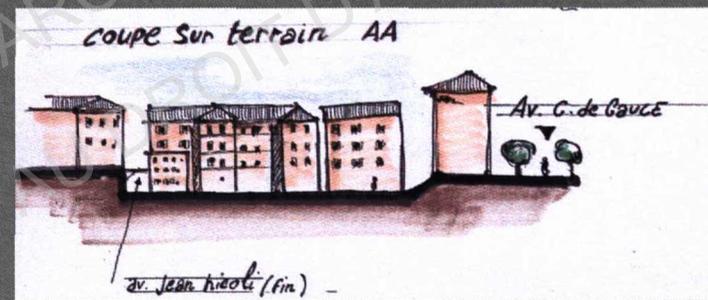
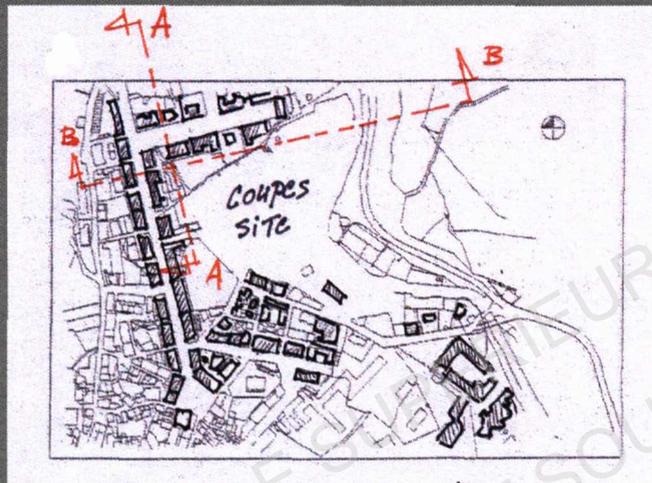
Les percées visuelles



Un element fort, le cours Paoli

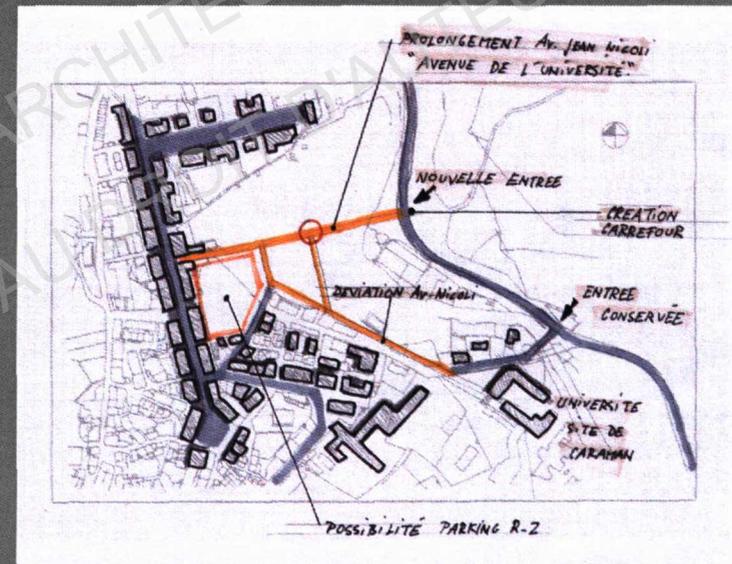
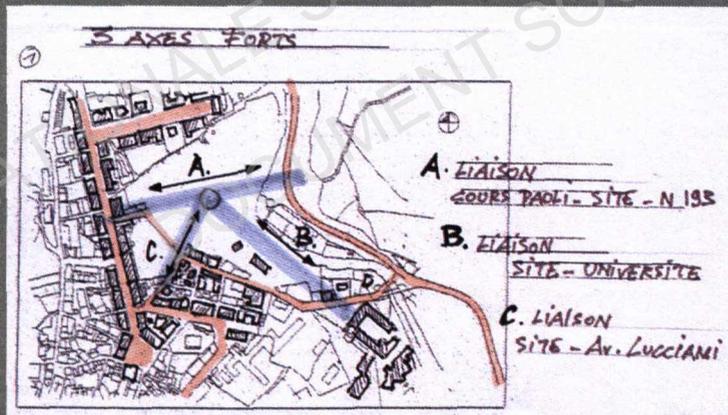
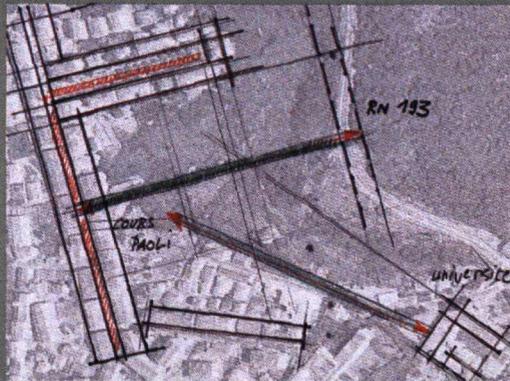


LE SCHEMA DIRECTEUR DU NOUVEAU POLE

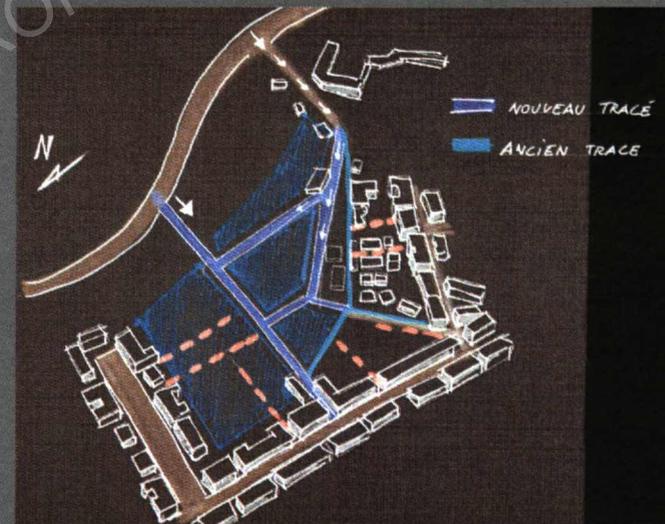
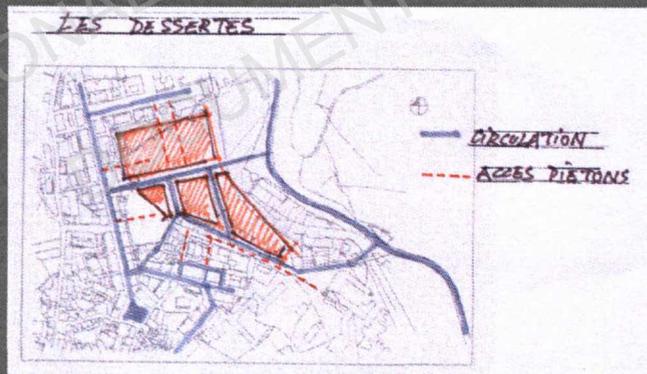
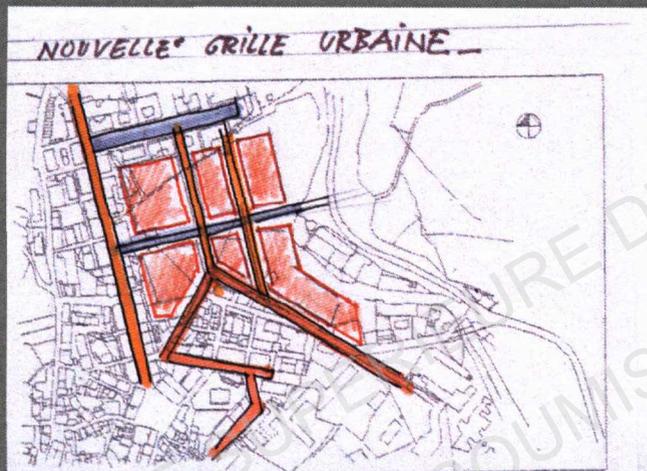


LE SCHEMA DIRECTEUR DU NOUVEAU POLE

Recherche sur le dispositif de desserte



LE SCHEMA DIRECTEUR DU NOUVEAU POLE

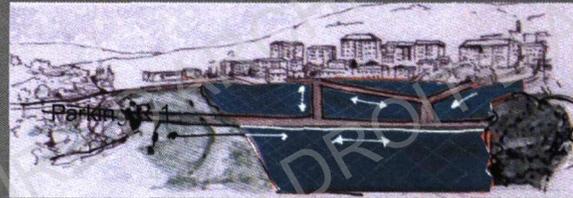


LE SCHEMA DIRECTEUR DU NOUVEAU POLE

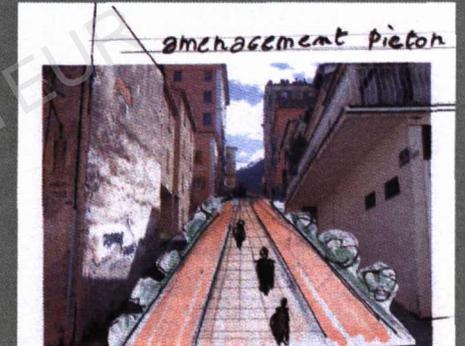
Recherche sur le parti d'aménagement



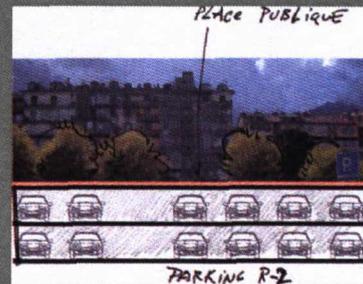
Deviation de la rue Jean Nicoli, partie basse



La nouvelle zone



Le mail



Place et parking du Tuffeli

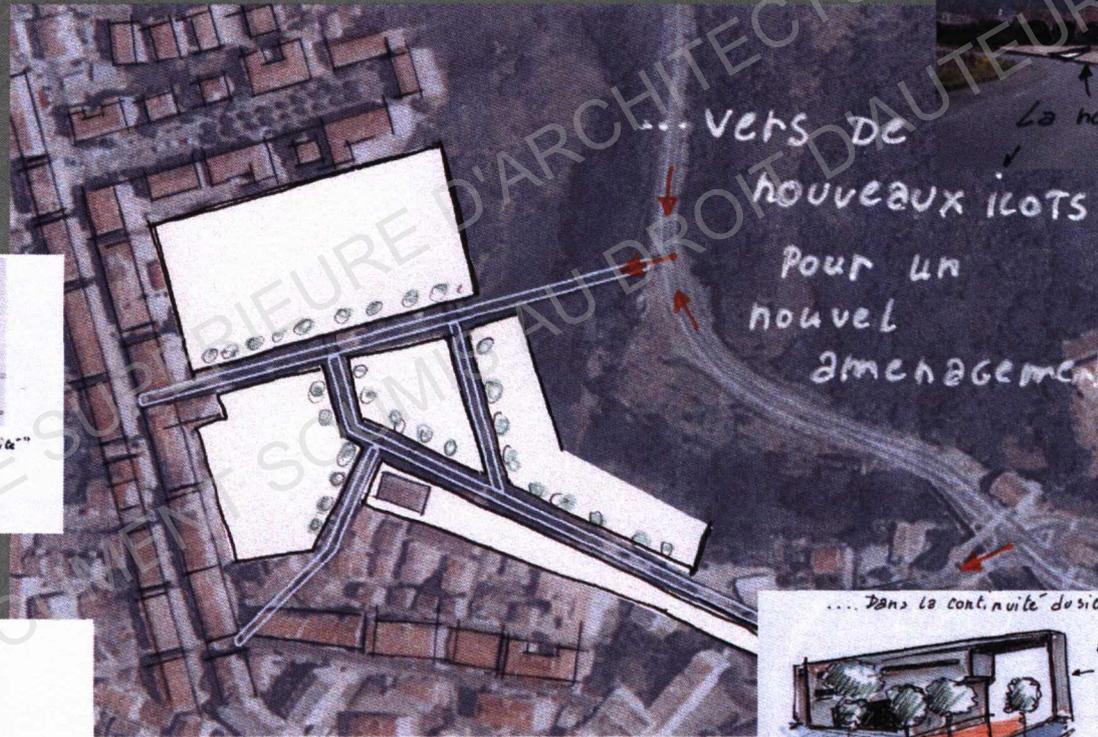
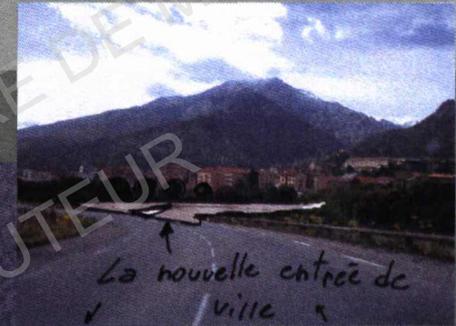


Remise à niveau

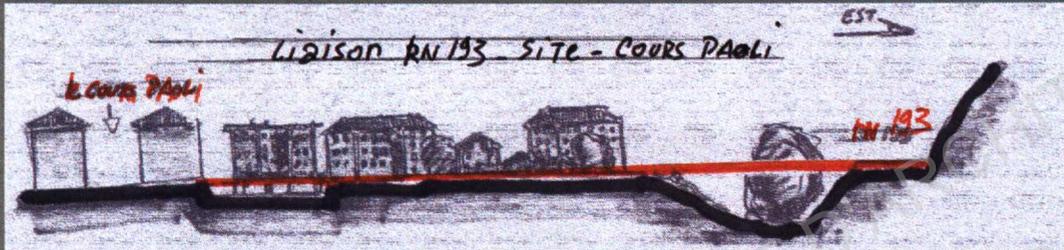


Deuxième zones de parking

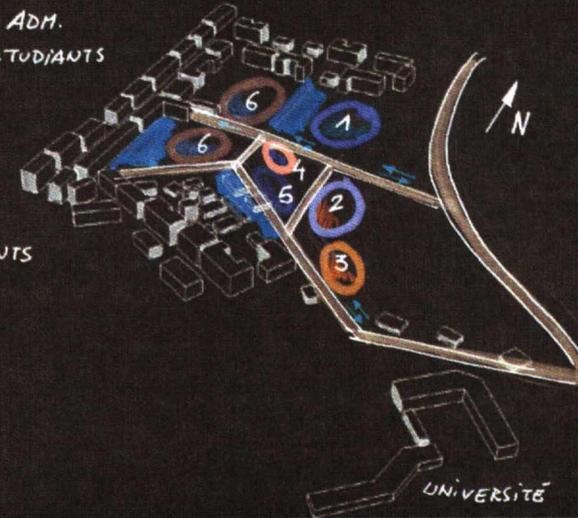
LE SCHEMA DIRECTEUR DU NOUVEAU POLE



LE SCHEMA DIRECTEUR DU NOUVEAU POLE

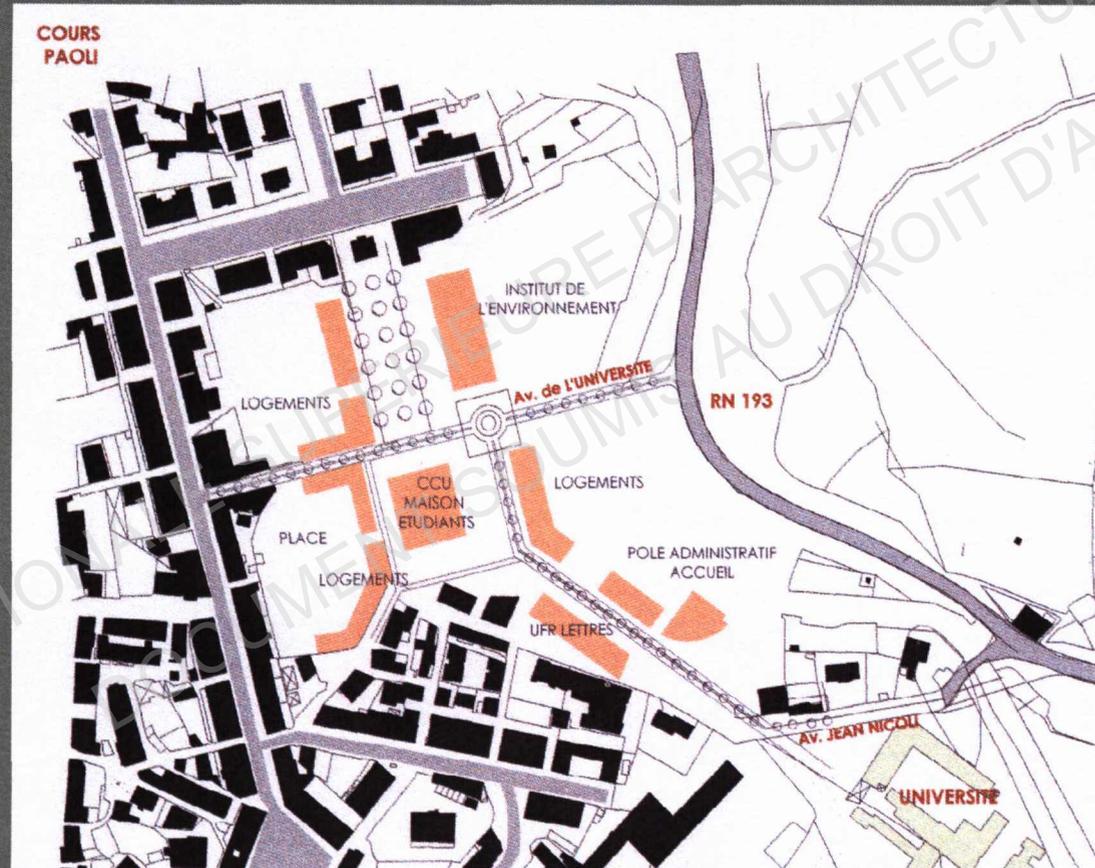


- 1. INSTITUT DE L'ENVIRONNEMENT
- 2. ACCUEIL, ADM. "MAISON" ETUDIANTS
- 3. Z.U.F.M
- 4. C.C.U
- 5. VFR LETTRE
- 6. LOGEMENTS



LE SCHEMA DIRECTEUR DU NOUVEAU POLE

Esquisse du schéma directeur



3. Description de l'esquisse

Refusant le principe **d'implanter le nouveau pôle sur le site du domaine de St Jean** (excentré de la ville), au profit d'**un terrain situé au centre de Corte**, notre démarche consiste alors à raisonner à **l'échelle de la ville**.

L'enjeu du schéma directeur est d'inscrire le pôle, non plus **dans une logique universitaire** mais dans **une logique urbaine**.

L'objectif est de **sortir** de la « forme » trop souvent **conventionnelle de l'université** qui consiste à regrouper en périphérie des villes, sur de vastes espaces, divers équipements- lesquels regroupés autour d'une bibliothèque ou d'un parc- forment un ensemble ne représentant **plus aucune cohésion**, à la fois **structurelle** mais également **sociale**, avec le reste de la ville.

L'esquisse présentée, expose dans leurs grandes lignes les choix qui découlent de la volonté **d'intégrer l'université à la ville et réciproquement la ville à l'université**.

Parmi ces choix, **la continuité du paysage urbain** demeure un élément fort du parti d'aménagement.

Afin que l'ensemble des structures de l'université puisse constituer **un quartier de ville** et se « fondre » dans le tissu urbain, il convient de repérer **les éléments forts ceinturant le site**.

Trois axes ont ainsi été retenus comme point de départ à toute nouvelle extension de la ville « par l'université » : **le cours Paoli**, véritable artère de la ville, **la localisation** du site universitaire de « caraman » et **la RN 193** permettant le désengorgement du centre ville.

La démarche consiste à composer **la forme urbaine** de ce nouveau quartier en tenant compte de **la morphologie urbaine** de Corte à travers ces trois éléments.

Le cours Paoli, la RN 193 et le site de « caraman », qui ceinturent le terrain, gèrent actuellement le plus fort taux de circulation de la ville.

Afin de désenclaver le site, la première étape est de relier entre eux ces axes.

LE SCHEMA DIRECTEUR DU NOUVEAU POLE

Une première voie de communication, que l'on nommera «**Avenue de l'université**» vient desservir le site sur toute sa largeur selon **un axe Est/Ouest**.

Reliant la RN 193 au cours Paoli cet axe sera le plus important de la composition.

Le carrefour créé à partir de la RN 193 ne vient en aucun cas remplacer celui existant plus au Sud (voir schéma n°1).

En dehors du fait de marquer **un nouvel accès**, il permet de limiter le flux automobile à l'entrée de l'avenue Jean Nicoli.

A partir de cet axe, c'est toute la desserte actuelle autour du site qui doit être **réorganisée**.

Pour cela l'avenue Jean Nicoli **se voit déviée** au niveau de l'entrée du site «caraman» (schéma n°2) ; dans le prolongement direct de cette entrée, son nouveau tracé vient rejoindre « l'Avenue de l'université» et libère ainsi tout un cheminement piéton menant au centre ville (ancienne rue Jean Nicoli).

La rue de la rampe de Conca qui débouchait sur l'avenue Jean Nicoli, est alors **prolongée** afin de rejoindre, elle aussi, l'avenue de l'université.

Ces nouveaux axes, ceux qui structurent désormais le site, permettent de le **désenclaver** et surtout de le «**relier**» au reste de la ville.

Le site étant composé d'**un terrain irrégulier**, la réalisation de parking souterrain apparaît comme une hypothèse favorable afin de **limiter** et de **gérer** le stationnement automobile.

Le parking actuel du Tufelli (Schéma n°3) devient une place publique, les différences de niveaux par rapport aux voies de circulation permettent d'y insérer deux niveaux de places de stationnement.

Une seconde poche de parking est réalisée sur la partie Nord Ouest du terrain, mettant ainsi de niveau toute cette zone du site.



Schéma n 1



Schéma n 2



Schéma n 3

LE SCHEMA DIRECTEUR DU NOUVEAU POLE

Les principaux axes ayant été tracés, de nouveaux îlots se dessinent et peuvent accueillir l'ensemble des équipements publics et universitaires envisagés, le tout inscrit à la fois dans **un nouveau quartier et dans un nouveau pôle universitaire.**

La localisation des équipements sera représentée **sous forme de plan masse**, l'objectif n'étant pas de définir la typologie des bâtiments qui les composent, mais de concevoir **un schéma directeur d'aménagement** de ce que pourrait être le futur pôle universitaire de la ville de Corte.

Pour mémoire, rappelons que parmi ces équipements certains bénéficieront **de nouvelles constructions**, tandis que d'autres profiteront **de la récupération de structures existantes.**

Concernant **la réorganisation** des entités existantes, l'UFR de lettres et sciences humaines sera **délocalisé** du site de Caraman, afin de prendre place dans le nouveau pôle. Les locaux ainsi libérés **pourront être réutilisés** par l'UFR de Droit, dont le manque en espace de travail se fait de plus en plus fort.

Le pôle administratif et l'accueil, lieu symbolique de l'ordre établi, aménageront **un bâtiment existant**, dans la partie Sud Est du site.

Cet emplacement stratégique se trouve à **la jonction** du site de Caraman et notre nouveau site. L'ancien parking du Tuffeli est transformé en place public, avec deux niveaux de parking souterrain.

Du logement pourra être envisagé afin de border la place et d'assurer la continuité du bâti existant.

Au centre du site, pourront être localisés les équipements propres à la vie étudiante et également utilisés par les habitants de la ville: centre culturel universitaire, maison des étudiants, maison des universitaires...

L'ancien tracé de l'avenue Jean Nicoli, désormais piétonne, pourra accueillir l'ensemble des nouvelles **structures de l'UFR de lettres.**

L'ensemble des logements créés prendra place à divers endroits, partie Nord Ouest et Sud Est.

L'institut de l'environnement à l'extrémité Nord Est du terrain occupera une place stratégique.

Elément fédérateur du nouveau pôle, il se verra directement de la nouvelle entrée de ville et de l'avenue de l'université, par laquelle il sera directement desservi.

.....PROJET ARCHITECTURAL, L'INSTITUT DE L'ENVIRONNEMENT

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE MARSEILLE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

6

Chapitre

Le travail effectué, nous a permis de mettre en place un **schéma directeur** de ce que pourrait être le futur pôle universitaire de la ville de Corte.

Après y avoir localisé, **sous forme de plan masse uniquement**, les divers équipements indispensables au développement de l'université, la seconde partie de notre étude va porter plus précisément sur **la conception de l'un d'entre eux**.

Le choix du type d'équipement n'a cependant pas été fait au hasard.

La recherche universitaire étant le thème privilégié par l'université de Corse, c'est vers la réalisation d'un bâtiment, dédié à ce domaine, que nous allons nous diriger.

L'objectif est de restructurer l'ensemble de cette activité autour d'un institut de l'environnement, pôle de recherche fédérateur, intégrant l'école doctorale et travaillant en partenariat avec les grands organismes et les autres universités méditerranéennes.

Si l'organisme de l'institut de l'environnement existe déjà, **il ne dispose cependant pas de bâtiment propre à ses activités**.

I. L'importance de la recherche dans le contexte économique de l'île.

La place d'une université au sein d'une région comme la Corse prend **une toute autre dimension** qu'ailleurs.

En effet, contrairement à ses homologues du continent, l'université de Corse doit plus particulièrement tenir compte du **milieu dans lequel elle assure ses fonctions**.

Milieu caractérisé par **un contexte économique local difficile**, marqué notamment par une **insuffisance du marché économique insulaire**, des **difficultés de mise en place de maillage économique homogène** et par un surcoût concernant les transports de marchandises.

Plusieurs causes donc, **liées au phénomène de l'insularité**, viennent influencer le développement de la structure universitaire.

C'est donc tout d'abord par **le choix de ses filières de formation** que l'université s'adapte au plan local. En effet, celle-ci doit tenir compte en premier lieu de la structure professionnelle existante, sachant que la majeure partie des étudiants effectuant leurs études à Corte resteront et travailleront sur l'île.

Elle privilégie de ce fait son ouverture au monde professionnel, **formant ainsi dans sa structure** les étudiants qui constitueront demain les futurs acteurs de l'activité économique de l'île.

Hormis les formations généralistes que cette dernière propose et que nous retrouvons dans la plupart des universités : U.F.R de Droit, de Lettres, de Sciences, l'université Pascal Paoli bâtit alors son raisonnement sur **l'économie de la société Corse**, en se spécialisant ainsi **dans les domaines où celle-ci peut se développer**.

Or, les domaines pouvant assurer le développement de la région Corse sont **en lien direct avec sa position géographique au centre du bassin méditerranéen occidental**.

Cette position confère ainsi à la Corse **un environnement** ainsi qu'**une identité très forte**. A partir de là, l'île base ses objectifs de développement **sur ces deux atouts** et entend devenir un **lieu de référence mondiale de l'économie écologique identitaire**.

L'Université, intégrant désormais dans ses choix de projets les problématiques liées au développement de la Corse, **s'engage alors à se spécialiser dans ce domaine**.

PROJET ARCHITECTURAL, L'INSTITUT DE L'ENVIRONNEMENT

L'université constitue dès lors **une opportunité** pour la Corse, et la Corse de part **sa position géographique**, offre ainsi à l'université la possibilité de **trouver les axes lui permettant de prendre en main son destin**.

Si donc d'un côté la situation géographique est vécue comme un handicap, entraînant tous les inconvénients liés à l'insularité, d'un autre côté, elle peut fournir de **nouvelles sources d'inspiration** permettant ainsi d'assurer le **développement de la Corse**.

A partir de là, **en se spécialisant dans un domaine fondamental** pour l'avenir de l'île, l'Université semble avoir trouvé son créneau susceptible d'**assurer son propre développement**.

Elle apparaît alors comme **un outil indispensable à l'essor du contexte économique** de l'île.

La contribution de l'Université.

Comme nous venons de le voir, concernant le développement de l'université **il ne faut pas raisonner uniquement en terme de développement** propre à celle-ci. Il faut également **raisonner à l'échelle régionale**.

A partir de là, en se spécialisant dans un domaine propre à **l'Environnement** et ayant compris l'importance qu'elle peut jouer sur son avenir ainsi que sur celui de l'île, **l'Université de Corse se doit de devenir un pôle d'excellence en environnement**.

En voulant devenir ce pôle d'excellence, l'université entend ainsi **faire sa place** parmi les universités de France et du reste du bassin méditerranéen. De plus, elle permettrait à la Corse de **se placer parmi les réseaux méditerranéens scientifiques de référence**.

Comment devenir ce nouveau pôle ?

L'Université qui vise désormais à se spécialiser et ce afin de **valoriser les atouts majeurs** de l'économie locale, compte pour cela sur **le secteur de la Recherche** qu'elle entend développer.

II. L'Institut de l'Environnement.

L'activité de Recherche de l'université est essentiellement axée **sur des thèmes liés à l'Environnement.**

Domaine concernant directement la Corse, du fait de son patrimoine exceptionnel touchant **l'écosystème, la faune, la flore ainsi que les eaux, mais aussi les sites**, l'Environnement est aujourd'hui **le grand thème largement privilégié par l'Université.** Il est devenu **le domaine porteur de la Recherche Universitaire.**

Tous les projets développés par les chercheurs s'orientent vers ce thème.

L'Université a d'ailleurs regroupé la **quasi-totalité de ses centres de recherche** dans un **institut unique** créé en octobre 2000, **l'organisme de l'Institut de l'Environnement.**

1. Présentation de l'Institut.

L'ensemble de la Recherche universitaire est aujourd'hui **fédéré** par l'Institut de l'Environnement. Celui-ci recouvre les ressources et compétences réparties entre les trois U.F.R : Lettres et Sciences humaines, Droit et Economie et Sciences fondamentales.

L'organisme compte aujourd'hui **300 membres**, dont 150 enseignants chercheurs et 150 doctorants.

Cet institut entretient **des collaborations avec les grands centres de recherche publics, CNRS, INRA...**, l'objectif étant de **favoriser l'ouverture nationale et internationale** de la recherche à l'université de Corse.

La structure de l'organisme s'articule autour de **quatre grands Centres de Recherche**, rattachés chacun à un U.F.R.

- **Le centre S.P.E** : Systèmes Physiques de l'Environnement, associés au CNRS.
- **Le Centre B.I.M** : Biodiversité Insulaire et Méditerranéenne, prochainement associé avec l'INRA.
- **Le centre IDIM** : Laboratoire des Iles, le Développement durable et les Institutions en Méditerranée.
- **Le CRCM** : Centre de Recherche Corse Méditerranéen.

Le centre des Systèmes Physiques de l'Environnement (S.P.E).

Ce centre est rattaché à l'UFR de Sciences.

Le laboratoire SPE est dédié à l'**étude et à la modélisation des systèmes physiques environnementaux**. Les thèmes de recherche abordés ont trait **aux énergies renouvelables, à l'eau, à la biomasse, aux risques, aux fluides géophysiques, à l'acoustique, à l'hydrobiologie...** etc.

Situé sur une île à l'environnement préservé, en pleine méditerranée, il aspire à devenir un lieu de **référence pour l'économie écologique**, secteur économique très vaste et en plein développement (énergie, agroalimentaire, beauté, loisirs, eau...).

Ce laboratoire a pour objectif de **construire une image forte et lisible** liée à un seul domaine, **l'environnement**, au travers de quatre axes:

- ◆ Sources d'énergie renouvelable (ENR)
- ◆ Biomasse
- ◆ Mécanique des fluides et acoustique
- ◆ Modélisation et conception de systèmes

L'axe **ENR** réunit des physiciens spécialisés dans les ENR, des physiciens théoriciens et des économistes.

L'axe **Biomasse** comprend des chimistes organiciens (produits naturels, biomasse), des physico-chimistes (thermocinétique de la pyrolyse et de la combustion), des physiciens (propagation des feux).

L'axe **Mécanique** des fluides et acoustique est composé de mathématiciens mécaniciens travaillant sur les fluides géophysiques, d'acousticiens et de spécialistes de traitement du signal.

L'axe **Modélisation** et conception de systèmes plus transversal, réunit des informaticiens et offre aux autres axes des outils génériques de modélisation et de simulation.

Le Centre de la Biodiversité Insulaire et Méditerranéenne (BIM)

Le centre est rattaché à l'**UFR de Sciences**.

Le projet mené au sein du centre regroupe **les chimistes** en produit naturels, **les biochimistes**, **les biologistes**, **les écologistes** et **les géologues**.

Les objectifs sont :

- ♦ Englober les divers aspects d'une thématique visant à connaître, préserver, contrôler et gérer les espaces naturels où vit l'homme.
- ♦ Développer les activités de recherche qu'il paraît nécessaire ou pertinent de traiter sur l'île, dans les domaines des sciences du vivant et des sciences de la terre.
- ♦ Fournir des outils d'analyse, de recherche et d'aide à la décision pour les professionnels ou décideurs économiques et politiques.

Quatre axes sont alors coordonnés :

- ♦ La qualité, caractérisation et valorisation des ressources naturelles spécifiques.
- ♦ Structure génétique de la population corse.
- ♦ Importance des parasites dans les écosystèmes méditerranéens.
- ♦ Gestion des écosystèmes littoraux méditerranéens.

PROJET ARCHITECTURAL, L'INSTITUT DE L'ENVIRONNEMENT

Le centre du **Laboratoire des Iles, Développement durable et les Institutions en Méditerranée (IDIM)**.

Le centre dépend de l'**UFR de Droit et de Sciences Economiques**.

La recherche scientifique menée par l'Université de Corse dans le domaine des sciences économiques est reconnue **au niveau national et international** sur les thématiques du développement régional, de l'économie publique et de l'économie industrielle.

L'objectif principal du centre est d'évaluer **les contraintes** ainsi que **les atouts spécifiques** aux régions méditerranéennes concernant l'élaboration d'un projet de **développement durable**.

Le but étant de **dégager des pistes de politique publique** susceptibles de promouvoir le développement durable dans ces régions.

Trois volets complémentaires constituent l'architecture du projet :

- ◆ **L'analyse des évolutions historiques et culturelles** qui ont caractérisé et qui caractérisent les sociétés méditerranéennes.
- ◆ **L'étude des conditions d'un développement** de ces régions prenant en compte ces évolutions sous l'angle du droit du tourisme et du droit de la culture.
- ◆ **L'identification et l'évaluation des dispositifs institutionnels** (statut fiscal, politiques publiques, programmation) qui permettraient de créer ou de révéler ces conditions.

PROJET ARCHITECTURAL, L'INSTITUT DE L'ENVIRONNEMENT

Le Centre de Recherche Corse Méditerranéen : Le CRCM.

Dépendant de l'**UFR de Lettres et Sciences humaines**, ce centre est né du rapprochement du **Centre de Recherche Corse** et du **Centre de Recherche en Langues et Littératures**.

Il correspond au laboratoire des historiens, linguistes, anthropologues et archéologues.

Le CRCM a élaboré un **programme destiné à interroger le milieu insulaire**, dans lequel est envisagé la **variété des contextes environnementaux** qui constitue les réalités passées et présentes de la société Corse, telle qu'elle peut être appréhendée par les Sciences Humaines.

Les grands axes du centre sont :

- ◆ **L'approche du milieu socio-culturel Corse et méditerranéen** : évolutions historiques et perspectives contemporaines.
- ◆ **Les aspects contemporains** de la situation linguistique.
- ◆ **La langue, littérature, éducation** dans l'environnement socio-culturel Corse.
- ◆ **Le développement et l'exploitation** de la banque de données Langue Corse.

Le projet actuellement mis en place par ce centre est le projet **RECCO**.

Celui ci consiste à définir, à l'Université, un **Répertoire Electronique Culturel de la Corse**.

Ce dernier doit se concevoir comme un **outil de visualisation** et **d'aide à l'analyse** des phénomènes culturels, anthropologiques, archéologiques, historiques, littéraires et linguistiques étudiés depuis vingt ans à l'**UFR de Lettres**.

2. Le programme.

- Les besoins : données qualitatives

• Pour l'accueil.

Une **banque d'accueil**, située près de l'entrée, afin d'informer les utilisateurs (étudiants, professeurs, chercheurs), mais aussi les visiteurs.

Un **hall**, susceptible de se transformer en salle d'exposition lors de grandes occasions.

Un **dépot de réserve** afin d'y stocker le matériel nécessaire au fonctionnement de l'accueil.

• Pour l'administration.

Reservée aux personnels de l'institut, l'administration se doit d'être localisée dans un espace regroupant l'ensemble de ses composantes.

Elle comprend les **bureaux du directeur** de l'institut et de **son adjoint**, le **secretariat de direction**, le **bureau du directeur** de l'école doctorale et son secrétariat. A cela s'ajoute une petite salle de réunion, des archives, ainsi qu'une salle de reprographie.

• Pour la recherche.

Chaque centre possède **quatre types d'espaces** :

- **Bureaux**
- **Laboratoires**
- **Locaux communs.**
- **Un bloc sanitaire**

Les bureaux sont destinés **aux enseignants chercheurs, aux étudiants doctorants** et au **secretariat** du centre.

Les laboratoires au travers desquels les travaux sont réalisés, sont utilisés à la fois par **les enseignants et les élèves.**

Les Locaux communs sont composés d'une **salle de réunion, une salle de repos** et une **salle de reprographie.**

PROJET ARCHITECTURAL, L'INSTITUT DE L'ENVIRONNEMENT

- Pour l'école doctorale.

Intégrée à l'institut, l'école est constituée de salles de cours, d'une salle d'informatique et d'une salle de thèse.

- Pour les services communs à l'institut.

L'institut comporte des espaces communs à toutes les entités (centres, administration, école doctorale), il s'agit d'**une cafétéria**, d'**une salle de documentation** (avec bureau pour documentaliste) et d'**une salle de vidéoconférence**.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE MARSEILLE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

PROJET ARCHITECTURAL, L'INSTITUT DE L'ENVIRONNEMENT

- Données quantitatives : tableaux des surfaces.

• Accueil

Type d'espace	Nombre	Nbre de poste	Surface unitaire	Surface utile
Hall			80 m ²	100 m ²
Banque d'accueil			10 m ²	10 m ²
Dépôt réserve matériel			10 m ²	10 m ²
TOTAL				120 m²

• Administration

Type d'espace	Nombre	Nbre de poste	Surface unitaire	Surface utile
Bureau directeur institut	1	1	20 m ²	20 m ²
Bureaux adjoints	2	2	16 m ²	32 m ²
Secrétariat de direction	1	1	12 m ²	12 m ²
Bureau directeur école doctorale	1	1	16 m ²	16 m ²
Secrétariat école doctorale	1	1	12 m ²	12 m ²
Salle de réunion de direction		1	20 m ²	20 m ²
Archives		1	10 m ²	10 m ²
Reprographie		1	10 m ²	10 m ²
TOTAL				132 m²

PROJET ARCHITECTURAL, L'INSTITUT DE L'ENVIRONNEMENT

- La recherche

Centre des Systèmes Physiques de l'Environnement

Type d'espace	Nombre	Nbre de poste	Surface unitaire	Surface utile
Bureaux				
Secrétariat chercheurs SPS	2	2	16 m ²	32 m ²
Bureaux enseignants chercheurs	20	20	12 m ²	240 m ²
Bureaux doctorants	12	24	16 m ²	192 m ²
Laboratoires				
Laboratoire Ondes et Acoustiques		1	50 m ²	50 m ²
Laboratoire Système dynamiques		2	30 m ²	60 m ²
Laboratoire Systèmes thermochimique		1	30 m ²	30 m ²
Laboratoire de Chimie et Biochimie				
Bio moléculaire		1	30 m ²	30 m ²
Bio humide		1	30 m ²	30 m ²
Chimie seche		1	40 m ²	40 m ²
Chimie humide		1	40 m ²	40 m ²
Locaux communs				
Salle de réunion	1		50 m ²	50 m ²
Salle de repos	1		20 m ²	20 m ²
Salle de reprographie	1		10 m ²	10 m ²
Sanitaires				
TOTAL				824 m²

Le Centre de la Biodiversité Insulaire et Méditerranéenne (BIM)

Type d'espace	Nombre	Nbre de poste	Surface unitaire	Surface utile
Bureaux				
Secrétariat chercheurs BIM	1	1	12 m ²	12 m ²
Bureaux enseignants chercheurs	15	15	12 m ²	180 m ²
Bureaux doctorants	10	20	16 m ²	160 m ²
Laboratoires				
Salles aquarium	1		20 m ²	20 m ²
Salle d'optique	1		20 m ²	20 m ²
Laboratoire Sec	1		30 m ²	30 m ²
Salle de géodynamique	1		40 m ²	40 m ²
Salle de stockage	1		20 m ²	20 m ²
Salle de photos	1		15 m ²	15 m ²
Locaux communs				
Salle de réunion	1		40 m ²	40 m ²
Salle de repos	1		20 m ²	20 m ²
Salle de reprographie	1		10 m ²	10 m ²
Sanitaires				
TOTAL				567 m²

PROJET ARCHITECTURAL, L'INSTITUT DE L'ENVIRONNEMENT

Le centre du Laboratoire des Iles, Développement durable et les Institutions en Méditerranée (IDIM).

Type d'espace	Nombre	Nbre de poste	Surface unitaire	Surface utile
Bureaux				
Secrétariat chercheurs IDIM	1	1	12 m ²	12 m ²
Bureaux enseignants chercheurs	15	15	12 m ²	180 m ²
Bureaux doctorants	7	14	16 m ²	112 m ²
Locaux communs				
Salle de réunion	1		50 m ²	50 m ²
Salle de repos	1		20 m ²	20 m ²
Salle de reprographie	1		20 m ²	20 m ²
Sanitaires				
TOTAL				394 m²

PROJET ARCHITECTURAL, L'INSTITUT DE L'ENVIRONNEMENT

Le Centre de Recherche Corse Méditerranéen : Le CRCM.

Type d'espace	Nombre	Nbre de poste	Surface unitaire	Surface utile
Bureaux				
Secrétariat chercheurs CRCM	1	1	12 m ²	12 m ²
Bureaux enseignants chercheurs	15	15	12 m ²	180 m ²
Bureaux doctorants	10	19	16 m ²	160 m ²
Laboratoires				
Salle informatique (projet RECCO)	1		40 m ²	40 m ²
Laboratoire d'archéologie	1		30 m ²	30 m ²
Annexes	1		10 m ²	10 m ²
Locaux communs				
Salle de réunion	1		50 m ²	50 m ²
Salle de repos	1		20 m ²	20 m ²
Salle de reprographie	1		10 m ²	10 m ²
Sanitaires				
TOTAL				512 m²

PROJET ARCHITECTURAL, L'INSTITUT DE L'ENVIRONNEMENT

• Enseignement école doctorale «institut des métiers de l'environnement»

Type d'espace	Nombre	Nbre de poste	Surface unitaire	Surface utile
Salle des thèses (20 places)	1		40 m ²	40 m ²
Salles de cours (40 places)	2		60 m ²	120 m ²
Salles d'informatique (20 places)	1		20 m ²	20 m ²
Sanitaires				
TOTAL				180 m²

• Services communs institut

Type d'espace	Nombre	Nbre de poste	Surface unitaire	Surface utile
Salle de vidéoconférences (200 places)	1		240 m ²	240 m ²
Cafétéria	1		60 m ²	60 m ²
Salle de documentation	1		80 m ²	80 m ²
Bureau documentaliste	1		12 m ²	12 m ²
Réserve et traitement des ouvrages	1		30 m ²	30 m ²
Sanitaires				
TOTAL				422 m²

TOTAL S.H.O.N. INSTITUT ENVIRONNEMENT

3151 m²

2. Esquisse : recherches et études préliminaires.

Les croquis qui vont suivre donneront lieu à **un avant projet de l'Institut de l'Environnement.**

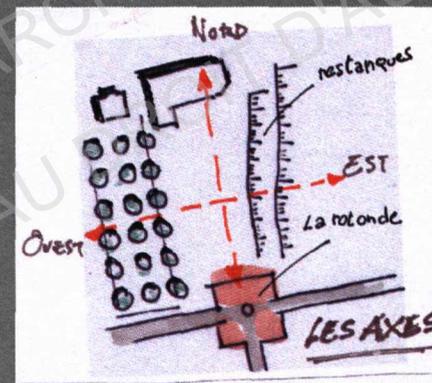
Ils expriment les différents choix qui ont été opérés tout au long de l'étude.

« L'idée première, le croquis, qui est en quelque sorte l'œuf où l'embryon de l'idée est loin ordinairement d'être complet, il contient tout, si l'on veut, mais il faut dégager ce tout »

Eugène DELACROIX

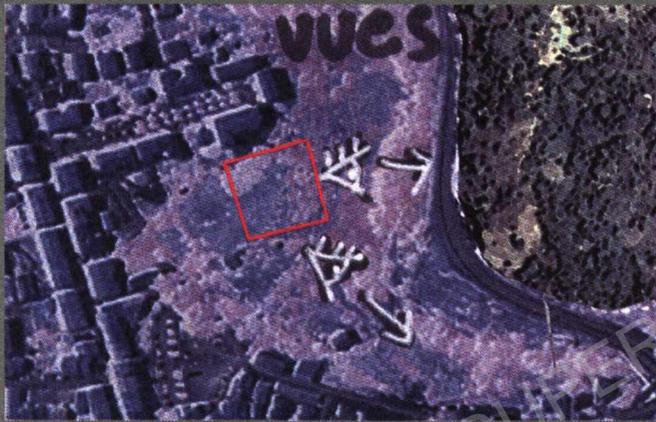
PROJET ARCHITECTURAL, L'INSTITUT DE L'ENVIRONNEMENT

Analyse de la parcelle: fonctionnement, accès et contraintes.

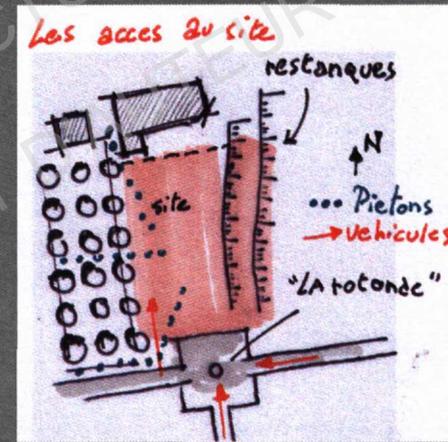


Les accès, piétons et véhicules





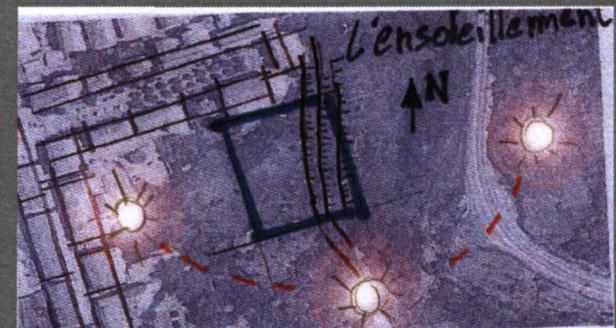
Les vues Est.



Les acces



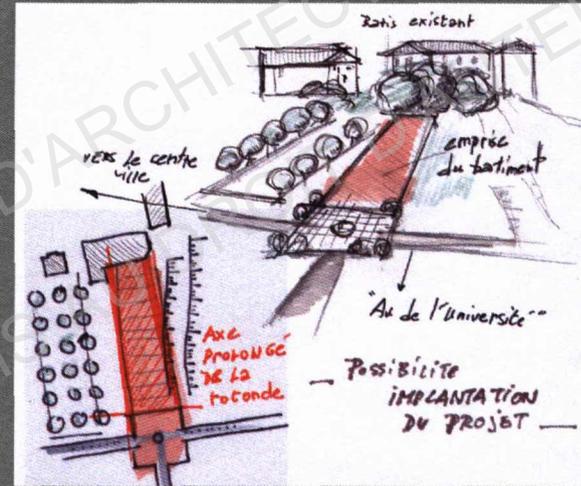
vues Nord Est.



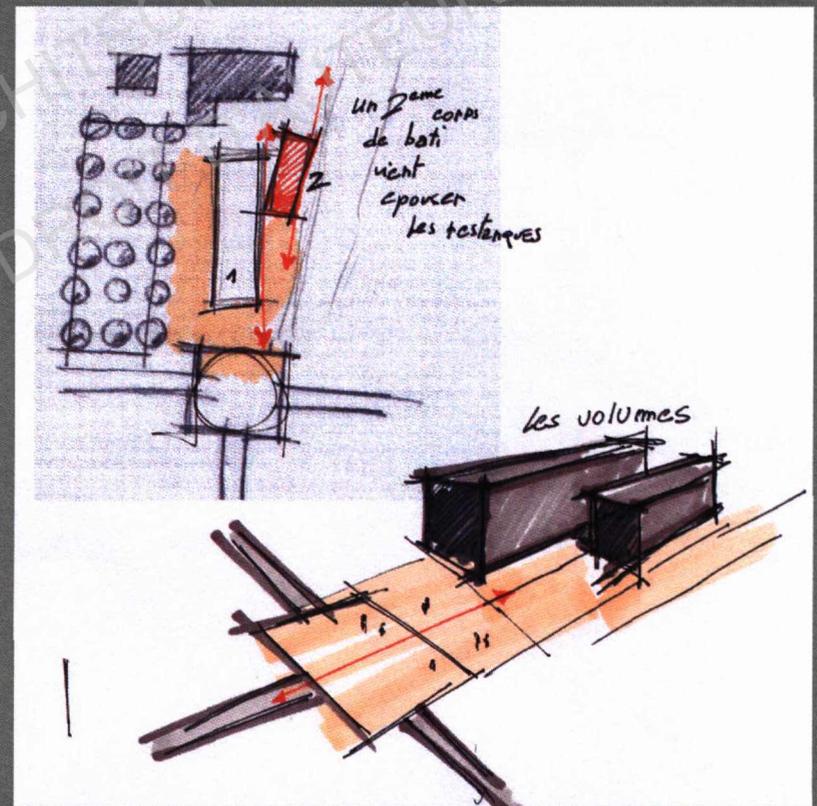
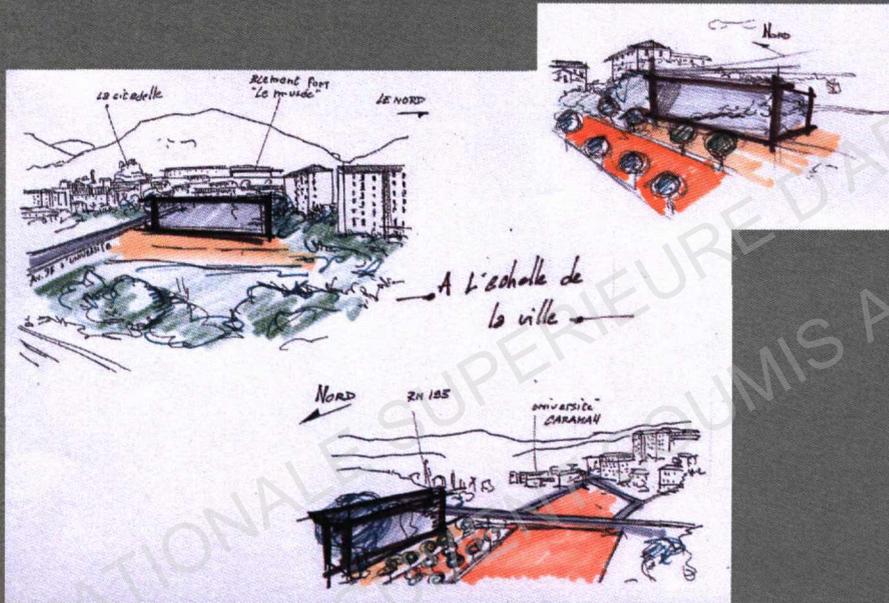
Trajectoire du soleil.

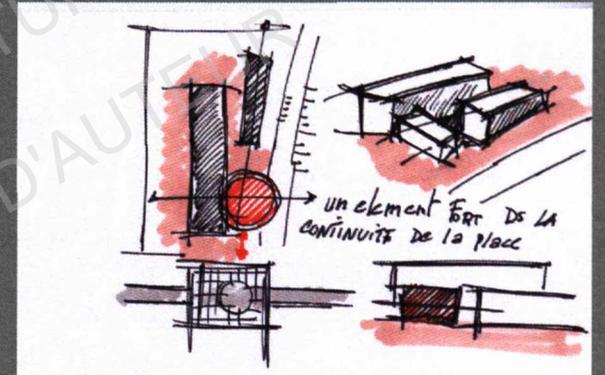
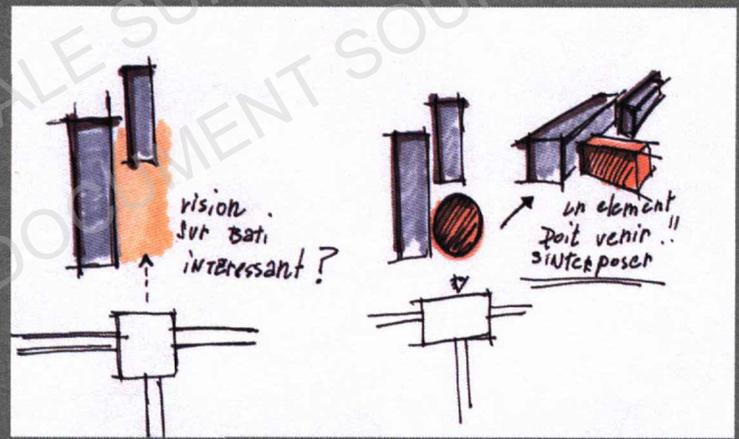
PROJET ARCHITECTURAL, L'INSTITUT DE L'ENVIRONNEMENT

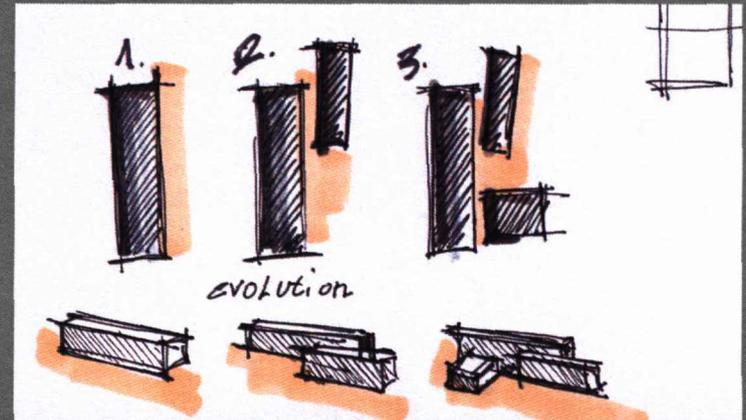
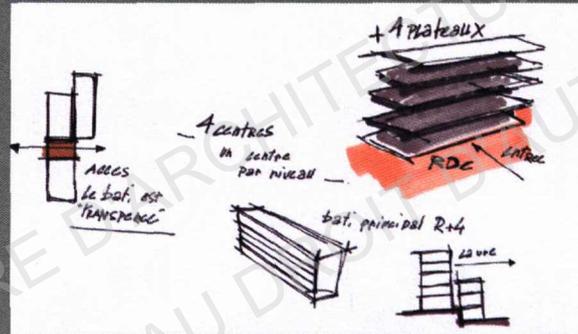
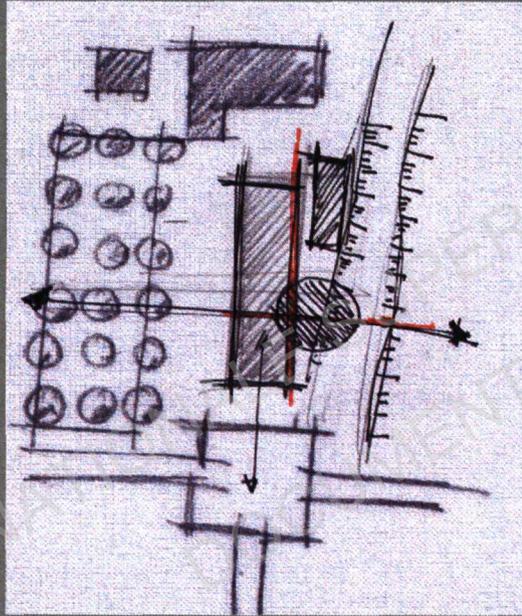
Recherche sur le parti d'intégration.



PROJET ARCHITECTURAL, L'INSTITUT DE L'ENVIRONNEMENT

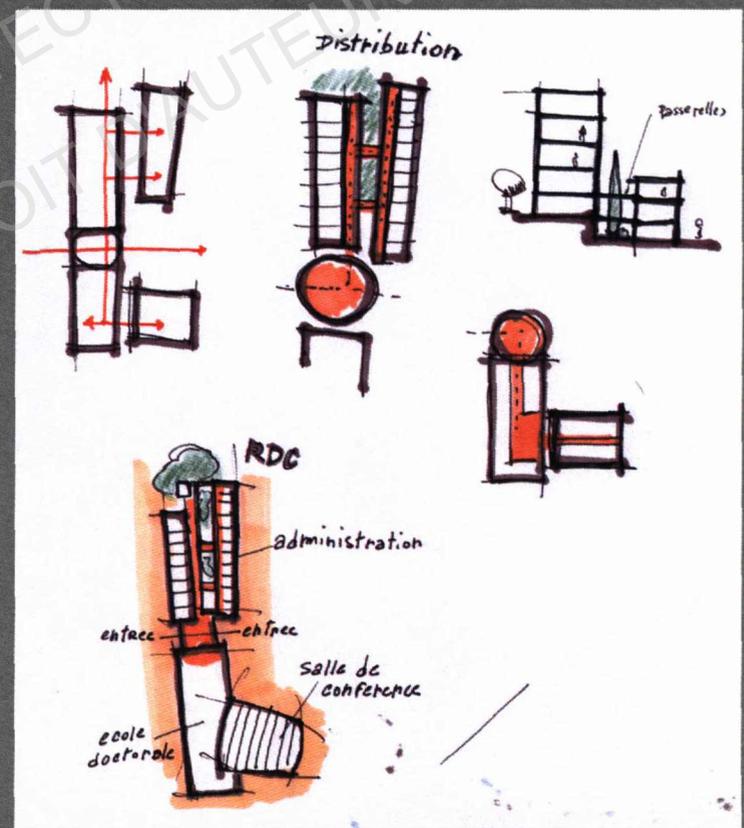
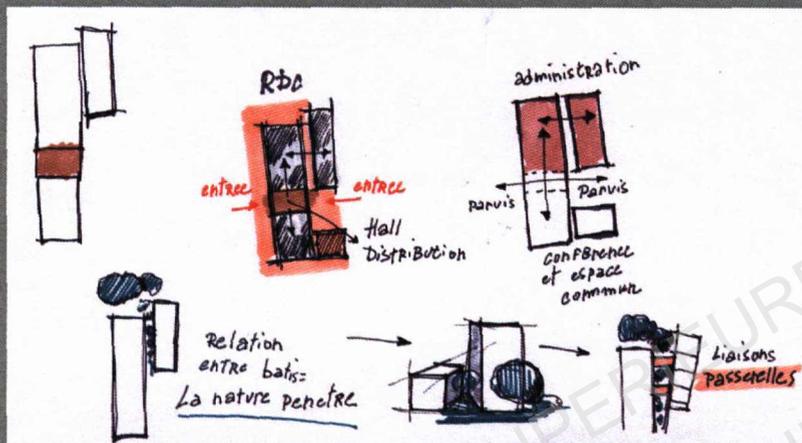




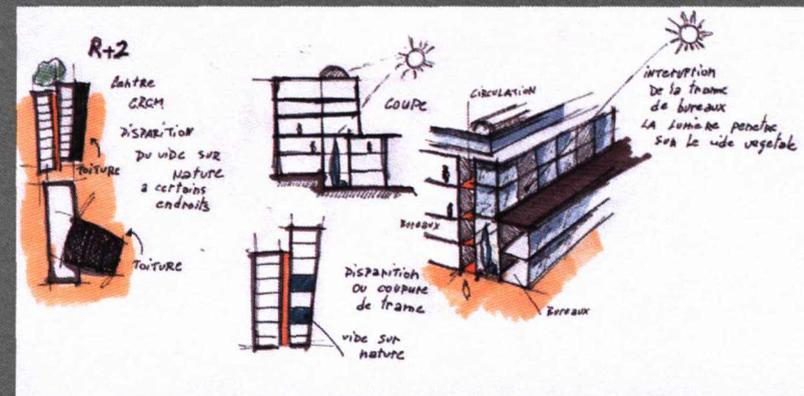
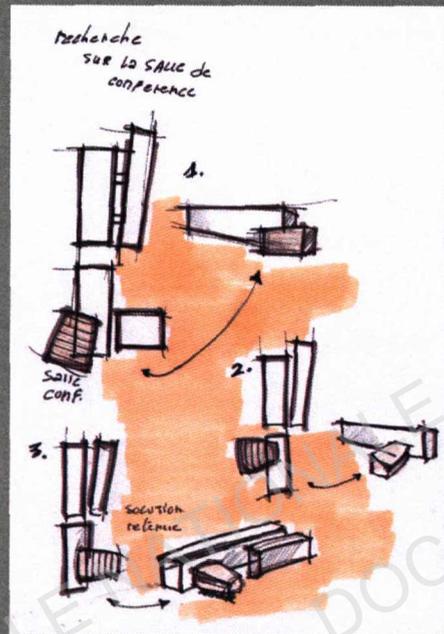


PROJET ARCHITECTURAL, L'INSTITUT DE L'ENVIRONNEMENT

Recherche sur les différents niveaux.

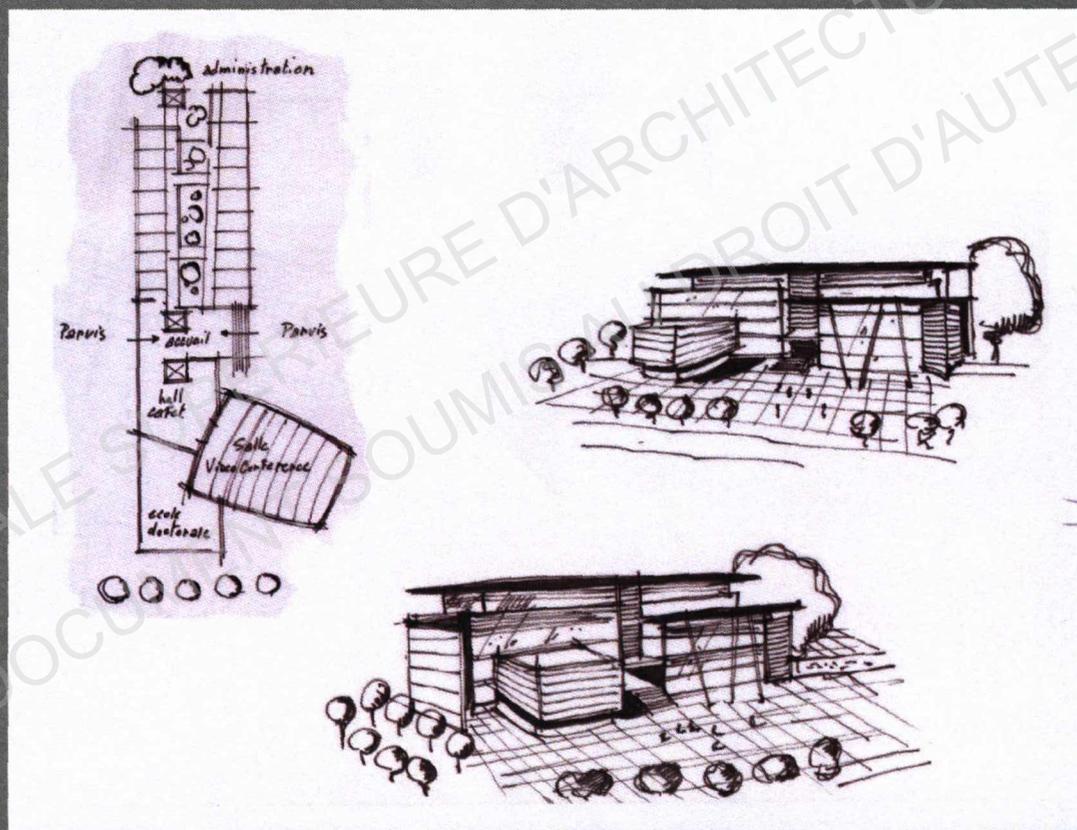


PROJET ARCHITECTURAL, L'INSTITUT DE L'ENVIRONNEMENT



PROJET ARCHITECTURAL, L'INSTITUT DE L'ENVIRONNEMENT

Vers l'avant projet...



Avant projet sommaire : description du projet.

Les grandes lignes du parti architectural.

Le choix du parti fut déterminé par **deux éléments majeurs** : l'inscription du projet à l'échelle de la ville et la relation de celui-ci avec le site environnant.

De ces deux facteurs a émergé l'idée d'un **bâtiment unique**, dont le développement linéaire serait un rappel de certains éléments forts de la structure de la ville.

Fortement visible de la nouvelle «**entrée de ville**»- créée à l'occasion de la mise en place du schéma directeur- celui-ci ne doit en aucun cas apparaître comme imposant, face aux bâtis qui l'entourent et qui composent la ville.

Des **éléments dominants**, marquant le paysage urbain et visibles de l'accès principal, tels que l'**horizontalité du musée de la Corse, la citadelle** ou encore l'**axe majeur du cours Paoli**, ont donc influencé nos choix dans la **composition d'ensemble**.

Le projet opère alors son ancrage définitif selon la **linéarité** de l'ensemble des composantes de la ville et selon un **axe majeur Nord/Sud** parallèle au cours Paoli.

La particularité du terrain constitue le deuxième facteur entrant en jeu dans le choix du parti.

Présentant une déclivité dans la partie Ouest-composée de restanques- une adaptation au terrain s'impose naturellement.

Cette implantation a permis de définir **deux plateaux** sur deux différents niveaux du terrain naturel.

En jouant ainsi sur différentes adaptations, épousant la forme du site, **un niveau de parking souterrain peut être mis en place**.

L'ensemble architectural est composé de **trois volumes**, reliés entre eux afin de structurer un seul bâtiment.

Le projet s'articule autour de deux éléments structurants, **la salle de vidéoconférence**, dont le volume réparti sur deux niveaux semble s'extraire du corps de bâtiment principal, et **un vide intérieur** autour duquel viennent s'adosser les circulations horizontales (passerelles). Partant du niveau de parking souterrain, ce vide a également pour but de faire **pénétrer la végétation** à l'intérieur même du projet.

Nous proposons donc un bâtiment volontairement **rectiligne**, perpendiculaire à «l'Avenue de l'Université» et parallèle au cours Paoli.

Parti général d'organisation.

Les accès.

Accessibilité au bâtiment.

Le bâtiment est desservi par **deux types d'accès**.

Un accès véhicules, par «l'avenue de l'université» permettant d'accéder au niveau R-1 (parking avec sortie piétonne en façade Est).

Plusieurs accès piétons, au départ du cours Paoli et de l'avenue du général de Gaule, qui permettent aux utilisateurs d'arriver sur la façade Est.

Accessibilité dans le bâtiment.

Accessible par la façade Est mais aussi par la façade Ouest, l'institut dispose de **deux entrées**. Situées au rez-de-chaussée, ces dernières ouvrent sur **un hall commun**.

Les différents niveaux sont desservis par des circulations horizontales (hall, passerelles) et des circulations verticales : deux ascenseurs panoramiques et deux escaliers principaux, localisés au rez-de-chaussée.

Lecture du programme.

Le dedans.

L'espace intérieur **s'étire dans sa longueur**, il cale son organisation selon **un développement linéaire Nord/Sud**, axé sur le point de lumière faisant pénétrer la nature et la lumière au sein du bâtiment.

Toutes les composantes de l'institut sont disposées selon cet axe, qui permet ainsi d'orienter la majeure partie des bureaux et laboratoire, **plein Est ou plein Ouest**.

Le rez-de-chaussée comporte l'ensemble de l'administration, ainsi que tout ce qui concerne les espaces communs à l'ensemble de l'institut : accueil, cafétéria, salle de vidéoconférence. L'école doctorale se trouve également à ce niveau.

PROJET ARCHITECTURAL, L'INSTITUT DE L'ENVIRONNEMENT

L'institut de l'environnement s'organise sur **quatre niveaux** en plus du rez-de-chaussée. Un parking souterrain se trouve en R-1.

A partir de là, chaque centre prend possession d'un niveau.

Au R+1, le Centre de Recherche Corse Méditerranéen. (CRCM)

Au R+2, le Centre de la Biodiversité Insulaire et Méditerranéenne (BIM).

Au R+3, le Centre des Systèmes Physiques de l'Environnement (SPE)

Au R+4, le Centre du Laboratoire des Iles, Développement durable et les Institutions en Méditerranée (IDIM).

Les deux premiers niveaux bénéficient d'un vide sur le hall d'entrée.

Le dehors.

Les façades, **par leur traitement contrasté** -béton, verre, bois- confirment **le rôle du bâtiment, lien entre urbanité et paysage.**

Coté ouest, vers la ville, la façade, partagée entre parois opaque et vitrée donne une **image institutionnelle** au bâtiment.

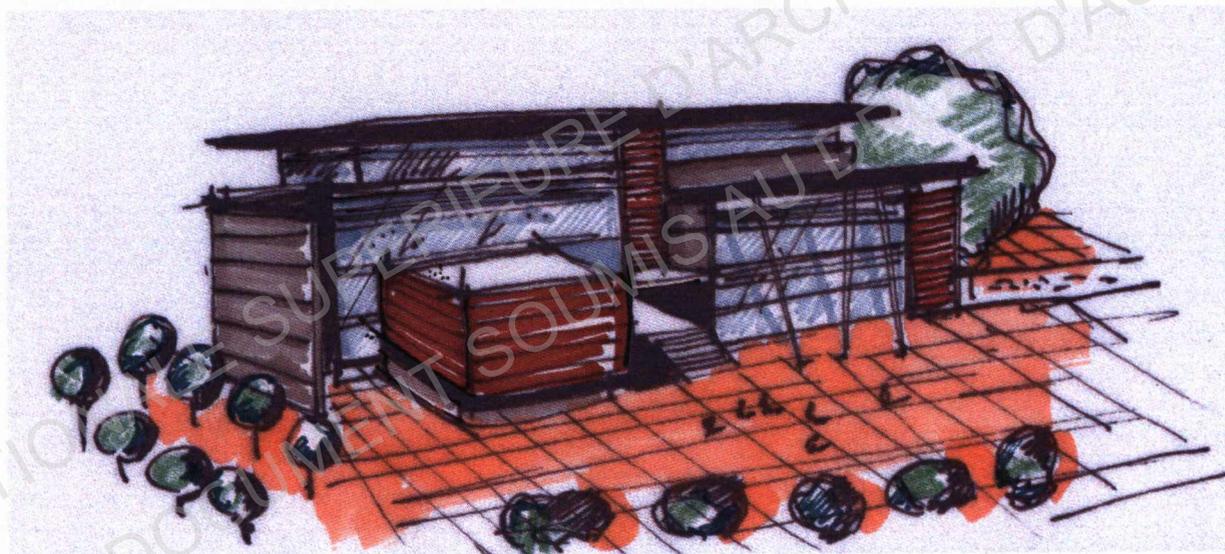
Coté Est, face à la nature, par l'intermédiaire de bardage bois et de parois entièrement vitrées, la façade **dialogue avec le paysage**. Afin de laisser pénétrer la lumière, celle-ci **se creuse** par moment, créant ainsi **des puits lumineux** à l'intérieur même du bâtiment.

L'institut est composé d'une **structure mixte**, maçonnerie et ossature métallique. La maçonnerie est réalisée en béton banché, avec joint creux, ce qui donne aux façades rythme, échelle et modénature.

Les toitures métalliques, dont les débords, par moment en porte-à-faux ou parfois repris par de hauts poteaux, viennent couvrir les deux volumes contenant les espaces de travail, la salle de conférence, quant à elle, possède une toiture béton.

L'Institut de l'Environnement apparaît comme une sorte de « long vaisseau » orienté Est/Ouest et ancré dans le site dont il recompose les lignes de forces.

...Vers le projet



CONCLUSION

Après avoir démontré **le contexte délicat** dans lequel l'université de Corse doit tenter d'évoluer, cette étude avait pour but de présenter **une des solutions qui s'offre à elle pour accomplir ses ambitions.**

Il est apparu évident, au cours de ce travail, que **le développement de l'université et celui de la ville** sont totalement intriqués, si bien que l'université s'est imposée, dans notre projet, comme **une extension même de la ville, un nouveau quartier.**

Ce nouveau pôle apporte, en un premier temps, les équipements nécessaires au fonctionnement de l'université.

En un second temps, sa situation géographique permet d'établir enfin **l'indispensable cohésion ville/université**, ainsi que que **la réorganisation** entre les diverses entités de l'université, apportant **une logique plus cohérente** à leur ensemble.

Ainsi, le pôle permet à l'université de répondre à son premier objectif, à savoir d'assurer son propre développement.

Quant à l'ambition de devenir **un pôle d'excellence en environnement**, elle prend vie à travers la réalisation d'un bâtiment unique : **l'Institut de l'Environnement**, qui permettra de regrouper en son sein **l'ensemble des forces de recherches** de l'université de Corse.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages :

Marc Bédarida, Rainier Hoddé, Denis Lenglard, Laurence Schlumberger
«**L'université et la ville**», éditions Pierre Mardaga, 1994.

Georges Felouzis
«**Les mutations actuelles de l'Université**», éditions Presses Universitaires de France, 2003.

Françoise Massit-Folléa, Françoise Epinette
«**L'Europe des universités**», éditions La documentation Française, 1992.

Charles Rambert
«**Construction scolaire et universitaire**», éditeur Vincent, Fréal et Cie.

Réalisation du schéma Université 2000/ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie
«**Ville, architecture université**»

Francis Pomponi, Dominique Antoni, Jean-François Casta et coll.
«**Le Mémorial des Corses**», volumes 5 et 6

Tony Sabiani, Jean Alessandri, Cécile Andrei-Ruiz, Denise Bellan-Santini et coll.
«**Encyclopaedia Corsicae**» volume 1, éditions Dumane

Suberbielle
«**Histoire de Corte et des Cortenais**», tome 2, édition la Marge 2000

Résumé du **IVème Congrès international sur l'Environnement et l'Identité en Méditerranée**,
Corte 19/25 juillet 2004

BIBLIOGRAPHIE

Revues :

Le moniteur Architecture n° 139, janvier 2004 «2003, une année d'architecture en France»

Le moniteur Architecture n°141, mars 2004.

Technique et architecture n° 435, decembre 1997.

Sites Web :

Université Pascal Paoli : <http://www.univ-corse.fr>

Mairie de Corte : <http://www.mairie-corte.fr>

Ministère de l'éducation nationale : <http://www.education.gouv.fr>

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE MARSEILLE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

1.7



...Vers un nouveau pôle

2.7



LE SITE

ZONE D'INTERVENTION

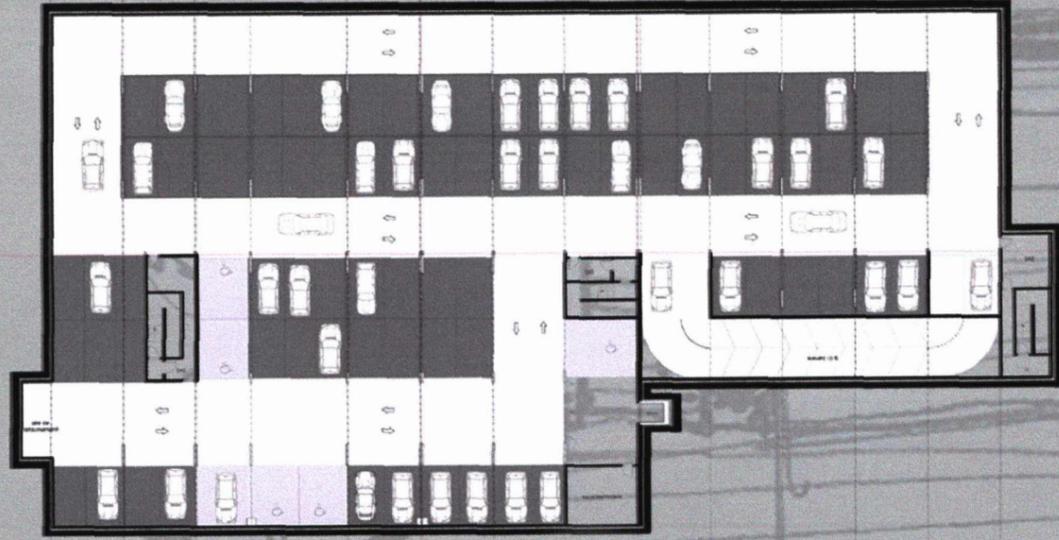


SCHEMA DIRECTEUR



PLAN MASSE INSTITUT 1/250

universitaire pour la ville



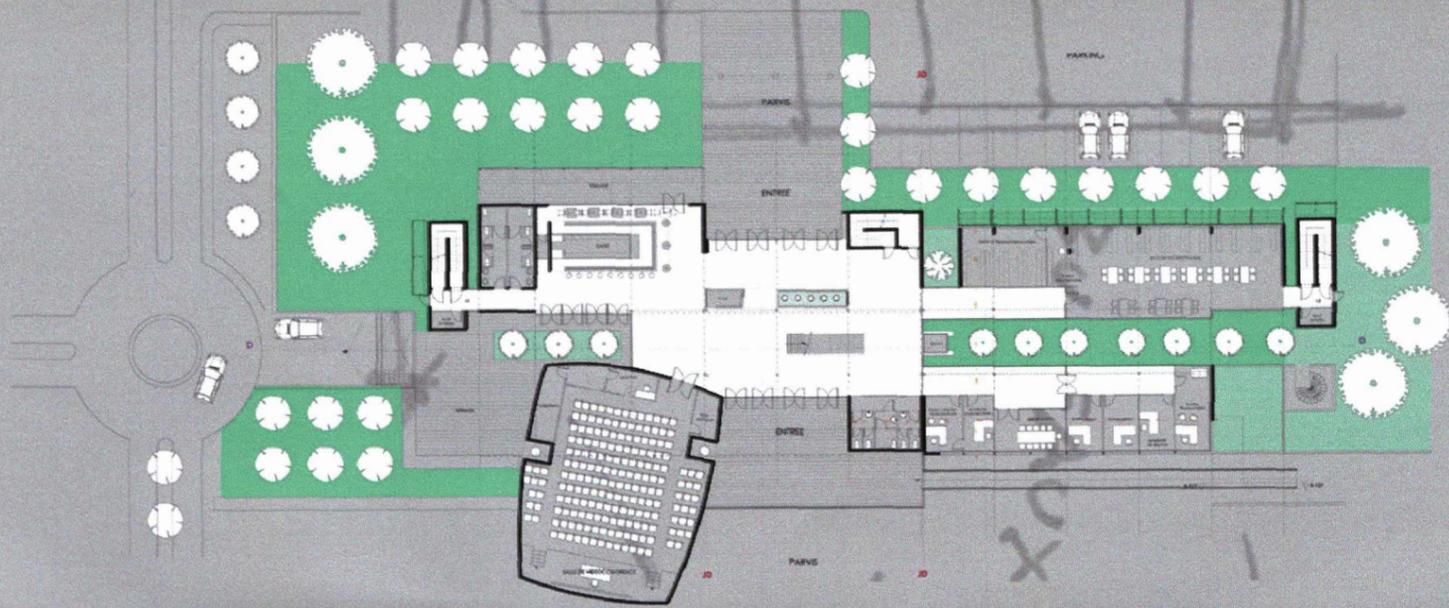
NIVEAU R-2 : PARKING

ECHELLE : 1/200



NIVEAU R-1 : PARKING

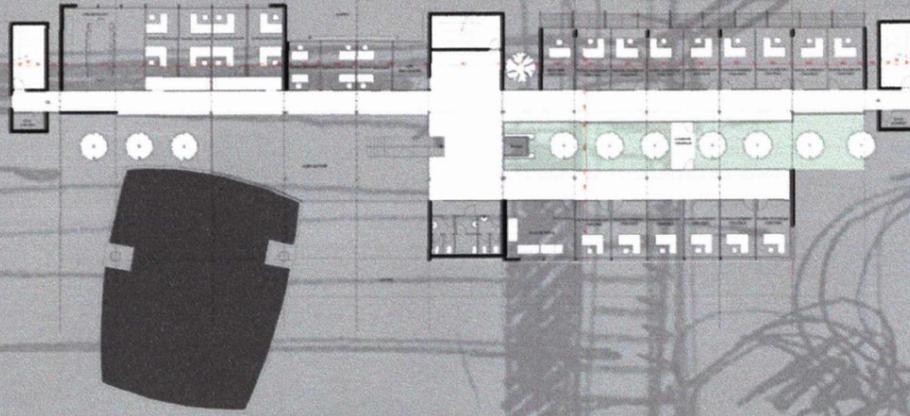
ECHELLE : 1/200



NIVEAU R.D.C.

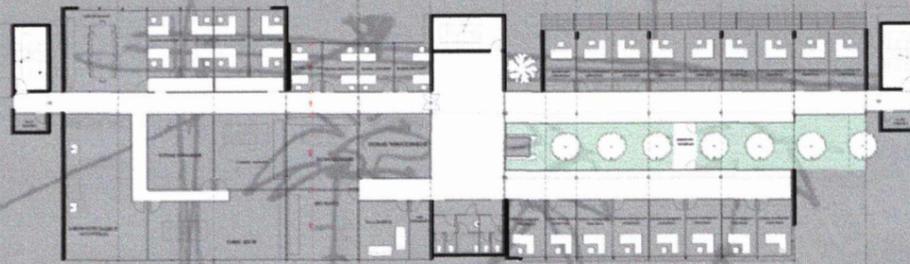
ECHELLE : 1/200

de Corte : Enseignement



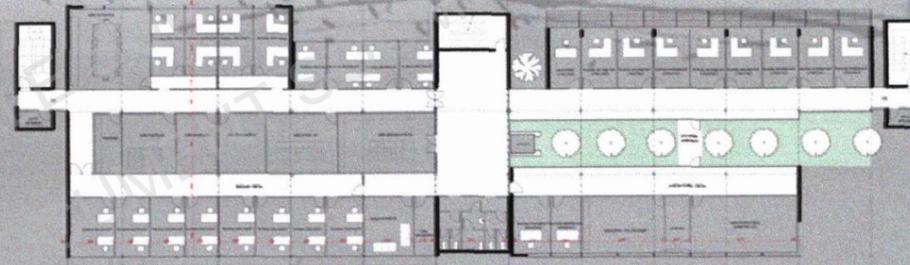
NIVEAU R+1 : Le centre du Laboratoire des Iles, développement durable et les Institutions en Méditerranée. (I.D.I.M.)

ECHELLE : 1/200



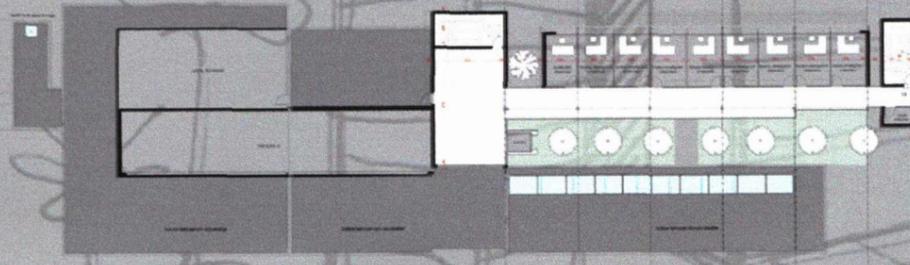
NIVEAU R+2 : Le centre des Systèmes Physiques de l'Environnement (S.P.E.)

ECHELLE : 1/200



NIVEAU R+3 : Le centre de la Biodiversité Insulaire et Méditerranée (B.I.M.) et laboratoires C.R.C.M.

ECHELLE : 1/200

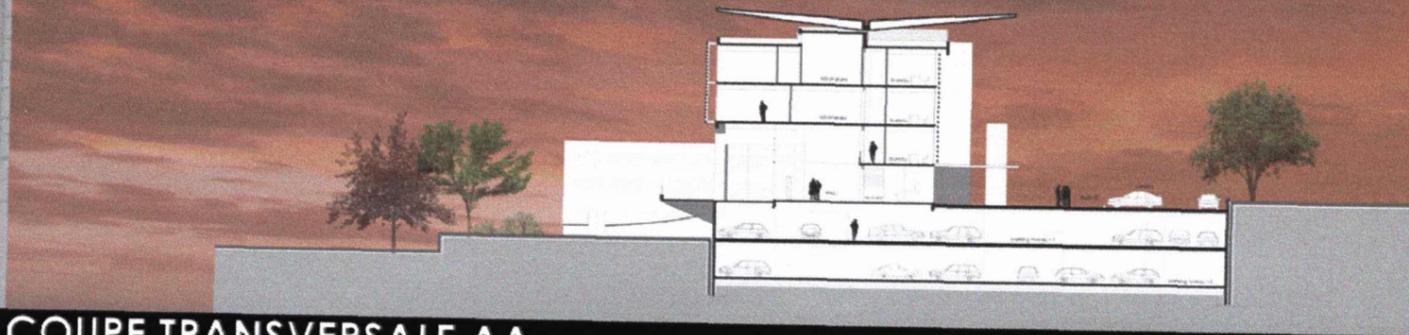


NIVEAU R+4 : Le centre de Recherche Corse Méditerranéen (C.R.C.M.)

ECHELLE : 1/200

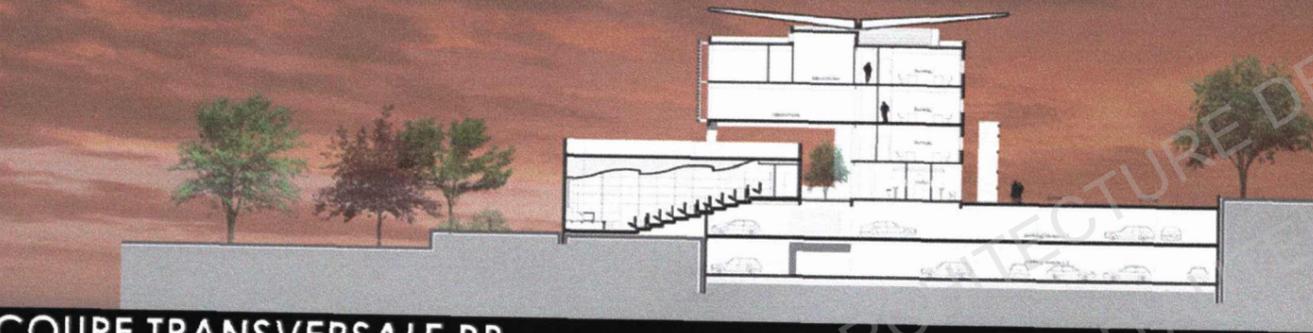
Supérieur et Recherche

5.7



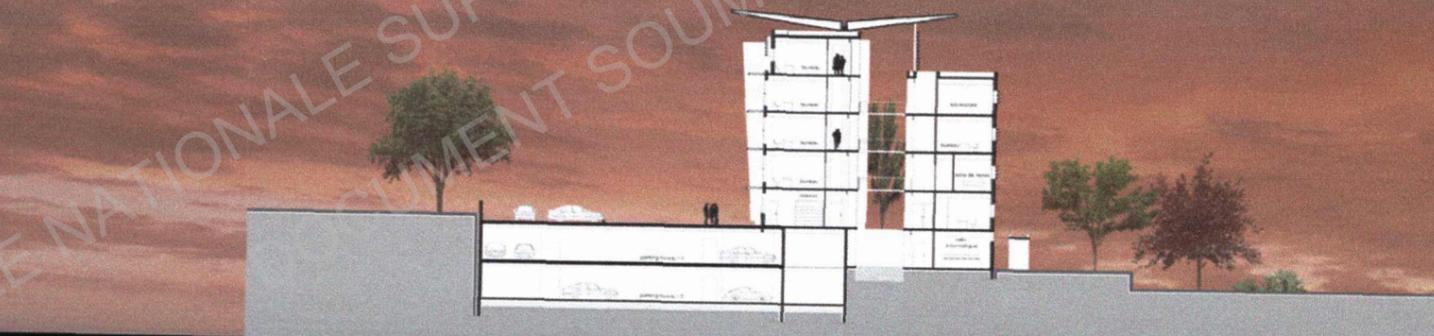
COUPE TRANSVERSALE AA

ECHELLE : 1/200



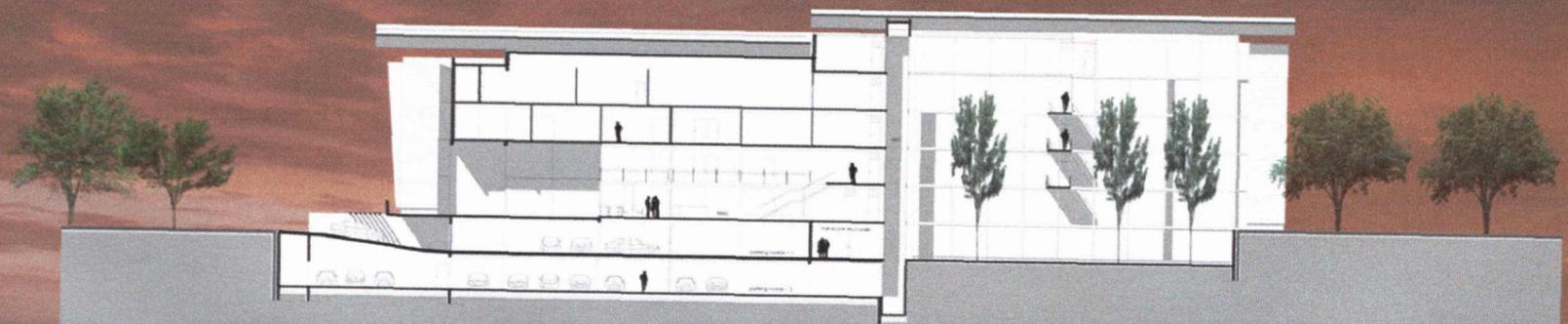
COUPE TRANSVERSALE BB

ECHELLE : 1/200



COUPE TRANSVERSALE CC

ECHELLE : 1/200



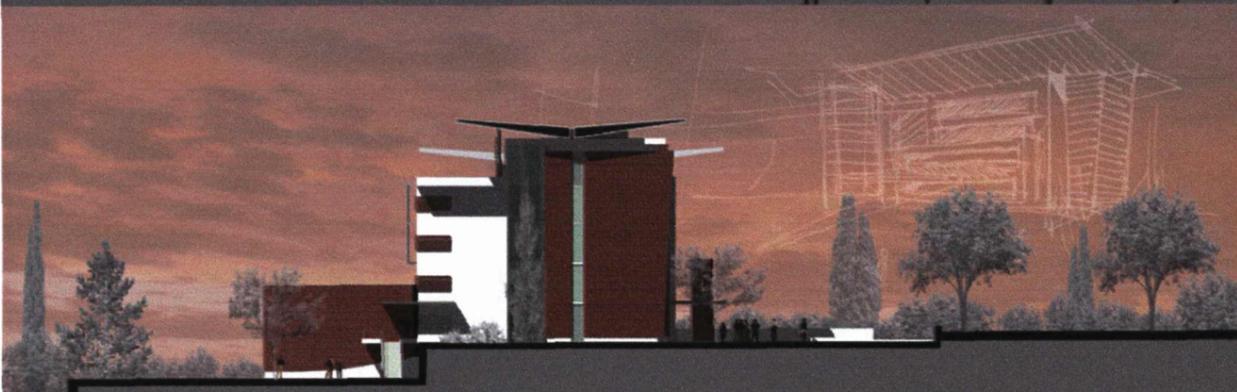
COUPE LONGITUDINALE DD

ECHELLE : 1/200

l'Institut de l'environnement...



FACADE EST



FACADE NORD



FACADE OUEST



FACADE SUD

7.7

